OTTAWA--- 366, RUE DALHOUSIE Téléphone: Rideau 514
HULL--- 4, RUE LANGEVIN Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU—PLUS DOUX
MAXIMUM HIER 0
MINIMUM (NUIT) 0
A 8 H. CE MATIN 2

15e Année No 24 — OTTAWA MARDI 31 JANVIER 1928 — Le numéro 2 sous

S. G. Mgr GUILLAUME FORBES ARCHEVEQUE D'OTTAWA

MGR FORBES, EVEQUE DE JOLIETTE SUCCEDE A FEU MGR J. M. EMARD

La nouvelle est annoncée par Sa Sainteté le pape Pie XI, cet après-midi. La délégation apostolique ne confirme pas la nouvelle. Mgr Forbes, évêque depuis le 6 août 1913.

LE NOUVEAU TITULAIRE

ROME, 31. — On annonce au Vatican aujourd'hui la nomination de Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, au siège métropolitain d'Ottawa, en remplacement de feu S. G. Mgr Emard.

LEGAT PAPAL

L'Osservatore Romano organe officieux du Vatican, annonce officiellement que S. E. le Cardinal Cerretti a été nommé légat papal au prochain congrès eucharistique de Sydney, Australie.

La Délégation apostolique n'est pas en mesure de confirmer la nouvelle.

Sa Grandeur Mgr Forbes est le cinquième évêque et le quatrième archevêque d'Ottawa. Il a été précédé ici par Mgr J.-E. Guigues, O.M.I., Mgr J.-T. Duhamel, Mgr C.-H. Gauthier et Mgr Joseph-Médard Emard, décédé en mars dernier.

Issu d'une honorable famille de cultivateurs, que le Bon Dieu a singulièrement honorée, puisqu'il a choisi deux de ses fils pour en faire des évêques. Mgr Forbes (Joseph-Guillaume-Laurent) est né à l'Ile Perrot, le 10 août 1865. Il étudia en même temps que son frère, feu Mgr Forbes, évêque de Béja et coadjuteur du vicaire apostolique de l'Ouganda, au collège de Montréal et au Grand Séminaire de la même ville. Il fut ordonné prêtre le 17 mars 1888 par feu Mgr Fabre. Il accepta d'exercer le saint ministère chez les Iroquois de Caughnawaga dont il apprit la langue (il a publié plusieurs volumes et almanachs en cette langue) et avec qui il vécut quinze ans (1888-1903. En 1903 il fut nommé curé de Sainte-Anne de Bellevue, et en 1911 promu à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Elu évêque de Joliette le 6 août 1913, il fut sacré dans sa cathédrale par Mgr Bruchési le 9 octobre de la même année. Doux et bon, absolument désintéressé et voué de toute son âme aux oeuvres d'apostolat, Mgr Forbes passe sans bruit en faisant beaucoup de bien.

A la mort de Mgr Emard, en mars dernier, les prêtres consulteurs réunis, choisirent Mgr Joseph Charbonneau, supérieur du Grand Séminaire d'Ottawa, comme vicaire capitulaire. Mgr Charbonneau administrait le diocèse d'Ottawa depuis la mort de Mgr Emard.

Le "Droit" se fait l'interprête de toute la population catholique et canadienne-française d'Ottawa pour souhaiter au nouvel archevêque la plus cordiale bienvenue.

AD MULTOS ANNOS



S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, nommé archevêque d'Ottawa.

DES GUERISONS MIRACULEUSES?

MEXICO, 31 (S. P. A.)—Les soi-disant guérisons miraculeuses qu'on attribue à un ermite des montagnes de Coahuita, Anino Florencio, ont soulevé la question d'hygiène. Les gens se rendent de plus en plus nombreux pour voir cet ermite, et le service de chemin de fer est encombré. On a demandé au département d'hygiène de surveiller le transport des malades, dont quelques-uns souffrent de maladies contagieuses.

GRAND BANQUET OFFERT À L'HON. SÉN. G. LACASSE

A l'occasion de sa récente nomination au sénat, le Dr Gustave Lacasse a été l'objet d'une belle manifestation d'estime et de confiance de la part des membres du club Lasalle et de leurs amis.

ESPRIT NATION

(Spécial au "Droit")

WINDSOR, 31. — Lundi soir dans un grand banquet réunissant les membres du club Lasalle et leurs amis pour célébrer la nomination de M. le docteur Gustave Lacasse de Tecumseh au sénat et son départ prochain pour la session, les convives fêtèrent leur compatriote avec entrain.

Le dîner qui eut lieu à l'hôtel Prince-Edouard réunit les nombreux amis du jubilaire, tant conservateurs que libéraux. Tous les orateurs s'accordèrent pour féliciter bien chaleureusement M. Lacasse et lui souhaiter une longue vie, vie remplie de bonnes oeuvres et bonnes actions.

L'hon. Dr J. O. Rhéaume présidait comme directeur du club Lasalle conjointement avec le Dr Wm MacDonald. A la table d'honneur on remarquait, outre les deux présidents, le Dr H. R. Casgrain, le Dr G. R. Cruikshank, le Dr Lacasse, le Dr Morand, l'abbé Poisson, vicaire de Tecumseh et l'abbé Wilfrid Langlois, curé de la paroisse Ste-Rose de Riverside.

M. l'abbé Langlois appelé à adresser la parole dit qu'il était vraiment honoré d'être venu apporter sa modeste voix au concert de louanges qui montaient de l'Ontario pour féliciter de tout son coeur le sénateur Lacasse de l'imprtante charge que l'on venait de lui confier. Il dit qu'il avait raison de se faire l'interprète du clergé canadien-français du diocèse de London pour proclamer hautement les qualités de coeur et d'esprit du nouveau jubilaire.

Il dit qu'il avait eu l'occasion de connaître le Dr Lacasse au séminaire de Montréal, puis de le suivre d'un peu plus loin à l'Université de Montréal.

Il se plaisait à reconnaître dans la personne du nouveau sénateur, sur les bancs universitaires, un homme de caractère et d'énergie, bien trempé pour les luttes de l'avenir et, Dieu merci, le Dr Lacasse n'a pas déçu ses compatriotes; tel il était autrefois un caractère droit et distingué, tel on le retrouve aujourd'hui. L'orateur termine en souhaitant ardemment de longs et heureux jours au sénateur Lacasse. Tour à tour les Drs MacDonald et Cruikshank parlèrent dans le même sens en anglais et en français.

D'autres discours fort appropriés furent faits par le major James Clark, l'hon. Dr Raynod Morand, le Dr Casgrain, M. Georges Joanisse, au nom de la St-Jean-Baptiste de Windsor. Le Dr Morand en profita pour dire qu'il avait été responsable quelque peu de la nomination, car son chef, en jugeant à propos de s'adjoindre dans son cabinet un collègue franco-ontarien, avaient quelque sorte forcé M. King à ne pas se laisser vaincre en générosité et à choisir le Dr Lacasse dans le sénat. Le Dr Casgrain se fit l'interprète de l'assistance pour présenter en son nom une magnifique bourse en or bien garnie.

M. Davignon Morel, qui a une si grande réputation comme accompagnateur et musicien, se surpassa ce soir-là.

Il accompagna le Dr Emile Dion, de Windsor, dans plusieurs chansons vraiment dignes de la circonstance.

LE SENATEUR LACASSE

Appelé à adresser la parole le sénateur Lacasse, visiblement ému, s'acquitta de sa tâche avec une ardeur et une éloquence admirables. Pendant plus d'une demi-heure, il fit

suite à la sixième col. 4



L'hon. W. L. MACKENZIE KING, premier ministre du Canada, parlant hier sur l'adresse, a dit pourquoi le discours du trône ne fait pas mention de la canalisation du St-Laurent.

LE COMTE HAIG SERA INHUMÉ EN TERRE D'ÉCOSSE

Selon les désirs du défunt, ses restes seront transportés en Ecosse. — Mort imprévue du commandant des armées anglaises. — Message de sympathie de S. M. George V.

CARRIERE DU DEFUNT

LONDRES, 31 (S. P. A.)—On annonce aujourd'hui que le comte Haig sera inhumé, suivant son désir, à sa résidence écossase, Bermeyside. On croyait d'abord que ce serait à la cathédrale St-Paul. Il n'est pas probable qu'il y ait une cérémonie à St-Paul, mais on croit que la première partie du service funèbre se déroulera à l'abbaye de Westminster, probablement vendredi.

On avait cru tout d'abord que l'inhumation se ferait à la vieille cathédrale St-Paul, lieu de sépulture

(Suite de la 6e)

L'ALLEMAGNE ET L'OCCUPATION DE LA RHÉNANIE

Streseman dit que les relations politiques entre la France et l'Allemagne ne pourront se régler tant que la Rhénanie sera occupée. — "La fin d'une période de procédés circonspects.

PERTINAX

PARIS, 31 — (S. P. A.)—Les journaux français expriment aujourd'hui des opinions diverses, conformément à leurs principes politiques, sur le discours prononcé hier au Reichstag par le ministre des affaires étrangères Stresemann, dans lequel il disait que les relations politiques eitre la France et l'Allemagne ne pouvaient se régler d'une façon satisfaisante tant que la Rhénanie serait occupée et que le cri de sécurité, entendu en certains milieux français, ne serait que l'expression de l'hypocrisie.

Pertinax dit dans l'Echo nationaliste de Paris que le discours marque la fin d'une période de procédés circonspects que Stresemann a été assez habiles d'imposer à l'Allemagne depuis décembre 1926. "Il pense, dit Pertinax, que le moment est venu de récolter les fruits d'une patiente temporisation et de profiter de la confiance qui anime bien des gens à Paris et à Londres."

Le journal radical, l'Oeuvre, dit que Stresemann est un homme d'Etat et que son discours dénote beaucoup de modération et d'habileté.

EN ALLEMAGNE

BERLIN, 31. — (S.P.A.) Le discours prononcé hier au Reichstag par le ministre des affaires étrangères Stresemann est commenté par les journaux de toutes les couleurs politiques. Bien que leurs conclusions soient différentes, tous les journaux allemands approuvent Stresemann dans sa déclaration, à savoir que les relations politiques entre la France et l'Allemagne ne se règleraient pas tant que la Rhénanie serait occupée. Pour les "die-hards", le ton énergique des déclarations visant la France est un indice que le rêve de Locarno se dissipe et que la politique étrangère de l'Allemagne n'a pas été satisfaisante.

Les journaux de la droite regrettent que Stresemann n'ait rien dit sur l'attitude que devrait adopter l'Allemagne, au cas où la France continue-

(Suite de la 6e.)

4 VAISSEAUX COULENT DANS LA TEMPÊTE

Le sud de l'Italie et la côte Espagnole sont visités par une violente tempête. — La navigation devient dangereuse. — Cinq hommes périssent dans le naufrage d'une barque.

LA NEIGE

ROME, 31 (S. P. A.)—Une tempête s'est abattue sur le sud de l'Italie et la Sicile. Quatre vaisseaux ont coulé dans le port de Catania, Sicile. Il n'y eut pas de pertes de vie. Un vent de soixante milles souffle à Messine et rend hasardeuse la navigation dans le détroit de Messine. La tempête sévit également dans le port de Naples.

COTE ESPAGNOLE

MADRID, 31.—La côte sud de l'Espagne a été visitée par la tempête. Une barque a sombré à Malaga avec un équipage de cinq membres. Plusieurs petits bateaux ont fait naufrage à Almeria. Il y a de la neige à Valence et à Alicante et les chemins sont impraticables.

FRED PITEAU EST MORT SUBITEMENT

CORNWALL, Ont., 31.—Fred Piteau, employé de la St. Lawrence Brewery Co., depuis plusieurs années, est mort subitement hier à sa résidence, rue Lennox. Il se leva pour faire du feu dans la cuisine, et Mme Piteau l'entendit se plaindre puis elle entendit ensuite un bruit comme s'il fût tombé sur le plancher. Elle descendit et trouva son mari étendu par terre.

Le défunt était âgé de quarante-huit ans et originaire de Rimouski. Il gagna plusieurs prix comme sportsman. Il sauva, dit-on, plusieurs baigneurs qui allaient se noyer. Il laisse une femme et sept enfants.

LE BILAN DE L'ACCIDENT A LIMOGES, HIER

Voici la liste de la victime et des blessés de l'accident de chemin de fer, tous demeurant à Montréal:

MORT

J. Arthur Boyd, pilote ingénieur a succombé à ses blessures.

BLESSES GRIEVEMENT

Ont été blessés grièvement: MM. R. G. Day, mécanicien, blessures à la tête;

Frank Lafleur, serre-frein, jambe fracturée;

A. Legault, chauffeur, blessures à la tête.

BLESSES LEGEREMENT

Ont été blessés légèrement:

Le docteur J. J. Killeen, médecin de Cosgrave;

Albert Johnson, conducteur;

A. McLaurin, serre-frein;

H. McIntosh, H. Sadler, B. Parnish et G. Hounsel, garçons de table.

Lafleur a été transporté a l'hôpital Civique par les ambuianciers Brady & Harris; Day et Legault ont pu retourner chez eux par le train de Montréal d'hier soir, après avoir fait panser leurs blessures à Ottawa.

QUARANTE REBELLES TUES AU MEXIQUE

MEXICO, 31 (S. P. A.)—Le sous-secrétaire de la guerre M. Pina annonce aujourd'hui que quarante rebelles ont été tués vendredi dans un engagement avec les soldats fédéraux à Corroverde. Etat de Michoacan. Les troupes fédérales commandées par Juan Dominguez ne retourneront pas, dit-il, à Morolia tant que les rebelles ne seront pas entièrement exterminés.

Les dépêches d'hier plaçaient à 16 le nombre des soldats fédéraux tués, mais ne disaient rien des rebelles.

Retraite fermée des finissants de l'Université

Les élèves finissants des cours classique et commercial de l'Université, font en ce moment une retraite, à la maison du Sacré-Coeur de Hull. Le R. P. L. Binet, O. M. I., prêche aux élèves de langue anglaise et le R. P. Lortie, O. M. I., aux élèves de langue française.

LE GOUVERNEMENT TURC FERME L'ÉCOLE AMÉRICAINE DE BROUSSA

CONSTANTINOPLE, 31 (S.P.A.).—Le gouvernement a fait fermer l'école américaine de Broussa, Turquie, pour soi-disant infractions des lois turques. On rapporta récemment que quatre filles musulmanes se sont converties au christianisme. La loi turque défend la propagande religieuse dans les écoles.

UN HOMME EST TUE ET DIX AUTRES SONT BLESSES DANS L'ACCIDENT DE LIMOGES, ONT., HIER APRES-MIDI

La rumeur d'attentat criminel à la vie de Cosgrave est controuvée. — L'enquête annoncée ne sera pas poursuivie. — M. l'abbé Pilon, curé de Limoges, administre le contremaître Boyd atteint mortellement.

L'ACCIDENT

Un homme tué et dix blessés, dont trois grièvement, tous résidents de Montréal: tel est le triste bilan de l'accident qui a retardé le convoi spécial du président du Libre-Etat d'Irlande, en route pour la Capitale hier, et tenu en émoi pendant plusieurs heures toute la population d'Ottawa.

L'accident s'est produit à Limoges, Ontario, à midi cinq minutes. Le convoi du C. N. R., composé de quatre wagons, portant le président William T. Cosgrave, sa suite, les officiers des chemins de fer et quelques journalistes et photographes, avait quitté Montréal à 10 h. 10 dans la matinée et devait arriver à Ottawa à midi 45 minutes. Il n'entra en gare qu'à 3 heures 20 et le "Droit" fut le seul journal de la ville à annoncer l'arrivée dans sa seconde édition, la plus répandue de ses trois éditions.

INQUIETUDE

La nouvelle de l'accident fut bientôt sue à Ottawa et on commença à craindre pour la vie du président du Libre-Etat. La rumeur circulait même qu'une main criminelle avait attenté à ses jours. Les autorités du C.N.R. et la gendarmerie à cheval, cependant, après enquête, ont exprimé l'opinion que rien ne justifie une pareille théorie.

MORT INSTANTANEE

Arthur Boyd, contremaître de locomotive, a été mortellement blessé dans le déraillement. Il est mort presque instantanément croit-on. R. G. Day, mécanicien, et A. Legault, chauffeur, ont reçu des contusions à la tête. François Lafleur, serre-frein, a eu la jambe droite fracturée.. Ce dernier est le plus grièvement blessé et se trouve actuellement à l'hôpital Civique. Nous apprenons ce matin que son état est satisfaisant et qu'il n'est pas en danger. MM. Day et Legault ont pu retourner à Montréal hier soir après avoir été pansés à l'hôpital Civique.

AUTRES BLESSES

Les autres blessés sont les suivants: le conducteur Albert Johnson, blessé à la main; H. McIntosh, garçon, blessé au doigt droit; H. Sadler, garçon de table et E. Hounsel, blessures au cuir chevelu; B. Parrish, garçon de table, contusion à la jambe droite; A. McLaurin, serre-frein, blessé à la main droite; le docteur John J. Killeen, médecin privé du président Cosgrave, blessé à la main droite..

UNE ENQUETE

Le coroner J. E. Stonness, de Vars, a ouvert une enquête hier soir au sujet de la mort du contremaitre Boyd. On a ajourné au 11 février, à 2 heures. Les jurés sont O. Guibord, président; T. Lachapelle, E. L. Morin, J. Sauvé, J. Ore, E. Legault et P. Gagné. Les restes de l'ingénieur J. A. Boyd ont été ramenés à Ottawa et seront transportés à Montréal au cours de la journée.

Après l'accident le cadavre de Boyd fut retiré des débris, et M. le curé Vital Pilon, de Limoges, lui administra les derniers sacrements. Le président Cosgrave remercia le curé pour avoir apporté dans les tragiques circonstances les secours de la religion.

Quant à l'enquête touchant la cause de l'accident, elle sera faite par les autorités des chemins de fer de l'état. La gendarmerie à cheval ne s'occupera pas de l'affaire davantage.

REGRETS ET FELICITATIONS

Parlant des circonstances de l'accident hier soir au dîner d'Etat en son honneur au Château Laurier, le président Cosgrave a fait la déclaration suivante:

"Je regrette fort que ma visite à Ottawa ait été marquée du mortel accident qui s'est produit aujourd'hui et je transmets de la part de mes amis et de ma suite ma profonde sympathie à la famille éprouvée. Qu'on me permettre de dire que dans ma vie j'ai été témoin d'événements sensationnels mais je n'ai jamais vu un plus bel exemple de bravoure et de sang-froid que celui qui s'est montré à jour sur le convoi aujourd'hui. Je dis qu'un pays qui produit de pareils hommes est voué au succès."

RUDE TACHE

La tâche de recueillir les détails du déraillement a été rude pour les jour-

(Suite à la 6e. col. 2.)

LA CANALISATION DU ST-LAURENT, UNE QUESTION D'ORDRE INTERNATIONAL

Le premier ministre King dit pourquoi le discours du trône ne fait pas mention de cette question. — Une publicité intempestive nuirait aux intérêts canadiens. — La réponse à Washington est en préparation.

M. BENNETT

Le premier ministre Mackenzie King, dans le discours qu'il a prononcé hier après-midi, après M. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, en Chambre des Communes, a fait l'importante déclaration suivante sur le projet de canalisation du Saint-Laurent:

"Il est un autre sujet, ajoutait le premier ministre, que je ferais mieux de toucher immédiatement, parce que si le chef de l'opposition n'a fait que l'effleurer, la conférence interprovinciale s'en est très abondamment occupé, parce que la presse en a fait grand état, et c'est le projet de canalisation du Saint-Laurent. Mon honorable ami a parfaitement raison quand il affirme que notre Parlement a bien rarement été saison de questions de cette importance. Ce projet a en effet des aspects à la fois politiques, économiques, nationaux et internationaux, tous de grande portée, et en toute justice je dois dire que le gouvernement réalise pleinement les proportions de cette question. Ce n'est pas notre intention d'en précipiter indûment la discussion, sur son ensemble ou sur aucune de ses parties, ni de nous engager dans des négociations diplomatiques avant d'être très au courant de ce projet.

QUESTION INTERNATIONALE

"M. Bennett dit que le Discours du Trône ne dit mot sur re projet. Devrai-je lui rappeler que cette question en est une d'ordre international? Le point est de savoir comment nous allons traiter l'aspect internatinal de ce projet. Mon ami est homme d'affaires et partant il sait le soin prudent qu'apportent les hommes d'affaires dans les transactions plus importantes. A ce titre je lui demande s'il serait sage d'ouvrir, avant la signature du contrat ou d'un engagement, la main plus grande qu'il n'est vraiment obligé de le faire. Trop de hâte a souvent chassé le succès d'une entreprise. Le gouvernement a étudié avec beaucoup de soin la question. Il y a eu d'abord un rapport de la commission conjointe des eaux limithrophes, puis une autre étude par une commission d'ingénieurs, commission qui s'est trouvée partagée d'opinions Aux Etats-Unis le gouvernement s'est assuré les lumières d'un comité consultatif. Ce comité a donné son opinion, puis on a livré cette opinion à la publicité, qui l'a reçue avec faveur. Notre gouvernement s'est aussi assuré des aviseurs. Ces aviseurs ont compris que la canalisation du Saint-Laurent était parfaitement possible. Dans leur rapport il était dit que le gouvernement ferait bein de ne rien divulguer des décisions que lorsqu'elles ne porteraient plus préjudice aux intérêts du Canada.

PUBLICITE NOCIVE

"C'est cette considération qui nous a fait omettre, pour cette année, la mention du projet de canaliser le Saint-Laurent dans notre discours du Trône. Cette raison seulement. La commission a compris elle-même que la publicité intempestive qu'on pouvait faire à leur décision pouvait, pour le président du moins, nuire aux intérêts nationaux du Canada, et j'ose croire que l'opinion publique et la presse comprendront la situation.

"Présentement le gouvernement s'occupe de rédiger la réponse qu'il devra faire à Washington, qui lui a demandé de préciser son attitude. Nous mettrons les Etats-Unis au courant des conclusions de la commission d'aviseurs, pour sonder leurs opinions sur ces conclusions mêmes. Tant que nous ne conaîtrons pas l'attitude de Washington sur certains points que nous considérons comme de première importance, nous ne pourrons pas dire si, entre nos deux pays, des négociations pourront avoir lieu au sujet de cette grande entreprise de canalisation du Saint-Laurent.

"M. BENNETT:—Je voudrais savoir du premier ministre si, oui ou non, le gouvernement est disposé à considérer les difficultés légales surgies entre les provinces et le fédéral, à propos de pouvoirs hydrauliques,

(Suite à la 6e. col. 2.)

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

ANTHOLOGIE INTERNATIONALE (Quinze ans de Poésie Française à travers le Monde) par J. L. L. D'ARTREY.

L'auteur dans une brève préface de quatre page nous assure que ce n'était pas une entreprise dénuée de témérité que la mise en oeuvre d'une enthologie de poètes qui, nés et vivant loin de France, élaborent pourtant et font resplendir à travers le monde, de l'harmonie et de la beauté françaises.

Donc, dans cette anthologie on ne rencontre aucun poète de France, mais une légion de poètes des Balkans, de Belgique, du Canada, de Haiti, de l'Ile Maurice, du Mexique, d'Orient, de Pologne et de Suisse.

Les poètes du Canada y tiennent la place d'honneur. Des noms connus ici, et des poésies hautement prisées, doivent créer, là-bas, en France, et dans tous les pays où l'on a le culte de la langue française, une profonde et utile impression en notre faveur. **Nérée Bauchemin, Avila de Belleval, Germain Baulieu, W.-A. Baker, Harry Bernard, Alice Bernier, Boissonnault, Georges Boulanger, Lonis Brisset des Nos, Jean Charbonneau, Robert Choquette, Emile Goderre, Gonsalve Désaulniers, Alphonse Désilets, Francis des Roches, Louis-Joseph Doucet, Albert Ferland, Ulrice Gingras, Joseph Harvey, Casimir Hébert, Michel Helbronner, Arthur Lacasse, Blanche Lamontagne, Alice Lemieux, Lionel Léveillé, Paul Morin, Marthe Des Serres, Jules Tremblay, Emma Vaillancourt, Gaetan Valois** sont nos représentants attitrés dans cette anthologie des poètes français nés et vivant loin de France.

Nos poètes ont fourni le gros contingent. C'est donc dire, que nous sommes, hors la France, les représentants les plus nombreux et les plus importants de la pensée française dans l'Amérique et dans le monde.

Chaque poète a une courte biographie.

C'est un superbe volume in-8o de près de 350 pages; au comptoir seulement $1.50 et par poste $1.55.

• • •

ROMANS.

Quelques romans de **GUY CHANTEPLEURE**: ses meilleurs, ses plus récents, ses plus recommandés et ses plus demandés...

SPHINX BLANC.
L'INCONNUE BIEN-AIMEE.
LA FOLLE HISTOIRE DE FRIDOLINE.
FIANCEE D'AVRIL.
MALENCONTRE.
LE MAGICIEN.
LA VILLE ASSIEGEE (Janina—octobre 1912—mars 1913).
L'AVENTURE D'HUGETTE.
LES RUINES EN PLEURS.
LA CONSCIENCE EN ROBE ROSE.

Au comptoir 65 sous et par poste 70 sous, le volume.

• • •

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont.

ADRESSE LOCALE: No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.



TORONTO, 31.—Une faible dépression passe en ce moment sur le Manitoba. Par contre la pression est élevée presque partout et il fait modérément froid au Canada.

Vallee de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents du sud et du sud-ouest; beau aujourd'hui et demain. Un peu plus doux.

Maximum hier 12
Minimum durant la nuit 0

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 40; Victoria, 44; Kamloops, 34; Calgary, 14; Edmonton, 2 sous zéro; Prince Albert, 6; Winnipeg, 8; Sault Ste-Marie, 10; Toronto, 16; Kingston, 12; Ottawa, 2; Montréal, 2; Québec, 2 sous zéro; Halifax, 14; St-Jean, T.-N., 20; Détroit, 20; New-York, 20; Charlottetown, 4.

TORONTO CROISE LE BATON AVEC LES SENATEURS AU SALON

FRONTENAC ET BOURSE GAGNENT-LA LIGUE DE HULL FINIT SA COURSE

LES SENATEURS RECOIVENT LA VISITE DU MAPLE LEAF POUR UN CONFLIT DE TAILLE

Toronto aligne une troupe dangereuse mais nos gars sont solides et ambitieux.

LE JEU DE L'AMATEUR

Coup d'oeil sur le travail des jeunes circuits de la saison.

En parlant du travail des amateurs dans la région, il convient de ne pas oublier **M. J. A. Charbonneau,** le "père" Charbonneau. Ce vétéran du sport est le pilier de l'athlétisme dans Wrightville et son dévouement contribue pour beaucoup au succès des diverses ligues qui s'organisent dans la localité.

• • •

Honorius Perriard porte un nom de seigneur romain et c'est avec la dignité d'un aristocrate qu'il dirige la ligue du District de Hull. Sous la tutelle de Perriard, le circuit transpontin a fait de grands progrès et, aujourd'hui, ses joueurs comptent au rang des plus habiles.

• • •

Roméo Gratton, vétéran du hoquet et de la balle, ex-joueur de renom, pilote habile, est un de ceux qui méritent le plus les saluts et les applaudissements de la foule. C'est lui, en effet, qui a fait revivre le sport à Hull quand d'autres l'abandonnaient et son souffle puissant a su guider la barque à bon port. "Méo" est présentement gérant de la salle d'amusements B. et B.

• • •

La ligue de la Cité peut se compter heureuse d'avoir à sa tête un homme du calibre de **Frank Plant,** ex-maire et commissaire municipal. Frank en est à sa huitième année à la présidence du circuit local qui, de saison en saison, devient plus important et qui est aujourd'hui une institution essentielle au bien-être de notre population.

• • •

Albert Bolduc fut l'âme de la ligue de Hull, au début de la saison. Malgré ses mutiples occupations comme gérant de La Bourse, il trouva le temps de réunir plusieurs équipes, de les convaincre et de les grouper sous l'étendard hullois. C'est un homme dont les services ne se comptent pas.



P. J. DAUBENSPECK, jeune voltigeur de la ligue Knox Mountain, qui sera mis à l'essai par le Maple Leaf, de Toronto, ce printemps. Agé de 22 ans, il pèse 165 livres.

DEUX EQUIPES BIEN EQUILIBREES

Le club Ottawa, frais de sa brillante victoire sur le Canadien, reprend son travail ce soir, à l'Auditorium, contre le Maple Leaf, espoir de Toronto qui ambitionne de participer au détail de la zone canadienne dans la ligue Nationale.

Ce sera un combat de valeur, car les deux troupes se livrent une lutte terrible depuis l'ouverture de la saison et, à vrai dire, il est impossible de donner à l'une ou l'autre bande la moindre marge.

Nous osons croire que les Leafs feront un effort désespéré pour renverser les Sénateurs, mais, si le record d'Ottawa compte pour quelquechose, il faudra que Toronto s'incline et retourne chez lui honteux comme un renard victime d'une poule.

OTTAWA BRILLANT

Depuis leur victoire de samedi, les Sénateurs sont au rang des plus formidables organisations au pays. Battre le Canadien, considéré comme invincible par les critiques, était chose peu banale et, depuis cet exploit, tout le monde s'incline sur le passage de la troupe sénatoriale.

Si Ottawa gagne ce soir, il sera en bonne route pour le détail; son courage ranimé le portera à des hauteurs jusqu'ici insoupçonnées et les concurrents an'auront qu'à se bien tenir.

Tous nos guerriers, sauf Connell seront en parfait état pour le grand combat de ce soir; Alex souffre d'une main et il se peut qu'il cède sa place à Flat Walsh pour la soirée. La partie commence à 8.30 précises.

LES COURSES À LA N.-ORLÉANS

TUM ON GAGNE LE HANDICAP EN BATTANT SLY POLLY.

N.-ORLEANS, 31 janv.—Voici les résultats des courses de lundi au parc de l'Exposition:

Première Course

1. Alto Leyland, $9.14, .12, 3.14; 2. Miss Moonlight, Garner, $11.54, 5.52; 3. Harmony, Chiavetta, $3.32.

Deuxième Course

1. Robert Mandell, Seremba, $17.-92, 9.38, 5.53; 2. Policeman Day, Workman, $5.92, 4.26; 3. Captain Honey, Schaefer, $3.84.

Troisième Course

1. Tannic, Workman, $14.34, 6.32, 3.66; 2. Patsy Jane, Craver, $27.50, 7.66; 3. Shasta Lad, Allen, $3.10.

Quatrième Course

1. Laddie, Pool, $5.06, 4.20, 2.40; 2. Floranada, Maguire, $4.08, 4.68; 3. Candy Pig, Thurber, $4.30.

Cinquième Course

1. Tum On, Pichon, $8.0, 4.30, 3.48; 2. Sly Polly, Allen, $8.40, 5.50;; 3. The Cossack, Leonard, $3.28.

Sixième Course

1. Lewis, Morris, $14.32, 6.96, 5.46; 2. Smacker Landoit, $18.94, 11.04; 3. Roi Confidence, Hébert, $5.36.

Septième Course

1. Sveillon, Steele, $12.50, 5.90, 3.80; 2. Highland Chief, Bowden, $4.-62, 3.14; 3. Sir Leonid, Parmalee, $4.-22.

METCALFE VAINQUEUR

METCALFE, 31—Metcalfe a triomphé de Russell, par 5-1, dans une partie intéressante jouée lundi soir. Les locaux menaient, 3-0, à la première période, et 4-0, à la deuxième. Coulin fit deux points; York, Choquette et Henderson, un chacun.

LIGUE ST-LAURENT

Cardinal, 5; Iroquois, 2.

F. WATTERS A DONNE GAIN A LA BOURSE

Son coup au début du combat asure la victoire aux Ouvriers.

UNE PARTIE DES PLUS SCIENTIFIQUES

Un coup de hasard, un sursaut de Belleau, un mouvement du filet et La Bourse obtenait la décision sur les vaillants guerriers de Wrightville, dans une joute importante de la ligue hulloise disputée lundi soir au parc de glace de l'Académie.

C'est Fred Watters, idole des Ouvriers, qui accomplit l'exploit quinze secondes après le signal des alarmes et ce coup suffit au triomphe du bataillon de Bolduc.

Dès lors, les équipes firent du travail éclatant: Gorman, Roy, Belleau, Proulx, Legris, Hamelin, Sloan, Galipeau, Lesage, d'un côté; Jodouin, Bolduc lui-même, les deux Watters, Hill, O'Connell, Gilchrist, Murray et Soublière, deux nouveaux joueurs, de l'autre; tous se démenèrent comme des héros napoléoniens, mais ce fut peine perdu.

PAS DE PUNITION

Ce fut, à tous points de vue, une des plus belles parties de la saison. Pas une punition ne fut infligée et l'allure ne ralentit jamais.

Les Boulevardiers ont donné une démonstration peu banales, car il était difficile de renverser les Boursiers, mais, sans vouloir discréditer qui que ce soit, nous dirons que Bolduc et ses conquérants peuvent se compter heureux de n'avoir pas succombé.

Ce point de Watters les sauva d'une situation très embarrassante: la pilule venait d'être mise au jeu; elle roula sous le bâton de Hill qui la renvoya à Fred Watters et ce dernier trouva le talon de Belleau. Ce fut tout.

Wrightville, s'il eut joué avec autant de zèle au début de a saison, serait aujourd'hui dans le détail.

ALIGNEMENT

LA BOURSE: — Jodouin, Bolduc, H. Watters; F. Watters, Hill, Murray; O'Connell, Gilchrist, Soublière.

WRIGHTVILLE: — Belleau, Sloan, Proulx; Legris, Gorman, Roy; Galipeau, Hamelin, Lesage.

ARBITRES: — MM. Goderre et Goderre.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1 — La Bourse, F. Watters . . . 0.15

AUTRES PERIODES

Pas de point.

PUNITION: — Aucune.

N.-EDINBURGH SUR LE TAS AUX QUILLES

Les statistiques de l'Internationale pour la deuxième série.

J. O'NEIL A FAIT LA MEILLEURE MOYENNE

Les plus récentes statistiques de la ligue de quilles Interprovinciale, préparées par le dévoué secrétaire Jos. Lafortune, font voir que le New-Edinburgh mène présentement la parade avec un record parfait de neuf victoires.

Hull-Cité suit avec cinq victoires et une défaite. L'Hôtel de Ville n'avait pas encore gagné une seule partie. Voici les chiffres pour la deuxième série à date.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	Moy.
N.-Edinburgh	9	0	1000
Hull-Cité	5	1	.833
St-Paul M. A.	6	3	.667
Rideau No 2	4	2	.667
Rideau No 1	5	4	.555
Hull B. B.	3	6	.333
Ste-Anne A.	2	4	.333
Ste-Anne B.	2	7	.222
Hôtel de Ville	0	9	.000

MEILLEURS TOTAUX

W. Brisbois, 640; J. O'Neil, 626; J. R. Legault, 614; H. Larocque, 612; W. Pasch, 609; O. Holtz, 607; J. Lafortune, 603; Z. Rivet, 602; E. Martin, 600.

MEILLEURES SERIES

J. R. Legault, 254; O. Holtz, 248; W. Faschr, 246; P. Blum, 245; J. C. Dumouchel, 241; P. Roncari, 238; T. Darcy, 237; Jos Lafortune, 235; Déry, 235; L. Catellier, 234; J. O'Neil, 233; F. Hupp, 232; Alf. Baizana, 232; N. Gravel, 231; J. Lamarche, 231; H. Larocque, 231.

LES MOYENNES

	P.	Quilles	Moy.
O'Neil J.	27	5307	196.15
Lamarche J.	33	6211	188.7
Lafortune J.	36	6655	184.31
Pasch W.	33	6059	183.20
Holtz O.	36	6526	181.10
Bradley J.	27	4877	180.17
Dumouchel J. C.	36	6469	179.25
Darcy T.	36	6442	178.34
Hupp F.	33	5872	177.31
Roncari P.	21	3755	178.17
Brisbois W.	27	4787	177.8
Hamelin J.	30	5312	177.2
Steyvers	33	5810	176.2
Lemieux O.	36	6281	174.17
Baizana Alf.	36	6272	174.8
Vaillancourt J.	24	4183	174.7
Legault J. R.	33	5690	172.14

SUR L'HISTORIQUE TERRASSE



Mlle J. A. R. McCurdy, de Toronto, et Martin Griffith, de Buffalo, se livrent à leur sport favori du patin sur la patinoire du Château Frontenac, à Québec. La Vieille Capitale est le rendez-vous des sportifs de tout le continent par le temps qui court.

LA FORTUNE FAVORISE LES PATRIOTES CONTRE LA TROUPE DU CENTRAL

Les Hullois contribuent deux points au total de leurs adversaires — Du travail sensationnel de part et d'autre — Le Frontenac termine en tête de la procession.

LES ESPRITS SE FONT CHAUDS VERS LA FIN

Dignes contribuables et disciples de Pythagore, écoutez ceci! N'eut été la grande générosité des gladiateurs du Hull-Central, le Frontenac, meneur de la ligue transpontine, aurait essuyé une défaite inattendue lundi soir, à l'Académie de La Salle. Oui, messieurs, les Patriotes, en battant les Centraux, par 3-2, doivent deux de leurs points aux actes de courtoisie de leurs adversaires.

Un tel point fut compté dans la deuxième session et un autre dans la strophe initiale.

C'est chose vraiment étrange, mais c'est comme celà! On se fut cru au combat Chicago-Ottawa, la semaine dernière.

RESISTANCE ACHARNEE

Quoique battu, le Hull-Central peut se vanter d'avoir donné du fil à retordre aux Patriotes invincibles. Un ralliement sensationnel, dans la dernière session, faillit mettre les Hullois sur un pied d'égalité avec les vainqueurs qui devaient entreprendre un pèlerinage à quelque sanctuaire national en actions de grâces.

Les Petermen l'ont échappé belle. La joute fut très intéressante, cependant, et les amateurs qui refusèrent de quitter leur foyer pour voir les équipes aux prises ont manqué un spectacle peu banal.

LES INCIDENTS

Le Frontenac s'attendait à ne faire qu'une bouchée de ses adversaires. Dès le début des hostilités, Reinhart, Mulroney, Pilon, Rockburn, Graham se mirent à l'oeuvre comme des conquérants et, en moins de quatre minutes, Reinhart réussit un coup du côté. Vers la fin de la séance, le Central fit son premier acte généreux pour donner aux Patriotes un avantage de 2-0.

Rockburn menaçait la cage de St-Laurent: Moussette, se portant à la rescousse, bloqua l'ennemi mais en voulant déblayer son terrain, il poussa le biscuit dans le chaudron. C'était peu encourageant.

UNE AUTRE GIFLE

La deuxième strophe venait à peine de commencer que Courville poussait un long coup qui remettait les Centraux dans la course et faisait peur au Frontenac.

Peu après, Graham releva le courage de ses confrères lorsque son coup toucha le filet par pur hasard. St-Laurent avait arrêté la rondelle, mais par un mouvement brusque de son patin, il l'envoya en lieu sûr.

La troisième strophe fut la plus farouche de la randonnée. Quatorze minutes s'étaient écoulées lorsque Sauvageau se fit une trouée à travers l'équipe ennemie et fit sauter Leblanc. Les Patriotes, acculés au mur, résistèrent comme des possédés, gardant leur maigre avantage jusqu'au bout.

PAS DE DEBAT

Quoique la joute ne fut pas très rude, les esprits s'échauffaient dans la troisième strophe et les arbitres durent sévir. C'est ainsi que le sieur Graham eut à purger une sentence de cinq minutes pour avoir fait du vent dans le visage de maître Goderre.

Il avait aussi agrafé une mineure dans la deuxième séance.

ALIGNEMENTS

FRONTENAC: — Leblanc, Mulroney, Pilon; Graham, Reinhart Rockburn; subst.: Gowdie.

HULL-CENTRAL: — St-Laurent, P. Crevier, Courville; J. Moussette, Raymond, Sauvageau; subst.: P. Moussette, Cholette.

ARBITRES: — MM. A. Goderre et E. Goderre.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1 — Frontenac, Reinhart . . . 3.45
2 — Frontenac, Rockburn . . . 10.15

PUNITION: — Aucune.

DEUXIEME PERIODE

3 — Central, Courville . . . 7.00
4 — Frontenac, Graham . . . 4.30

PUNITIONS: — Reinhart, Graham.

TROISIEME PERIODE

5 — Central, Sauvageau . . . 14.20

PUNITIONS: — Graham, 5 minutes; Rockburn, Courville.

"Le Lumbago me fit grandement souffrir"

"La douleur dans le dos et les tiraillements me courbaient en deux. Les douleurs parfois étaient si prononcées que je perdais presque connaissance. J'essayai tout ce qui me tombaient sous la main. Vous pouvez bien imaginer ma joie lorsque l'"Huile St. Jacob" me donna le soulagement que je cherchais depuis des années."



"L'Huile St. Jacob" donne un soulagement presque tout de suite de la sensibilité, de la raideur, de la douleur, du clochement. Son effet est unique en son genre, calmant et pénétrant. Elle atteint directement la partie affectée et chasse toute la sensibilité. C'est le remède par excellence pour le Lumbago, le Rhumatisme, la Névrite, etc. Elle ne désappointe jamais. Et elle ne brûle pas la peau. Procurez-vous une petite bouteille d'"Huile St. Jacob" en toute pharmacie et essayez-la.

LE DÉTAIL DE LIGUE N.-DAME

LA SERIE DE CHAMPIONNAT COMMENCE MERCREDI.

Le Notre-Dame No 1 et le Ste-Anne No 1 se rencontreront dans la série de détail pour le championnat de la ligue de quilles Notre-Dame, après avoir remporté de vifs succès au cours de la série éliminatoire.

La série commence mercredi soir au Monument National. Voici les joueurs éligibles à ce concours:

NOTRE-DAME I — Ralph Baizana, Albert Baizana, Ed. Johnson, Ed. Gariépy, R. Lacroix.

STE-ANNE I:—P. E. Côté, A. Fréchette, L. Gravel, R. Sauriol, A. Aubry.

LE CLASSEMENT

	G.	P.
Notre-Dame No 1	21	9
Ste-Anne No 1	20	10
Notre-Dame No 2	15	15
St-François For.	12	18
St-François No 1	11	19
Ste-Anne Forest	11	19

EDWARDSBURG-AUGUSTA

Prescott, 2; N.-Augusta, 1.
Domvilel, 1; Ventnor, 1.
Spencerville, 2; Brinston, 1.
Cardinal, 5; Morrisburg, 3.

LIGUE PONTIAC

	G.	P.	Pts
Shawville	5	3	10
Campbell's Bay	5	3	10
Quyon	4	4	8
Fort Coulonge	2	6	4

UNE PARTIE QUI A FAIT IMPRESSION

LE SEGUIN-FRERES VISITE LE SAINT-ALEXANDRE POUR LUTTER CONTRE LES SAVANTS. ST-ALEXANDRE GAGNE PAR 2 A 1.

ST-ALEXANDRE, 30. — Selon leur coutume les Séguin-Frères ont tenu cette année encore à venir se mesurer avec leurs amis de Saint-Alexandre. Au dire des spectateurs ce fut une magnifique randonnée du commencement à la fin. Les deux équipes aux prises nous ont donné 60 minutes de beau jeu, presque sans punition aucune, et quand la cloche finale retentit, les Etudiants triomphaient par 2-1.

Première Période

Dès le début le jeu fut rapide et à mesure que le temps s'écoulait on sentait l'enthousiasme monter. Ce furent de belles montées individuelles, de belles passes, des courses rapides, des arrêts impossibles. Le point qui fut fait pendant cette période est le résultat d'une avance rapide des Saint-Alexandre dans le camp ennemi. Grâce à leur présence d'esprit et à leur "combine" au moment propice, la rondelle entra sans crier gare. Pointage, 1 à 0 pour les Saints.

Deuxième Période

Tous les Séguin-Frères vont à l'attaque guidés par Reinhart. Les nôtres se défendent vaillamment, encouragés par tout le monde. Ils vont, viennent, reviennent, contournent les buts, retournent à leurs positions et font si bien que Gowdie est de nouveau pris en défaut.

Saints, 2; Séguin, 0.

Troisième Période

Ce fut le clou de l'après-midi. Pendant 20 minutes on se disputa la victoire. Le jeu déjà d'une grande vitesse devint vertigineux.

La rondelle devenait folle sur la glace et les joueurs faisaient des tours de force pour essayer de l'amener dans les buts. Enfin, après avoir voyagé de bout en bout pendant plusieurs minutes elle finit par entrer dans les buts alexandrins. La partie continua de plus en plus entraînante mais elle se termina par une nouvelle victoire pour Saint-Alexandre, 2 à 1.

AU WRIGHTVILLE

Nous attendons avec impatience le retour de l'équipe de Wrightville, dimanche prochain.

Avis est donné à tous ceux qui veulent voir une belle partie de se rendre vers les deux heures à Saint-Alexandre. Il y aura des émotions pour tout le monde.

'S SUCCES DE 1927 SUR NOTRE TURF

Les établissement Hertz et Wheatley ont établi des records.

LEURS GAINS SONT FABULEUX

L'histoire du turf en Amérique ne fournit pas de parallèle aux magnifiques succès remportés par les établissements Hertz et Wheatley durant la campagne 1927.

Si l'on prend en considération que ces écuries n'en étaient qu'à leurs débuts, les résultats obtenus sont considérés comme phénoménaux par les amateurs du turf. Les chevaux de Mme John-D. Hertz ont gagné plus que ceux de Wheatley. Les gains réalisés par Anita Peabody et Reigh Count, qui se sont classés premier et deuxième dans le Futurier, s'élèvent seuls à $103,500, tandis que le prix d'élevage, $3,000, alla à la ferme Leona, qui appartient à M. et Mme Hertz.

MORT DE DICE

Quatre des six chevaux de deux ans pris aux écuries de Harry Payne Whitney pour Mme H.-C. Phipps et son frère, Ogden L. Mills, pour partir sous les couleurs de Wheatley, ont gagné $80,000. La somme aurait probablement été plus considérable si Dice, le meilleur poulain du groupe, ne fut mort à Saratoga.

En 1902, l'écurie de Green-B. Morris arrivait en première position pour les argents gagnés aux Etats-Unis avec $98,350, moins que ce que Mme Hertz a encaissé dans une seule course, le Futurity.

DE BEAUX RECORDS

En 1926, Whitney a gagné $407,193 contre Glen Riddle $199,142 en 1925. En 1924, M. Whitney avait encaissé $240,193.

Les écuries Rancocas gagnèrent $262,500, $239,503 et $438,849 en 1921, 1922 et 1923. Le dernier chiffre, un record mondial, fut atteint surtout par la victoire de Zez, qui décrocha $100,000 en triomphant de Papyrus dans une course internationale en Amérique.

CLASSEMENT FINAL DU CIRQUE HULLOIS

	G	P	N	Pr	Ct	Pts
Frontenac	8	1	1	41	13	17
La Bourse	7	2	1	31	15	15
Notre-Dame	5	2	2	17	9	12
Wrightville	5	2	2	17	9	12
Hull-Central	0	10	0	10	44	0

UPPER OTTAWA

Arnprior, 7; Almonte, 3.
Pembroke, 3; Renfrew, 1.

LIGUE ST-CHARLES

Le Royal a triomphé du St-Charles, par 8—2, et Ottawa-Est a battu les Stars, 3—1, dans la ligue indépendante St-Charles, lundi soir.

Gauthier fit deux points pour Ottawa-est, et Ouellette, le troisième. Valiquette compta celui des Stars.

LES ÉTUDIANTS DE ROCKLAND AU PREMIER CROCHET

HALTE LA, LES "ST-JOSEPH" SONT LA. — UNE VICTOIRE ECLATANTE.

ROCKLAND, 30. — Eh bien! chers amis les guerriers de l'école St-Joseph sont sans merci. Partout où ils passent, il leur faut une victoire. C'est ainsi qu'ils continuèrent leur bon travail, jeudi soir, contre les gladiateurs de la "Haute Ecole".

La rondelle fut mise au jeu à 4.30 hrs. Les directeurs avaient su choisir un arbitre compétent dans la personne de M. St-Jacques.

A peine la rondelle avait-elle touché la glace que la danse commençait. C'était plaisir de voir tous ces jeunes soldats se démener comme si leur vie dépendait du succès de la partie. Il s'agissait de sauvegarder l'honneur de l'école et tous y allaient de grand coeur.

Ici, c'était Gareau qui avec un instinct de destruction passait en bourrasque parmi une bande d'adversaires. Mais ici, c'est Perron qui n'a pas pitié de l'âge et arrête sans merci des colosses qui s'aventurent trop loin. Mais qui est-ce que ce petit qui travaille si fort. Ah! celui-ci? C'est Rousson, l'habile troupier de M. Millette.

Ils sont bien sévères ces deux défenses du St-Joseph qui repoussent sans pitié tous les envahisseurs. Ah oui! là côte à côte, pour cause commune, travaillent notre principal, M. Millette, et Dion.

UN JEU BRILLANT

Cependant, il ne faut pas oublier ici le brillant cerbère Lépine qui, bien que très affairé, trouve le moyen de toujours sourire.

Lafleur et Couillard sont les vaillants aides de cette troupe d'élite.

Mais, parlons de la partie. Ce fut une affaire rapide et exempte de rudesse. Les courses rapides, coupées de mille zigzags se succédaient. M. Millette se souvenant des jours d'autrefois réussissait des courses inquiétantes pour l'adversaire. Morris, chez l'adversaire, y allait de tout coeur.

La deuxième période vit la débâcle cependant. M. Millette devenait dangereux et tout d'un coup, jugeant le moment propice il descendit de bout en bout pour planter le précieux caoutchouc dans le panier ennemi. La marge quoique faible était suffisante. Ce fut le seul point de la randonnée. Les "St-Joseph" étaient encore victorieux.

Les philosophes de l'école St-Joseph savent donc joindre l'utile à l'agréable. Ils savent aussi bien étudier que jouer et, ce n'est pas peu dire.

UN HOMME DEVOUE

Nous devons donc des remerciements à notre principal, M. Millette qui s'intéresse ainsi à nous. Chers amis, espérons que nous verrons encore à l'oeuvre ces guerriers valeureux qui prouvent bien que "La valeur n'attend pas le nombre des années".

CARSON VA A STRATFORD

MONTREAL, 31. — Frank Carson, ailier droit des Maroons, est retourné à Stratford, pour porter les couleurs des Nationaux, dans la ligue Canadienne.

TONY CONTENU PAR UN INDIEN

PHILADELPHIE, 31. — Tony Canzoneri, poids-plume de New-York, et Pete Nebo, Indien séminole, ont fait match nul de dix assauts ici, lundi soir.

Association Américaine

Winnipeg, 2; Kansas Mity, 0.
Duluth, 3; Minneapolis, 0.

LA COURSE SE FAIT DES PLUS MOUVEMENTÉES

Le La Salle a d'excellentes chances de reprendre la deuxième place.

LA POURSUITE DU SHAMROCK

La saison tire à sa fin dans la ligue de la Cité, mais cette dernière période du concours, qui s'ouvre demain soir, sera la plus importante de la campagne, au point de vue du La Salle et du Shamrock.

Ces deux équipes sont, en effet, acculés au mur et le moindre faux pas pourrait fort bien leur enlever toute chance de participer au détail. Les Savants ont encore trois parties sur leur liste, cependant que les Libre-Statistes en ont quatre.

C'est donc dire que la céduic, favorisant quelque peu les Irlandais, forcera les Etudiants à leur plus grand effort pour obtenir la décision dans le dernier furlong. Nous avons bon espoir que nos Habitants ne failliront pas à la tâche.

CONTRE ARTILLEURS

Le La Salle sort contre les Artilleurs mercredi soir, et il faut qu'il gagne à tout prix, afin de garder sa position en troisième place, sans compter qu'il peut se hisser au deuxième échelon, parce que le Montagnard fait aux Burghs dans le deuxième engagement et la défaite des Grimpeurs n'est pas du tout impossible.

En escomptant la victoire des Savants et la déroute du Montagnard, ou arriverait au pointage suivant: 1—New-Edinburgh, 21; 2—La Salle, 16; 3—Montagnard, 15.

Nous espérons donc que tous les partisans de l'équipe Savante envahiront le palais de glace de Brunton, mercredi soir pour applaudir leurs favoris et les encourager au triomphe. C'est la première partie à l'affiche.

GROUPE RIDEAU

Perth . . . . 4; Smith's Falls . 2
Chesterville . . . 4; Finch 3

SAVANTS TRIOMPHENT

MONTREAL, 31. — L'Université de Montréal a triomphé de la M. A. A. A. par 5-1, et le Victoria a déclassé McGill, par 9-0, dans des parties de l'Association de Québec jouées ici lundi soir.

LIGUE DES PRAIRIES

Saskatoon, 1; Moose Jaw, 1.

Ce Peintre Souffrit de l'Estomac 5 Ans Durant

"C'est très décourageant pour un ouvrier de souffrir à un tel point de l'estomac. Une incommodité qui l'empêchait de travailler parfois deux semaines durant. Tel fut le sérieux état de M. Herbert Brown, 68, rue Toronto, Winnipeg, quand il commença à prendre du Tanlac. "Chaque fois que je mangeais", écrit M. Brown, "mon estomac en souffrait, la nourriture sûrissait et les gaz pressaient à un tel point contre mon coeur que ce dernier palpitait très fort, au point que je pensais qu'il allait sortir de mon corps. Je dus discontinuer de manger des aliments solides et je vivais presque seulement sur du lait. Durant cinq ans je me maintins ainsi, car pas un médicament ne me fit du bien.

"Finalement je décidai d'essayer le Tanlac. Ce médicament me remit sur pieds. Mon estomac est maintenant en un splendide état et je mange comme un loup. Tout me va et je n'ai jamais un soupçon de gaz ou de gonflement depuis que je prends du Tanlac."

Voilà une des milliers de personnes qui ont été restaurées à la santé grâce au Tanlac. Laissez-le faire la même chose pour vous. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui chez le pharmacien. L'on vous remboursera votre argent si vous n'êtes pas satisfait.

Tanlac

52 millions de bouteilles en usage

AUDITORIUM
OTTAWA'S COMMUNITY CENTRE

Sous le distingué patronage de Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Vicomtesse Willingdon.

HOQUET N. H. L.

TORONTO vs SÉNATEURS d'Ottawa

Mardi, le 31 Janvier

TREIZIEME JOUTE

Rondelle en jeu à 8.30 p. m. Musique par la fanfare des G. P. G. G.

Sièges réservés: $1, $1.10, $1.35, $1.75, $2.20, impôt compris.

Extrémité Foule: Adultes, 50c; Garçonnets, 25c, impôt comp.

Le plan ouvre mercredi, le 25 janvier.

Vente des sièges chez Goldstein, 57 rue Sparks, et à la Pharmacie Rochester, angle des rues Sparks et Bank.

Le plan ouvre lundi, 30 janvier. Vente des sièges chez Goldstein, 57 rue Sparks; à la Pharmacie Rochester, angle Sparks et Bank. Gardez vos talons de billets. Voyez la notice au revers.

Exposition d'Automobiles d'Ottawa

Du 6 au 11 Février

Dans le Nouvel

Edifice Colisee

ENTREE — — — — 25c

Une presse servile par crainte ou par intérêt, c'est le pire des fléaux.
Pierre BAYARD.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
MERCREDI, 1er FEVRIER 1928 — 32e jour de l'année
Lever du soleil 7.16 — Lever de la lune 8.45
Coucher du soleil 5.00 — Coucher de la lune 3.43
QUARANTE-HEURES
Sœurs de la Ste-Famille, Archevêché, 21 janv., 1 et 2 fév.
FETE DU JOUR — S. Ignace, évêque et martyr.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la patrie.
Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES.
Services télégraphiques.
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.
Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidien

ABONNEMENTS

Quotidien

Canada	$5.00	Etats Unis	7.00
Ottawa par poste	6.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	2.00	Etats-Unis et Union Postale	3.00

OTTAWA, LE 31 JANVIER 1928

Les opinions de M. Bennett

Le chef de l'opposition a parlé. — Il expose ses idées sur l'immigration et sur la nouvelle condition politique du Canada.

M. Bennett a débuté hier dans son rôle officiel de chef de l'opposition devant une Chambre des Communes au grand complet et au milieu d'une foule d'auditeurs venus assister au déploiement d'une éloquence qui n'a perdu ni de son abondance ni de son tumulte.

Le chef de l'opposition, quelques jours auparavant, avait parlé, sans se compromettre, des principaux problèmes politiques de l'heure. Hier il a pris position.

A ses yeux, le Canada a besoin de plus d'immigrants et c'est au Parlement à voter tout l'argent nécessaire, quand bien même il en faudrait beaucoup.

M. Bennett se demande aussi ce qu'attend le gouvernement pour remettre à l'Alberta ses ressources naturelles.

Enfin, le projet d'envoyer des ministres plénipotentiaires canadiens dans les principales capitales du monde ne lui sourit pas.

x x x

M. Bennett avait bien dit l'autre jour en parlant de la question de l'immigration: "Ne croyez-vous pas que notre premier but à atteindre devrait être de faire tous les efforts possibles pour amener chez nous de nouveaux colons, pour peupler les grands espaces libres avec une population heureuse et satisfaite..." mais il avait ajouté immédiatement: "et de plus, pour faire en sorte que la population que nous avons actuellement reste au pays?". Et il citait des statistiques tendant à démontrer en effet que le Canada ne garde même pas l'excédent naturel de sa population.

Or, M. Bennett, malgré cela, demande que le gouvernement consacre encore plus d'argent pour les fins de l'immigration.

Ce n'est pas logique. Le ministère de l'Immigration gaspille des millions chaque année puisque les immigrants attirés ici à gros frais ne restent pas au Canada ou qu'ils déplacent un nombre équivalent de Canadiens.

Pourquoi alors gaspiller d'autres millions? Pourquoi inonder à vantage le pays d'étrangers qui ne peuvent être assimilés? Pourquoi ne pas s'efforcer au contraire de conserver les Canadiens au Canada?

Ces questions sont de la plus grande importance et il est à souhaiter qu'elles soient discutées à leur mérite au cours de la session.

x x x

M. Bennett trouve étrange que le gouvernement n'ait pas encore remis à la province de l'Alberta ses ressources naturelles.

La Cour Suprême du Canada a rendu sa décision, il est vrai, mais le Conseil privé d'Angleterre devant lequel la cause est en appel n'a pas encore rendu son jugement.

M. Bennett qui a déclaré il y a quelques jours seulement que les minorités avaient des droits dans toutes les provinces du Canada ne voudrait pas que la minorité catholique de l'Alberta soit frustrée de ses droits par une action trop hâtive.

x x x

Quant à la question de la représentation diplomatique du Canada à l'étranger, elle ne devrait pas faire l'objet d'une discussion au Parlement.

Cette représentation est la conséquence naturelle de la condition politique des Dominions, telle que définie par la Conférence impériale de 1926.

C'est un pas en avant dans la voie de l'autonomie, de la responsabilité, de l'indépendance. C'est, pour le Canada, le passage de la jeunesse à l'âge mûr, un début dans la société des nations souveraines. Il ne faudrait pas que M. Bennett, par un sentiment impérialiste plus fort que celui même des hommes d'Etat anglais, retarde le progrès du Canada, quelles que soient les conséquences inévitables de ce progrès pour la cohésion et le maintien de l'Empire britannique.

Charles GAUTIER.

Au Jour le Jour

Prospérité.

On nous chante sur tous les tons depuis quelque temps la prospérité du pays. Adversaires irréductibles, politiciens des deux partis se rencontrent dans une commune louange à l'adresse de la grandeur présente et future du Canada. Ils ne s'accordent plus que lorsqu'ils discutent des causes qui ont produit des effets aussi prodigieux. Le chef de l'opposition, l'hon. R. B. Bennett, qui a le discours facile, depuis qu'il a en mains les destinées de son parti, ne peut en toute conscience attribuer le relèvement de nos finances au gouvernement libéral. D'un autre côté, il est un fait indéniable, c'est que ce relèvement réel ou apparent s'effectue, Mckenzie King et Lapointe régnant, deux libéraux authentiques. En présence de ce fait un peu embarrassant, M. Bennett, qui sait que les événements se prêtent à de multiples interprétations, fera rejaillir sur lui-même ou plus précisément sur le parti dont il a la gouverne tout le mérite d'une politique qui rend les orateurs si optimistes. Il disait, à Ottawa, à la veille de l'ouverture de la session fédérale, que c'est aux principes posés par les chefs du parti conservateur que notre Dominion doit l'ère de progrès et de développement intense qu'il traverse. Soit, soit. Mais, au Canada, tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes. Notre dette nationale atteint encore plusieurs milliards de dollars. Nous réussissons à payer les intérêts et amortir annuellement la dette. Il ne faudrait qu'un mauvais coup de barre pour nous obliger à envisager le spectre de la banqueroute. Le seul moyen de remédier au mal, quand les revenus ne rencontrent plus les dépenses, c'est d'imposer de nouveaux impôts. On l'a fait. Et si l'on ajoute une meilleure administration des chemins de fer nationaux, une économie plus surveillée dans la dépense des deniers publics, on a le secret de la prospérité présente qui nous permet d'envisager l'avenir avec un certain optimisme.

Immigration.

C'est à force d'en parler, d'examiner le problème sous tous ses aspects que nous parviendrons à lui donner sa véritable solution. Aussi tous les personnages, toutes les vedettes, banquiers, présidents de grandes compagnies, directeurs de grandes maisons de commerce, hommes politiques en font-ils le thème de leurs discours; et les gazettes font écho, commentent, approuvent ou désapprouvent. Sir Charles Gordon, élu récemment président de la banque de Montréal, expose à un déjeuner-causerie, les principes généraux d'une bonne politique d'immigration. Il parle, à Montréal, leton, aux magnats de l'industrie de la pulpe et du papier. L'immigration, à son sens, et cela semble d'une logique indiscutable, devrait s'effectuer d'elle-même sans qu'il en coûte un dollar au gouvernement. Il n'est que de créer les emplois, et les étrangers viendront les occuper à leurs frais. C'est la politique inverse que nos gouvernants semblent suivre. Ils font venir les immigrants par milliers et se demandent ensuite comment ils feront pour les employer. "Il faut d'abord assurer un emploi, une occupation à chaque colon qui débarque au pays. Autrement ils ne sont pas seulement inutiles, mais nuisibles". Il est donc préférable, dans ces conditions de les laisser dans leur patrie, et surtout de ne pas nous imposer des sacrifices énormes en argent pour les faire immigrer. Le président de la banque de Montréal ne pouvait exposer meilleure politique d'immigration. Puisse-t-elle s'imposer à l'attention de nos gouvernants qui paraissent se désintéresser d'un problème de première importance.

L'Eglise anglicane.

La Revue des Deux Mondes, livraison du 1er janvier 1928, publie sous la signature de M. René Pinon, une chronique des récents événements politiques qui retiennent particulièrement l'attention. Il y fait les observations les plus intéressantes, lorsqu'il vient à parler de l'Angleterre, touchant le Prayer Book, ou le Book of Common Prayer. Il ressort de tous les débats parlementaires et extra-parlementaires qui ont abouti au rejet du nouveau rituel qu'une scission est à la veille de s'opérer dans l'Eglise anglicane. Elle est d'ailleurs consommée en fait. Il ne lui manque plus que la consécration officielle du Parlement anglais qui est la suprême autorité en la matière. Les anglo-catholiques, qui n'ont encore de catholiques que le nom, qu'on ne s'y méprenne pas, sont partisans de l'union avec Rome. Ils ont à leur tête Lord Halifax qui consacra une grande partie de sa vie à l'oeuvre de l'Union des Eglises. Les Evangélistes de leur côté tiennent que tout rapprochement avec Rome est impossible, et l'enthousiasme avec lequel ils défendent leur thèse montre bien que "la vieille Angleterre n'est pas morte". "Il est évident que si la scission s'opérait comme le prévoit Sir W. Johnson Hicks, l'Eglise établie aurait vécu, et une des plus solides institutions nationales de l'Angleterre historique aurait disparu avec elle". On peut présumer aussi que l'Eglise Anglicane devenant indépendante du Roi et du Parlement cesserait de constituer un rouage du Gouvernement, et de ce seul fait ferait un grand pas vers l'orthodoxie.

Sensation.

Un journal de Montréal, aux tendances politiques bien définies, se réjouit de ce que les Conservateurs "ne trouvent rien à reprendre et rien à redire au programme sensationnel— la sensation n'est-elle pas le meilleur gage de succès? — que le discours du trône annonçait à l'ouverture des Chambres à Ottawa. Nous estimons pour notre part, qu'il fait plutôt sensation par ce qu'il s'abstient prudemment d'annoncer. Loin de nous d'ailleurs la pensée d'en vouloir blâmer le gouvernement. C'est une tactique parlementaire qui ne peut, touchant certains problèmes du moins, que bien servir les intérêts du pays. Le gouvernement ne dit mot du projet de canalisation du Saint-Laurent. Cette entreprise, recommandable en soi, deviendrait une mauvaise mesure si elle était réalisée prématurément. Aussi le gouvernement qui le comprend, ce qui n'est pas un mince mérite, a adopté une politique de temporisation qui dans l'occurrence sert également bien les intérêts du pays et les siens propres. Le discours du trône ne parle pas du tarif? Qui nous fera jamais croire que libéraux et conservateurs ne soient au fond du même avis à ce sujet. Il n'y a que de gros intérêts peut-être qui les divisent. Les partis ont tour à tour passé du libre-échange à la protection suivant que le gouvernement se déclarait protectionniste ou libre-échangiste. En somme, si le gouvernement ne votait que les lois proposées dans le discours du trône, la session serait courte, et la législation, maigre. Celui-ci, il est vrai est le menu de la législation à venir; mais il pourvoit à l'accomplissement d'une formalité, au maintien d'un protocole plusieurs fois centenaire, marque l'ouverture des débats; et comme tel, l'on ne doit lui attacher qu'une importance tout à fait relative.

Responsabilité.

L'Allemagne n'admettra jamais qu'elle est seule responsable de la guerre. Evidemment on lui concédera que si, en 1914, il n'y avait eu sur notre planète qu'un seul souverain, et qu'il se fût appelé Guillaume II, il n'y aurait point eu de conflits internationaux; et partant, s'il y avait eu guerre, les Allemands devraient avouer qu'ils sont bien les auteurs de la discorde. Il vient de paraître un grand ouvrage officiel allemand sur les origines de la guerre. Et la conclusion est que la guerre n'a point originé dans le cerveau de l'ex-Kaiser. L'Europe Nouvelle, une revue française qui s'occupe plus spécialement de politique étrangère lui donne la réplique, et le réfute avec une profusion d'arguments qui va même jusqu'à la prodigalité, aussi les légistes allemands devront-ils recommencer le même ouvrage toujours à refaire, et le Président des Etats-Unis d'Allemagne et le chancelier, M. Stresemann, remanier et répéter leurs discours. Il paraîtra toujours aux yeux des nations, qui ne sont pas au courant des dessous de la politique internationale, que les grands responsables du conflit de 1914 sont les gouvernements qui l'ont commencé. Aussi est-ce faire une dépense inutile de syllogismes pour prouver son innocence, quand on a, comme l'Allemagne, préparé, attendu et déclaré la guerre. Il serait donc plus sage de songer à éviter les guerres futures que de chercher à établir la responsabilité des guerres passées.

R. F.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

PREMIER DISCOURS DE M. BENNETT ET LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT

(Par Charles MICHAUD)

Evidemment le nouveau chef conservateur, M. R.-B. Bennett, est homme populaire. Il sait attirer les foules. Hier après-midi les galeries de la Chambre des Communes n'ont pas été assez vastes pour contenir toutes les personnes des deux sexes et de toutes les classes sociales qui se pressaient pour l'entendre, et les corridors devaient enserrer entre leurs murs de pierre le fort contingent des déçus. On sait, la coutume parlementaire n'est plus un secret pour personne, que le chef de l'opposition suit immédiatement le secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône, dans le débat sur cette adresse, et depuis la grande convention de Winnipeg, tenue en octobre dernier, on fonde, un peu partout, des espérances très légitimes d'ailleurs sur les grandes qualités du chef nouveau!

La première impression qu'a donnée M. Bennett est celle d'un chef qui a conscience bien plus de ses obligations et de ses devoirs, qué des lauriers, et c'est d'excellent augure. Très cultivé, homme de loi et de lettres, il a souvent sur les lèvres des citations heureuses, tirées de Gladstone ou d'autres grands parlementaires anglais, devenus sans doute ses modèles. Une pareille opposition ne peut qu'avoir une admirable réaction sur le gouvernement, qu'elle obligera de se tenir dans les sphères élevées de la grande politique.

Et c'est ce que personne ne regrettera, tout nouveau que cela puisse paraître, suivant les débats des sessions précédentes!

M. Bennett a touché maintes questions de première importance, comme le commerce, l'immigration, le retour des ressources naturelles aux provinces des Prairies, et autres, de grande envergure, mais il a eu la main très heureuse quand il a provoqué, de la part du premier ministre, une déclaration évidemment très importante sur le projet qui tient depuis trois ans du moins les esprits en suspens, la canalisation de notre grand fleuve Saint-Laurent.

M. Bennett a la réputation d'un homme d'affaires. Le premier ministre ne l'oublie pas. Aussi est-ce à l'homme d'affaires qu'il s'est adressé. Que fait, disait-il, en effet, l'homme d'affaires, en face d'une transaction de première importance? Il médite, n'est-ce pas? Il réfléchit, il calcule ses chances de succès ou les dangers de la défaite. Mais va-t-il divulguer à la première occasion ce qui se passe dans son esprit? Non pas. Il sait très bien que son indiscrétion pourrait éloigner à jamais le succès, que sa discrétion lui aurait pleinement assuré.

Et voilà pourquoi le gouvernement n'a pas cru insérer dans le discours du Trône de cette année l'étude du projet de la canalisation du Saint-Laurent!

L'explication du premier ministre est fort heureuse. Elle réalisait toutes les conditions pour agir à merveille sur son vigoureux adversaire qui a reçu la mission de diriger l'opposition, et elle a agi!

M. Cahan, qui a inscrit au feuilleton de la Chambre une résolution de nature à provoquer une déclaration précise du gouvernement sur la même question, a sans doute senti qu'il avait tout de suite la réponse aux questions qu'il a inscrites ...

Ce qui ferait croire que le projet de canaliser le Saint-Laurent n'est pas à la veille de se réaliser, et qu'il coulera bien de l'eau dans notre grand fleuve avant qu'on ait creusé son lit pour recevoir les transatlantiques.

La Chambre a repris à trois heures cet après-midi le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, et les deux orateurs de la seule séance de la journée ont été le chef de l'opposition conservatrice et le premier ministre King.

Le discours de M. Bennett est le premier, sur des points de politique canadienne, qu'il ait prononcé en Chambre depuis qu'il agit en qualité de chef de l'opposition. Les conservateurs l'ont applaudi à maintes reprises et M. Bennett le méritait bien. Le nouveau chef fait de la haute politique; sa première préoccupation est celle d'un critique averti, et non d'un chercheur d'obstacles inutiles. L'impression qu'il a donnée est excellente et à cause de cela les sympathies ne lui ont pas été ménagées.

Le premier ministre s'est attardé, suivant son habitude, sur les preuves de la prospérité nationale canadienne et a terminé son intéressant discours par une déclaration importante sur le projet de canalisation du Saint-Laurent.

M. BENNETT

"Le discours du Trône est remarquable autant par ce qu'il dit que par ce qu'il tait", disait M. Bennett, nouveau chef conservateur, au début de son discours sur l'adresse en réponse au discours du Trône, lundi après-midi, en Chambre des Communes. On dirait que le premier ministre a été sous l'impression que le pays avait tant accompli qu'il pouvait se passer de l'aider à persévérer dans ses progrès.

Le discours du Trône permet à la Chambre d'examiner les affaires du pays sous trois aspects différents: l'aspect domestique, l'aspect impérial et l'aspect international. M. Bennett n'a pas voulu commenter la partie qui a trait aux fêtes anniversaires de la Confédération. Il y en a qui ont trouvé excellent "de jouir, par réflection de la gloire des grands tant il est nécessaire, quelquefois, de sortir de son ombre."

—Ecoutez! interrompt l'hon. Lapointe.

—Je suis content de voir que l'honorable ministre de la Justice approuve mes remarques, parce que dans quelques minutes, je vais justement lui demander son assentiment. M. Bennett a réprimandé le premier ministre King pour avoir trop fait valoir l'importante du "status" du Canada lors des visites chez nous du prince de Galles et du premier ministre Baldwin. Il y a des années de ça un autre Prince de Galles et un lord Chancelier de la Grande-Bretagne ont visité aussi notre pays sans provoquer de déclarations à l'effet qu'il y avait eu des changements dans le "status" de notre pays.

LE COMMERCE

Il est probable, disait encore M. Bennett, que quand le discours du Trône a été rédigé les dernières statiques sur le commerce du Canada n'étaient pas encore connues. Actuellement, le commerce total du Canada est, pour cette année, à peu près le même que le chiffre de l'an dernier, avec cette différence que nos exportations ont diminué de $50,000,000 et nos importations ont augmenté de $80,000,000. Cette augmentation de 80 millions représente une très forte partie de produits qui auraient dû être fabriqués en Canada par des ouvriers canadiens. Le premier ministre du Manitoba a envoyé à Ottawa un mémoire demandant de secourir ses sans-travail. Calgary a dû prendre soin de ses chômeurs et dans des proportions plus considérables que ne le mentionnent les chiffres officiels, parce que tous les maisons des industries n'ont pas fait leur rapport.

De plus, le Pacifique Canadien a gagné 4,700,000 de dollars de moins l'an dernier que précédemment; le National a subi une diminution de revenus de cinq millions et demi. Que cela se continue et il n'y aura plus de revenu du tout, avec le temps. La suppression de ces revenus ne saurait manquer de placer le pays dans une situation très difficile.

RESSOURCES NATURELLES

Ensuite la population du Canada au lieu de rester stationnaire depuis cinq ans, n'a fait que diminuer. C'est la pure vérité. La science et de meilleures méthodes et des instruments plus perfectionnés ont aidé notre population à créer des richesses nouvelles pour deux millions environ, l'an dernier. Mais dans le même des matières premières pour le des matières premières pour le montant de 900,000,000 de dollars. C'est des pertes irremplaçables. Et les économistes prévoient un épuisement qui rendrait éventuellement la production impossible. Il ne saurait exister de prospérité ayant pour base la vente de nos ressources naturelles.

Nos cultivateurs et nos artisans ont réussi à engranger une récolte très abondante, aussi abondante que par le passé bien qu'ils aient diminué en nombre considérablement depuis trois ans. Le fait est que depuis 1921, les Provinces des Prairies ont perdu plus de 100,000 âmes. Le nombre des fermes occupées a aussi diminué de beaucoup, de 1921 à 1926. Dans le Manitoba, il y avait en 1921, exactement 52,252 fermes d'occupées et en 1926 il y en avait 53,251. Dans la Saskatchewan, il y en avait en 1921 plus de 119,451 fermes d'occu-

(Suite à la 5e.)

Etabli en 1889 — "Le Magasin de Satisfaction d'Ottawa" — Queen 5400

Notre Vente Annuelle de
MEUBLES
Elle bat actuellement son plein. Une profusion d'extraordinaires aubaines enchanteront les acheteurs économes en février. Nous sollicitons les comparaisons. Vous aurez grand profit à prendre votre part des occasions de notre Vente de Meubles de Février.

VENTE DE FEVRIER
LE MEILLEUR TEMPS POUR ACHETER

EXTRA EN GANTS
Gants de véritable Suède, modèles à poignets de fantaisie. Régulier $3.00. Aubaine exceptionnelle à $1.75
400 paires de Gants de véritable Suède, avec chics poignets et piqûres pour assortir. Dans les teintes de nu, atmosphère, chalet et sable. Pointures 5½ à 7½. Une véritable aubaine comme achat de Pâques.

Aubaines en Vêtements pour Hommes

Camisoles Envers Ouaté, Penman et Mercury, extra bien finies. Pointures 34 à 46. Pour écouler à ... 74c
Chandails Pullovers, cardigan tout laine, avec gros collets châles. En les teintes en vogue de chameau et blanc. Tailles 36 à 42. Régulier $3.95. Pour écouler à $2.19
Combinaisons Cee-Tee de Turnbul, tout laine, épaisseur et fini réguliers. Tailles 34 à 42. Régul. $3.50. Pour écouler à $5.95
Combinaisons de Laine Naturelle de Turnbull, avec poitrine et dos doubles, épaisseur idéale pour la température actuelle. Tailles 34 à 44. Régulier $3.50. Pour écouler à $2.85
Gants Doublés, tissu panier, entièrement doublés et extra bien finis. Teinte castor séulement. Toutes les pointures. Régulier $1.75. Pour écouler à $1.19
Gants de Laine Brossée, en bonne épaisseur chaude, finis avec bandes élastiques aux poignets. Dans les teintes de chameau, castor, gris et de fantaisie. Toutes les pointures. Régulier $1.00. Pour écouler à 69c



POUR GARÇONNETS

Sous-Vêtements de Laine Naturelle de Turnbull. Vêtements séparés faits avec poitrine et dos duobles. Epaisseur idéale pour l'hiver, tailles 22 à 34. Camisoles et caleçons. Tailles 22 à 24. Prix de vente $1.00
Tailles 26, 28, 30. Prix de vente $1.15
Tailles 32 et 34. Prix de vente .. $1.35
Combinaisons Combinaisons. Tailles 22 et 24. En vente à $1.45
26, 28, 30. En vente à $1.85
32 et 34. En vente à $2.15
Sous-Vêtements Envers Ouaté, Penman et Mercury. Camisoles et Caleçons, tailles 22 à 32. Prix de vente .. 49c
Combinaisons, 22, 26, 32 seulement, à 95c
Camisoles et Caleçons No 95 de Penman. Une quantité limitée de vêtements, en toutes les tailles, 22 à 32. Prix de vente comme aubaine exceptionnelle. Le vêtement $1.10

Rabais dans les Bas

Bas Soie et Laine. Un splendide assortiment de bas unis, grosses côtes et hauts à côtes. Toutes les plus nouvelles teintes et toutes les pointures. Valant jusqu'à $1.50. Prix de Vente 98c
Bas de Cachemire Tout Laine. Bas de laine de choix, en toutes les pointures et teintes. Talons et semelles renforcés. La paire 59c
Bas Sportifs. Tout laine et soie et laine, dispoist ions quadrillées et rayées. Toutes les pointures. Valant jusqu'à $2.50. La paire $1.59
Bas de Fil Pure Soie. Un vaste assortiment en toutes les plus nouvelles teintes et toutes les pointures. La paire 75c
Bas de Fil Pure Soie, d'extra bonne qualité, soie jusqu'au haut. Toutes des attrayantes teintes et toutes les pointures. La paire $1.00
Un oLt de Bas, comprenant des fins de séries, de laine, soie et laine, et soie avec un long haut de lisle. Toirs et tan .... 3 paires pour $1.00
Bas de Soie avec Talons Nouveautés. Toutes des teintes du printemps et toutes les pointures, bas de soie de qualité avec talons noirs nouveautés. Rég. $1.75. Spécial $1.25
Bas Soie et Laine, faits de fil pure soie et laine botany de qualité. Dans les teintes de fauve, nu, grain et noir. Pointures déclassées. Rég. $1.95. Prix de vente $1.39
Bas de Laine Epais pour Garçonnets et Fillettes, grosses côtes, dans les teintes de fauve, gris, sable, noir et blanc. Bonne série de pointures. La paire 89c

VENTE DE SKIS

Leçons de ski théoriques de Poulin GRATIS

Skis de bois dur (de bouleau et hickory, garantis). En vente aux bas prix suivants:
Bouleau, 5 pds jusqu'à 8 pds. La paire, $2.45 à $4.95
Hickory, 6 pds 6 pcs jusqu'à 7 pds 6 pcs $10.00
Harnais Hagen $1.45 et $1.95
Pôles de Ski, la pr. $1.25
Tous les autres accessoires de ski à prix réduits.

Leçons de ski théoriques de Poulin GRATIS

L. - N. POULIN, LIMITEE
Trente-neuf Ans de Service Fidèle

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

HULL, MARDI 31 JANVIER 1928

LA LUTTE ÉCONOMIQUE

Ce n'est pas nous, Canadiens-Français, qui la recherchons: elle nous est imposée. Voudrions-nous la fuir qu'elle nous vient malgré tout. Il n'est pas étonnant que nous ayons des tentatives de réaction; c'est même pour nous un devoir de nous défendre. Et cette défense peut être conduite avec succès, en faisant appel à la solidarité patriotique des nôtres, en l'encourageant à se manifester, en en donnant soi-même l'exemple.

Voici ce qui s'est passé à Montréal dans le commerce de l'épicerie. On connaît la concurrence considérable et ruineuse que les "chaînes d'épiceries", font aux épiciers indépendants. On en sait quelque chose dans Hull même.

Dans la métropole, pour se protéger, se défendre, des Canadiens-Français établirent en 1925 la Corporation d'Achats, Limitée, de Montréal, qui groupa d'abord une centaine d'épiciers. Deux ans plus tard, la Corporation se mit à fonder les épiceries Regent. Le chiffre des affaires pour l'an dernier a été d'environ 10 millions de dollars, d'après le Canadian Grocer. Le nombre des membres-actionnaires est de 450, dont 225 à Montréal. Les autres sont recrutés dans le reste de la province, voire chez les Canadiens-Français d'Ontario et les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Car, c'est à noter, la Corporation d'Achats ne prend ses membres que chez les épiciers Canadiens-Français. Bien plus, elle donne la préférence, autant que possible, pour ses approvisionnements, aux fournisseurs Canadiens-Français. Ainsi elle favorise dans la plus large mesure possible les produits Catelli, Labrecque & Pellerin, Barsalou Lavole, Regent.

Et cela va bien. La majorité des épiciers qui sont membres de la Corporation font d'excellentes affaires. Certains ont même doublé leur chiffre de ventes.

Il est entendu que les "chain-stores" américains, qui se font déjà la lutte entre eux, aimeraient bien écarter de l'arène les Canadiens-Français, fort nombreux chez nous dans le commerce de l'épicerie. En tout cas, l'un de ces "chain-stores", un américain, va, paraît-il, dépenser dans notre pays cette année la somme de 3 millions pour combattre ses rivaux. Rien qu'aux Etats-Unis, il a 23,000 magasins!

C'est donc la guerre à nos gens, que ceux-ci le veuillent ou non. Et le "Devoir", auquel nous empruntons les renseignements donnés au cours de cet article, dit: "La lutte du petit épicier contre l'envahisseur étranger né nous paraît possible que par le groupement."

Eh! oui, le groupement canadien contre le groupement étranger. Tout est là, surtout lorsque l'on est numériquement faible et en présence d'un adversaire bien supérieur en nombre.

On a vu le succès remporté par la Corporation d'Achats.

Il indique qu'il y a telle chose que le patriotisme en affaires; Pour le pratiquer il faut imiter ce que font nos voisins tout naturellement, sans résolution formelle: aider les siens. Il faut sortir de votre individualisme.

Henri LESSARD

LES CHAMBRES PRETES VERS LE 15 FEVRIER

Les autorités de l'hôtel Windsor ont déclaré hier au représentant du "Droit" que toutes les chambres ne pourront être prêtes pour le public voyageur que vers le milieu de février

Actuellement il n'y a que quelques chambres susceptibles d'être occupées.

SE RETABLIT

M. E. Legros, séminariste à Ottawa, fils de M. Jos. Legros, de Masham, et frère de M. l'abbé Legros, ancien vicaire de Wrightville, est sorti de l'hôpital Ste-Marie, à Ottawa, après avoir subi une opération pour l'appendicite. M. Legros est en bonne voie de guérison et est sous les soins du Dr Lamy.



"Vous pouvez fouetter notre Crème, mais vous ne pouvez pas battre notre Lait"

Laiterie Laurentienne

LAIT—CREME—BEURRE

Nos voitures passent à votre porte.

Téléphone: RIDEAU 7000

DE RETOUR

MM. Lucien Caron, gérant de la Caisse Populaire et comptable de l'Union St-Joseph, et Léon Leblanc, assistant-greffier de la Cité de Hull, sont de retour d'un voyage à Montréal où ils ont assisté dimanche, comme délégués de la Caisse Populaire N.-D. de Hull, à l'assemblée annuelle de l'Union régionale des Caisses Populaires du district de Montréal.

La caisse compte plus tard pouvoir présenter au public un rapport détaillé du travail accompli par les Caisses Populairs du district, qui comprend les diocèses de Montréal, Ottawa, St-Hyacinthe, Joliette et Mont-Laurier.

LE Dr FONTAINE REVENU CHEZ LUI

Le Dr J.-E. Fontaine, retenu depuis longtemps à l'hôpital de Hull par suite d'une opération, est revenu chez lui.

Il a déclaré cependant, qu'il ne pourra reprendre ses occupations avant un autre mois d'inactivité.

EUCHRE ANNUEL

du Comité des Euchres de St-Joseph de Wrightville

MERCREDI 1er FEVRIER

Salle Paroissiale

Prix d'entrée: Fournaise de $25. 100 Autres Magnifiques Prix

BILLETS — — 25c

ATTENTION!

Je désire annoncer à mes clients ainsi qu'au public que je coupe les cheveux pour

25 SOUS

Une visite est sollicitée.

André B. Blondin

21, rue Saint-Hyacinthe - Hull



ANATUSSOL



VOTRE MEILLEUR AMI!

Le secours qu'il vous faut contre la mauvaise température. Prenez-en aux premiers symptômes d'un rhume! Il vous évitera une toux déprimante, peut-être une bronchite ou une grippe. Pas de remède plus efficace contre toutes les maladies des voies respiratoires.

25c. La bouteille ou envoi franco, sur réception de cette somme par

ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164 rue du Pont - Hull, Qué.

UN AUDITOIRE D'ÉLITE AU BANQUET DU 25e ANNIVERSAIRE DE LA CHORALE NOTRE-DAME DE HULL

Le R. P. Bourassa, curé de la paroisse, félicite la chorale de s'adonner à l'étude et à la pratique du chant grégorien, le chant officiel de l'Eglise, et l'engage à continuer dans cette voie. — Un brillant programme est exécuté par la chorale.— Quelques allocutions sont prononcées par des invités d'honneur.

UNE SOIREE MEMORABLE

La chorale Notre-Dame de Hull a terminé hier soir par un magnifique banquet-concert les fêtes de son 25ième anniversaire de fondation commencées dimanche à l'église paroissiale. Un auditoire nombreux et d'élite remplissait la salle de banquet de l'hôtel Windsor décorée pour la circonstance des couleurs papales et nationales, ainsi que d'inscriptions appropriées. Au cours du repas, l'orchestre de l'hôtel a exécuté un programme d'excellente musique, puis la chorale elle-même entreprit de rendre le sien, ce qu'elle a fait avec un succès remarquable.

De brèves allocutions ont été prononcées par le président de la chorale, M. W. Monette, qui présidait la soirée et par des invités d'honneur, soit le R. P. Bourassa, O. M. I., curé de Notre-Dame, le maire T. Lambert, président d'office de la chorale, le Dr J. U. Archambault et le notaire F. A. Labelle, présidents à vie de la même société.

La chorale a chanté des choeurs avec beaucoup d'ensemble et un bel entrain et plusieurs de ses membres ont rendu des solos très applaudis. La soirée restera mémorable et est un témoignage évident de la sympathie dont la chorale jouit auprès de notre population.

Un comité de réception composé de MM. T. Lanctôt, R. Lacroix et J. Lacroix avait la tâche de recevoir les quelques trois cents convives présents et de leur assigner leurs places. Tout s'est très bien passé et les auditeurs ne se sont pas lassés, bien que le banquet-concert ait débuté après l'heure, comme il arrive presque toujours dans des organisations semblables et ne se soit terminé que vers une heure du matin.

A LA TABLE D'HONNEUR

A la table d'honneur avaient pris place: le président, W. Monette, le R. P. Bourassa, curé, M. le maire T. Lambert et Mme Lambert, le Dr J. U. Archambault et Mlle Thérèse Archambault, M. G. Ardouin, directeur de la chorale et Mme Ardouin, M. Louis Durocher, fondateur de la chorale et son directeur pendant une vingtaine d'années, et Mme Durocher, le député A. Guertin, président d'office de la chorale et Mme Guertin, l'honorable juge H. A. Fortier, le R. P. Jutras, O. M. I., aumônier de la chorale, les RR. PP. Beauchamp, Gratton, Béland, O. M. I., de la Maison des Oblats à Hull.

ALLOCUTIONS

M. Monette, président, a dit quelques mots de cordiale bienvenue aux convives, les remerciant pour leur encouragement sympathique par leur nombreuse présence. Il a remercié le curé de Notre-Dame d'avoir bien voulu féliciter la chorale, dans son prône, dimanche, à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation qu'elle célébrait et les Frères Oblats qui avaient fait des décoratic s dans l'église pour la partie religieuse des fêtes. Il a souligné que tout cela était très flatteur pour la Société qu'il dirige. Il a fait ressortir que le mérite de l'établissement, de l'organisation et du succès du groupement revenait en grande partie à M. Ls Durocher et en reconnaissance, et aux applaudissements de tous, il lui a remis un magnifique tableau contenant les noms des membres fondateurs et des membres actuels de la chorale. Il a aussi proclamé membres à vie de la Société, les fondateurs encore survivants: MM. E. Bédard, A. Bérubé Dos. Caron, Dan. Caron, I. Clairoux, Ls Durocher, J. Lacroix, Ed. Massé, Ern. St-Jean, ce dernier l'auteur du ableau offert à M. Durocher.

LE R. P. BOURASSA

Faisant remarquer que le chant et la musique sont des caractéristiques de notre peuple, particulièrement des gens de Hull, il dit que les fidèles de Notre-Dame savent apprécier leur chorale, ce que prouve la belle démonstration de la soirée. Cette chorale rend dans notre ville de nombreux services patriotiques et sociaux, et, surtout, elle en rend de précieux dans l'église paroissiale, où elle rehausse l'éclat des cérémonies. Elle a alors un double mérite. Dans nos temples, le chant doit être fait selon les règles de l'Eglise, s'inspirer de la gravité et de la piété du lieu. Trop souvent on cherche à transformer le chant d'église, en nos temps modernes, en chant de théâtre, voire de café-concert. Aussi la chorale Notre-Dame mérite-t-elle d'être félicitée car elle s'applique à émonder de son répertoire religieux toute excroissance exotique et de mauvais goût. Elle s'adonne à l'étude et à l'exécution du chant grégorien, le vrai chant, le chant officiel de l'Eglise. Qu'elle continue dans cette voie.

LE MAIRE LAMBERT

Dès le début, il a de bonnes paroles pour le "Droit" qui travaille depuis toujours, dit-il, au bien et au progrès de Hull. Il n'entend pas refaire l'historiqu de la chorale que ce journal a fait samedi dernier. Il la remercie pour tous les services qu'elle a rendus à la municipalité en de nombr ses circonstances. Il a un souvenir ému pour les membres fondateurs aujourd'hui disparus: MM. P. H. Durocher, J. Larue et O. May.

Il assure le groupement des bonnes dispositions des autorités municipales à son égard. Il souhaite que tous vivent assez longtemps pour célébrer dans vingt-cinq ans les noces d'or de la chorale.

LE Dr ARCHAMBAULT

Président d'honneur à vie de la chorale, il se dit très flatté de cette marque de distinction qu'il a reçue et dit qu'une chorale comme celle de Notre-Dame est un précieux actif pour une ville, pour toutes nos fêtes et démonstrations. Il parle aussi des débuts de la Société, qui sont maintenant choses du souvenir. Il la félicite d'exécuter à l'occasion et de propager par là même nos bonnes chansons d'autrefois, remarquables par leur simplicité et leur grâce. La chanson moderne nous fait tant de mal, par la basses de ses idées et l'abrutissement de sa musique! Elle est un agent de décadence des moeurs et du patriotisme. Il souhaite une longue vie à la chorale, pour le meilleur bien de la bonne chanson et l'honneur de Hull.

LE NOTAIRE LABELLE

Il se dit très heureux d'être président d'honneur et à vie de la chorale, depuis une vingtaine d'années. Il cite des auteurs étrangers appuyant l'idée émise par le R. P. Bourassa, savoir que notre peuple a un goût marqué pour le chant et la musique et qu'il sait les exécuter avec succès. Il félicite la Société d'avoir préparé pour la soirée un programme aussi excellent. Les deux villes admirent notre chorale, dit-il en terminant, et il lui souhaite de marcher de plus en plus dans le chemin du succès. Il invite les membres à retourner de nouveau à Blue Sea Lake où ils furent ses hôtes trois jours, il y a deux ou trois ans, à sa maison d'été.

LE PROGRAMME

Inutile de dire que tous les artistes ont été très bien accueillis par les auditeurs, c'est-à-dire fortement applaudis.

Les choeurs exécutés par la chorale furent les suivants:

L'ANGELUS, de J. Delsemme; SERENADE D'HIVER, de C. Saint-Saëns; LE COMBAT NAVAL, de A. St-Julien; LES MARTYRS AUX ARENES, de Laurent de Rillé; LES CHANTS CANADIENS, de Gagnon; O CANADA, à la fin de la soirée.

Les solos rendus furent: ROMANCE DE NADIR "Les pêcheurs de Perles", de Bizet et LA MAISON GRISE, "Fortunio", de A. Messager, par M. R. Gratton, ténor; LE COR, de M. Flégier, par L. Gélineau, basse; POURQUOI, de J. Faure, et ICI-BAS, de Guy d'Hardelot, par Théo. Lanctôt, baryton; ARIOSO, "Canto", "Les sanglots de Paillasse", de Léon Cavello et POURQUOI ME REVEILLER, extrait de Werter, de Massenet, par R. Laflamme, ténor; LE VIN DU RHIN, J. Faure, par E. Bédard, ténor; LE VEAU D'OR, "Faust", de C. Gounod, et BONJOUR SUZON, J. Faure, par G. Ardouin, baryton.

La note gaie a été rendue par un groupe de membres de la chorale qui a chanté "Cramignon des 25 ans" de leur Société. C'était une histoire humoristique du groupement composé par un membre fondateur, M. J. Lacroix. Les Troubadours de la Gatineau, composés de MM. E. Bédard, Ph. Charron, T. Lanctôt, E. Massé, se sont fait entendre dans leur répertoire. Ces deux groupes d'interprètes ont aussi eu beaucoup de succès.

La tâche d'accompagner au piano a été remplie avec leur art habituel par Mmes A. Bourque, R. Laflamme, MM. G. Ardouin et H. Boulay, organiste à Notre-Dame.

Parmi les nombreux et distingués convives, il y avait un représentant officiel des syndicats nationaux catholiques de Hull, M. J. Guitard, président du Conseil Central de ces syndicats. M. Guitard était accompagné de son épouse. Ces syndicats ont déjà bénéficié de la générosité de la chorale Notre-Dame à l'occasion de la Fête du Travail. Les autres convives se recrutaient parmi le monde professionnel, financier et commercial des deux villes.

Les décorations artistiques de la salle du banquet avaient été faites par M. Ernest St-Jean, aidé de MM. P. H. Cormier et Louis Leclerc.

Les Artisans Canadiens-Français d'Ottawa, Eastview, Wrightville, St-Rédempteur, Carrière, Wrightville, Notre-Dame de Hull, étaient représentés. Il y avait aussi l'échevin et Mme J. Laverdure, le major J. O. Deslauriers, des Chevaliers de Colomb, et Mme Deslauriers, l'échevin Z. Boucher et Mme Boucher, M. Eug. Leduc, professeur de chant et ancien membre de la chorale, M. J. F. Champagne, maître de chapelle à la Basilique d'Ottawa, les échevins J.-B. Pharand, S. Larose, M. Galipeau, C. Boland et nombre d'autres, tant d'Ottawa que de Hull.

ENFANT MORT EBOUILLANTE

Elwod Bonsall McClelland, trois ans, enfant de M. et Mme Samuel McClelland, de Cantley, est mort hier après être tombé samedi dans un seau d'eau bouillante, et en dépit des soins du Dr J. Pritchard.

L'enfant jouait dans la maison et plongea par mégarde dans le seau reposant sur le plancher. On fit parvenir un message au coroner J. Isabelle, qui était absent de la ville. Il est probable qu'une enquête par jury ne sera pas jugée nécessaire.

Les funérailles de l'enfant seront faites demain après-midi à 2 heures.

EN VOIE DE GUERISON

Ayant subi une opération qui a nécessité quelques semaines de repos à l'hôpital du Sacré-Coeur, M. Emile Harper, 24 Langevin, est en bonne voie de rétablissement.

EUCHRE -- CE SOIR

— à la —

SALLE ANGRIGNON

72, rue Victoria, Hull

A 8 heures

100 Magnifiques Prix

Prix d'entrée.

BILLET — — 25c

CHORALE DU S.-C.

Ce soir même, à 7 heures 30, dans le local habituel, il y aura pratique pour la chorale du Sacré-Coeur. Ce sera la dernière répétition avant le premier vendredi du mois et les Quarante-Heures, la pratique de la semaine dernière ayant été manquée à cause de la formidable tempête de neige. Que toutes les membres de la chorale se fassent un devoir d'être au poste ce soir.

LE 1er AUTO A VENIR D'AYLMER A HULL APRES LA TEMPETE

M. Harold Lapierre, d'Aylmer, a été le premier automobiliste à faire le trajet d'Aylmer à Hull et Ottawa depuis la forte tempête de neige de la semaine dernière qui a littéralement obstrué les routes.

Il est parti d'Aylmer à 10 heures hier matin, dans son sedan Chevrolet, muni d'une pelle, dont il dut se servir à plusieurs reprises. Il dut aussi recourir une fois à une paire de chevaux pour se tirer d'un mauvais pas. Il est arrivé à Ottawa à 12.30 heures. Il a donc pris 2.30 heures à faire un trajet d'une dizaine de milles.

A CHORALE DE LA POINTE-GATINEAU

Samedi soir dernier avait lieu au no 30 rue Marengère, Pointe-Gatineau, le banquet annuel de la chorale St-François de Sales. Un magnifique souper fut servi, et comme d'habitude, le mets favori a été les fèves au lard. Parmi ceux qui étaient présents on remarquait: MM. les abbés D. Rollin, R. Vaillancourt, E. Bériault, des Pères du St-Esprit, M. A Dumoulin, marguillier. Après le repas, M. l'abbé Rollin félicita la chorale pour son travail accompli dans l'année écoulée et remercia les organisateurs de la soirée, qui a été parfaitement réussie. Etaient présents: MM. H. Nantel, président, H. Doré, vice-président, E. Richard, trésorier, R. Cousineau, secrétaire, M. Pelletier, bibliothécaire, A. Danis, organiste et directeur, R. Doré, E. Charette, S. Cousineau, D. Plouffe, C. Plouffe, R. Bigras. M. Cousineau, I. Charron, L. Bélanger, O. Lorrain, R. St-Jean, R. Fortin, A. Gravelle, L. St-Amour, R. Galipeau; Mmes R. Galipeau, O. St-Jean, R. Doré, D. Plouffe, S. Bélanger, A. Gravelle, E. Richard, L. St-Amour, A. Danis, L. Scnobb; Mlles L. Dumoulin, S. Doré, Proulx, A. Laramée, T. Gravelle, A. Aubin, C. Charette, E. Pelletier, B. Duguay.

La chorale remercie sincèrement M. et Mme Gravelle pour leur généreuse hospitalité.

Communiqué.

COUR DU RECORDER

Devant le recorder Parent ont comparu ce matin: Georges Pominville, d'Ottawa, pour vagabondage. Il recevra sa sentence demain. C'est la 3e fois qu'il est arrêté, dont une fois pour vol. Angus Simard, un indien de Maniwaki, a été condamné à $25 et les frais ou à un mois, pour désordre. Nathan Floyd, un vieillard, a été condamné à $40 et les frais ou à 2 mois pour désordre. C'est un habitué de la cour du recorder.

GERANT INTERIMAIRE

En l'absence de M. A. Guertin, M.P.P., qui est à Québec pour la session, M. Henri Paquin est le gérant du bureau Guertin et compagnie pour les assurances et immeubles.

Nouveau salon de barbier

M. E. Villeneuve, autrefois de Rockland, a ouvert un salon de barbier au no 3 rue Laval, angle Laval et Principale.

Le logement était occupé auparavant par M. Proulx, maintenant déménagé au sous-sol de l'hôtel Windsor.

CERCLE ST-MICHEL

MONTEBELLO, 31. — A l'assemblée régulière du Cercle St-Michel, de Montebello, un comité d'étude a été nommé M. le vicaire Lapointe est le directeur et ses aides sont M. le Dr J.-Bte Manderville et M. Aug. Hébert. Il est tout probable qu'une séance instructive publique sera organisée pour le 19 février. Une mascarade aura lieu jeudi 9 février.

COUR DU MAGISTRAT

Mme Dora Gauthier, de Papineauville, a comparu devant le magistrat Millar. Elle était accusée de vol de volailles, propriété de Jules Laplante, aussi de Papineauville. Elle a été honorablement acquittée. Me François Caron occupait pour la défense.

PERRON LIBERE

A 2 heures 30 cet après-midi, le petit jury s'est prononcé sur le sort de Eddy Perron. Les jurés ont donné le verdict "non coupable".

FEU LE COMTE HAIG.

LONDRES, 31.—Rien de définitif n'a encore été arrêté sur les funérailles du comte Haig, mais, d'après les règlements royaux, 19 coups de canon seront tirés, et six bataillons et huit escadrons assisteront au service funèbre. Les porteurs des coins du poêle devront occuper le même rang que le défunt.

Les sept feld-maréchaux anglais sont: le duc de Connaught, Lord Methuen, Lord Plumer, Lord Allenby, Sir William Robertson, Sir William Birdwood et Sir Claud Jacob.

LES ÉLECTIONS AUX SYNDICATS FÉMININS

LES PERSONNES QUI AURONT A DIRIGER CETTE ANNEE L'OEUVRE DE NOS ORGANISATIONS OUVRIERES DE FEMMES.

Les élections ont été faites dernièrement dans les différents syndicats et au conseil central féminins. Voici quelles seront les officières de ces divers groupements pour 1928.

CONSEIL CENTRAL:—

Présidente générale: Mlle Georgiana Cabana; 1ère vice-présidente, Mlle Bertha Simon; 2ième vice présidente, Mlle Albina Normand; secrétaire générale, Mlle Blanche Legault; trésorière générale, Mlle Flora Châteauvert.

SYNDICAT WOODS:—

Présidente, Mlle Blanche Legault; 1ère vice-présidente, Mlle Flora Châteauvert; 2ième vice-présidente, Mlle Rose Villeneuve; secrétaire, Mlle Irène Roy; conseillères, Mlles Emilia Thibert et Albina Normand.

SYNDICAT DU PAPIER:—

Présidente, Mlle Irène Villeneuve; secrétaire, Mlle Ida Murphy; conseillères, Mlles Aurore Bouliane et Alexina Neault.

SYNDICAT DES SERVANTES:—

Présidente, Mlle Marguerite Dalpé; 1ère vice-présidente, Mlle Ida Boisvert; 2ième vice-présidente, Mlle Jeannette Sanche; secrétaire, Mlle Fleur-Ange Groulx; conseillère, Mlle Jeannette Lefebvre.

SYNDICAT SPARKS:—

Présidente, Mlle Annette Guitard; 1ère vice-présidente, Mlle Jeanne Girouard; 2ième vice-présidente, Mlle Jeanne Roy; secrétaire, Mlle Simone Pichette; conseillère, Mlle Bertha Simon.

Bref, les syndicats catholiques féminins de Hull veulent vivre. Si les rudes épreuves par lesquelles ils sont passés ont abattu le courage de plusieurs de ses membres, les autres, à l'instar du soldat qui voit tomber sous les balles ses compagnons de combat, ont jeté le mot de ralliement: "En avant". Nos ouvrières de Hull ont entendu ce mot sauveur et sont venues occuper les places vides. En marchant nombreuses sous l'étendard des syndicats catholiques elles ne font que réaliser le voeu des souverains Pontifes dont la direction est si précise à ce sujet.

(Communiqué)

MIEUX PORTANT

Le notaire G. H. Brunet, retenu à sa chambre depuis une quinzaine de jours à la suite d'une violente attaque de grippe, retournera à ses occupations professionnelles demain.

TÉMOIGNAGES DANS LA CAUSE DE ED. PERRON

LE VERDICT SUR SON ACCUSATION D'HOMICIDE INVOLONTAIRE DEVAIT ETRE RENDU CET APERS-MIDI.

Hier, sous la présidence de l'honorable Juge Loranger, tous les témoins ont été entendus, dans la cause de Eddy Perron, accusé d'homicide involontaire. Aujourd'hui les avocats Fortier et Fournier feront leurs plaidoiries, qui seront suivies de celle de Me H. B. Major, procureur de la Couronne.

La Couronne a fait entendre hier après-midi, MM. Alex. St-Denis et Horace Lavigne, un des occupants du camion au moment de l'accident. Ils ont déclaré que l'accusé menait à une assez bonne allure et qu'il avait pris de la boisson, sans toutefois être ivre.

On a fait revenir Mlle Bourgeois dans la boîte. Elle a déclaré être descendue de l'auto à trois milles du lieu de l'accident, chez sa tante, parce qu'elle avait peur. Elle a de plus dit que la victime, M. R. Séguin, avait essayé de toucher au volant et que M. Perron lui a dit de rester tranquille. Mlle Beourgeois a ajouté que M. Séguin avait aussi pris de la boisson.

La défense a ensuite fait entendre M. M. Périard, hôtelier de St-André-Avellin, qui a avoué que Perron était allé chez lui dans le courant de l'après-midi et qu'à sa connaissance il avait pris une couple de verres de bière.

M. Laniel, mécanicien a dit avoir réparé la voiture.

Il déclare être arrivé sur la scène de la tragédie environ un quart d'heure après qu'elle se déroula. Il ignore si l'accusé avait pris de la boisson. Pour sa part il n'a rien remarqué d'anormal chez Perron.

M. Téléphore Perron, de Bourget, propriétaire du camion et frère de l'accusé, a aussi rendu témoignage pour la défense.

Le procès se continue ce matin et le verdict sera probablement rendu aujourd'hui même.

La Couronne, ce matin, a commencé par faire entendre le Dr D'Amour, de Papineauville, qui a donné les premiers soins à M. R. Séguin, mort des suites de l'accident survenu le 11 juin près de Papineauville.

Après ce témoignage, Me Fournier a commencé son plaidoyer. Il a parlé une heure durant. Il a essayé de démontrer que la véritable cause de l'accident n'était pas l'état de Perron, ni la vitesse à laquelle il allait, mais une défection de la machine que conduisait l'accusé. M. Fournier demande aux jurés de tenir compte des témoignages qui s'accordent à dire que Perron a toujours été un brave garcon. Enfin l'avocat de la défense demande la clémence pour son client qui est jeune.

MTRE MAJOR

Le procureur de la Couronne parle près de trois quarts d'heure. Il faut considérer deux choses, M. Perron a pris de la boisson et faisait de la vitesse. Il est, dit-il, moralement et légalement responsable. Du propre aveu des témoins de la défense, Perron était plus ou moins en boisson. Tous sont unanimes à dire que l'accusé faisait trop de vitesse.

Ou Perron s'est endormi au volant ou il conduisait d'une façon dangereuse, dit M. Major. Si l'on doit avoir de la sympathie, c'est bien pour la famille Séguin. Perron aurait dû réaliser qu'il faisait son travail et non une excursion de plaisir. Il termine en invitant les jurés à se borner aux faits et ne pas se laisser vaincre par la pitié ou la sympathie.

LE JUGE

Le président du tribunal interprète la loi. Il fait la distinction entre meurtre, homicide involontaire et légitime défense. Au civil, c'est le propriétaire qui est responsable, mais en matière criminelle cela diffère. Il cite alors des articles du code criminel relativement à la cause.

L'accusé ne conduisait pas son auto d'une façon légale. Il aurait pu être arrêté par un inspecteur, d'abord parce qu'il faisait de la vitesse et n'était pas absolument sobre. 20 milles dans une courbe, c'est évidemment trop vite. C'est de l'imprudence coupable. Il termine en invitant les jurés à rendre un verdict suivant leur conscience.

CONCOURS DE BRIDGE

Le grand concours de bridge des Chevaliers de Colomb est commencé depuis quinze jours. Deux parties ont été jouées jusqu'à maintenant. La première a été gagnée par les Colomb, par trois points sur les Chevaliers. Dimanche dernier les Chevaliers ont pris leur revanche en battant les Colomb par neuf points.

On jouera encore cinq dimanches consécutifs.

Les juges du concours sont le magistrat Millar et le notaire Ls Bertrand, et l'organisateur est M. G. A. St-Jean.

Les équipes se composent ainsi:

Les Chevaliers: Armand Bertrand, capitaine, Ls Cousineau, Jos. Caron, notaire Ls Bertrand, E. Gignac, S. Coderre, E. Dussault, H. Gauthier, Jos. Jolicoeur, J. L. Bisson, Jos. Laflamme, L. Tremblay, A.-G. St-Jean, E. Audet.

Les Colomb: E. Godin, capitaine, E. Léonard, J. Pharand, magistrat Millar, Al. Laflèche, P. V. Leduc, Jos. Gravelle, L. Lafond, T. Moncion, L. Montpetit, E. Smith, E. Garceau, F. Séguin, E. Fortin.

Ce navire serait perdu

HALIFAX, 31.—(S.P.C.) — On entretient ici des craintes au sujet du vapeur Sagua la Grande, de St-Jean, Terre-Neuve, parti depuis dix jours de Philadelphie pour ce port, et cinq jours en retard. Le navire portait une cargaison de charbon pour Halifax.

GRANDE VENTE

DE

CHAUSSURES



4 Jours Seulement

MERCREDI --- JEUDI

VENDREDI --- SAMEDI

CHEZ

Mlle M. SHEA

215, ave Champlain Sh. 4092

Toutes nos meilleures Chaussures et nos Pardessus pour Hommes, Femmes et Enfants seront vendus à des

Reductions Incroyables

PARDESSUS pour Enfants

Pointures 6 à 10½. Trois boucles. Valeur de $1.75. Pour.... $1.39

Pointures 11 à 2. Valeur de $2.00. Pour..... $1.65

SOULIERS pour Hommes

Toutes les pointures. Noirs ou bruns. Valeur de $3.50. Prix de Vente .. $2.75

PARDESSUS pour Dames

Nouveaux modèles. 50 paires seulement. Valant $2.50 Prix de Vente $1.75

BOTTINES DE TRAVAIL $3.60

Bottines très fortes, noires ou brunes, avec semelles "Panco" ou de cuir. Ces bottines sont huilées et garanties pour donner une bonne durée. Valeur de $3.00. Prix de vente .....

PARDESSUS pour Garçons

Pointures 1 à 5. Valeur de $1.95. Prix de vente $1.50

SOULIERS pour Dames

Talons hauts ou bas. Cuir vernis de première qualité. Derniers modèles. Valeur de $3.00. Prix de vente .. $2.29

PARDESSUS pour Hommes

Pointures 6 à 10. Valeur de $2.25. Prix de vente .. $1.65

VENEZ --- ÉCONOMISEZ

215, Ave Champlain, Hull

A. C. J. C.

Soirée de famille à Saint-Charles

A sa réunion de lundi dernier, le 16 janvier, le cercle Saint-Charles a décidé d'organiser une série de soirées de famille dont les dates ont été fixées au 2 février, 16 février, 1er mars, 15 mars et 29 mars. A chacune de ces soirées de famille, il y aura conférence par un membre du cercle sur les sujets suivants: l'A. C. J. C., l'Epargne, les Infiltrations étrangères, le bon journal et la dernier soir un autre aspect des infiltrations étrangères.

La deuxième de ces soirées de famille portera donc sur l'Epargne, comme le veut notre comité central et un programme spécial a été élaboré à cette fin.

Les membres prêteront leur concours au euchre annuel des dames de la Société Sainte-Elisabeth, le 19 janvier, et au concert sacré de la chorale paroissiale, le 29 janvier.

Il a été décidé d'organiser un concours de rédaction dans les deux écoles paroissiales sur l'Epargne et de mettre sur pied une caisse populaire.

Les nouvelles que nous recevons des organisateurs de l'Avant-Garde sont très encourageantes et nous permettant d'espérer qu'elle fonctionnera normalement sous peu.

Le travail contre les infiltrations étrangères se poursuit de plus en plus activement. Un comité spécial a été formé pour s'en occuper tout particulièrement et un secrétaire a été adjoint à ce comité.

Le euchre annuel du cercle a donné d'excellents résultats grâce au travail d'ensemble des membres.

SEANCE D'ETUDE

La séance d'étude s'est composée d'une improvisation sur le sens de la responsabilité que doit avoir tout membre de l'A. C. J. C., d'une chronique des événements et d'une minute gaie.

Toutes les séances du mois de février seront consacrées à l'étude de l'Epargne. Des orateurs étrangers ont été invités à venir nous donner des conférences sur l'Epargne. Le budget personnel, les caisses d'épargnes et l'assurances. Tous ont accepté notre invitation.

LES NAVIRES EN PARTANCE AVEC COURRIER

Pour l'Angleterre et autres pays via l'Angleterre:

Lapland, Halifax, 5 février
Berengaria, New-York, 10 février
Metagama, Saint-John, 10 février
Leviathan, New-York, 11 février
Melita, Saint-John, 17 février
Caronia, New-York, 18 février

POUR LES AUTRES PAYS

Carrigan Head, Saint-John, 9 février, Etat-Libre d'Irlande.
Grey County, Saint-John, 6 février, Allemagne.
Cairndhu, Saint-John, 7 février, Allemagne.
Beaverburn, Saint-John, 11 février, Allemagne.
Brandon, Saint-John, 6 février, Belgique.
Beaverdale, Saint-John, 18 février, Belgique.
Drottninghoim, Halifax, 6 janvier, Suède.
Hada County, Saint-John, 7 février, Hollande.
Estonia, Halifax, 11 février, Pologne.
Benguela, Saint-John, 15 février, Union Sud-Africaine.
Bermudes, Iles Sous le Vent, Nevis, Can. Volunteer, Halifax, 10 février, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinité, Guyane Britannique et Vénézuéla.
Invernia, Halifax, 17 février, Bermudes, Ile Sous le Vent, Nevis, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinité, Guyane Britannique et Vénézuéla.
Can. Squatter, Halifax, 17 février, St. Christophe (St. Kitts) Antigoa, Barbade, Trinité et Guyane Britannique.
Can. Fisher, Halifax, 11 février, Bermudes, Bahama, Jamaïque, Colombie, Honduras Britannique.
Andalusia, Halifax, 8 février, Jamaïque et Colombie.
Arizona Maru, Victoria, 6 février, Japon seulement.
Yokohama Maru, Victoria, 8 février, Japon seulement.
Pres. Jefferson, Victoria, 13 février Chine et Japon.
Paris Maru, Vancouver, 19 février, Japon seulement.
Niagara, Vancouver, 8 février, Australie et Nouvelle-Zélande.
Ventura, San Francisco, 9 février, Fidji et Australie seulement.
Makura, San Francisco, 22 février, Australie et Nouvelle-Zélande.

COURRIERS DE PROVINCE

Toute correspondance (courrier de province) doit, pour droit de reproduction dans ce journal, être signée d'un nom responsable.

EN GARDE CONTRE TOUX ET RHUMES OPINIÂTRES

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion, émulsion de créosote agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicinale qui produit double effet: en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents guérisseurs connus contre toux et rhumes opiniâtres et contre toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies, et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la à votre pharmacien.

A Créomulsion Co. Limited, Toronto Ont. 3RF

MYRAND DEFEND LA LANGUE FRANÇAISE

L'assemblée du mercredi, 18 janvier, s'ouvrit sous la présidence du camarade Elzéar Labelle, qui présenta ses souhaits de bonne année à notre aumônier et à tous les membres du cercle et il félicita ceux-ci d'être venu en aussi grand nombre.

La lecture pieuse nous fut faite par le cam. Armand Lafortune et on passa ensuite au sujet principal de la soirée, intitulé: "Notre langue". Le conférencier était notre ami, Alfred Bissonnette.

"Y a-t-il quelque chose de plus doux pour le Canadien français, dit le cam. Bissonnetta, que d'entendre sa langue? Les Anglais du Canada qui n'ont jamais péché par excès de sympathie à notre égard, ont lancé, depuis longtemps, cette opinion, que la langue que nous parlons, nous Canadiens français, n'est qu'un patois. Périodiquement leurs journaux nous servent ce beau compliment."

"L'on sait que la calomnie a des ailes; celle-ci n'a pas tarder à voler par-dessus la frontière et venir répandre son venin dans les feuilles américaines. Aussi, est-ce avec un profond dédain que l'on traite notre langue aux Etats-Unis. L'on a inventé une distinction subtile pour la caractériser et la différencier d'avec le vrai français. Nous parlerions, d'après eux, le "Canadian French", qu'il faut bien se garder de confondre avec le "Parisian French". Le Canadian French serait un affreux mélange où il y a bien quelques archaïsmes français noyés dans un tas de mots impossibles à ranger dans aucune catégorie linguistique et une multitude d'anglicismes."

HISTORIQUE.

Le cam. Bissonnette continue en nous faisant l'historique de la langue française en France et au Canada. Il nous démontra que c'est en gardant leur langue que les Canadiens français ont conservé leurs croyances.

Le travail de notre ami Bissonnette fut très applaudi et très goûté des membres présents.

Ensuite, la chronique religieuse nous fut faite par le cam. Y. Renaud. Puis, deux joyeux lurons, les camarades Evariste Renaud et Armand Lafortune, surent nous faire pouffer de rire durant la minute gaie.

En somme, l'assemblée du 18 janvier en fut une des mieux réussies! Le travail d'Alfred Bissonnette nous la rendit intéressante, une vive discussion entre les camarades Edouard Lemieux et Arthur Desjardins l'anima et les Variétés des camarades Renaud et Lafortune nous firent gaiement passer la soirée.

AU MANITOBA

Pour renseigner les camarades de la région d'Ottawa, le Comité de Presse extrait de la "Liberté", de Winnipeg, les notes suivantes:

Si les colonnes de l'A. C. J. C. ont été muettes, les cercles au contraire ont été très actifs et nous devons féliciter surtout les cercles Saint-David, de St-Jean-Baptiste et Saint-Pierre-Jolys, des excellents rapports qu'ils nous ont fait parvenir régulièrement et que nous nous reprocherions de ne pas publier en entier.

Il nous fait plaisir de saluer l'entrée officielle dans nos rangs du cercle Jeanne d'Arc, de Notre-Dame de Lourdes. Nous suivrons avec intérêt les travaux de ce cercle, car il révèle une abondance d'énergie et d'enthousiasme. Ces dispositions apportées à l'exécution du programme de l'A. C. J. C.: Piété, Etude et Action, contribueront une nouvelle force à notre union régionale.

NOUVELLES DE CORNWALL, ONT.

CORNWALL, Ont., 30. — Dans le dernier numéro de l'organe de l'Union St-Joseph du Canada nous trouvons la liste des succursales de cette société mutuelle qui ont été les plus généreuses à l'endroit du centin collégial.

Le centin collégial est une oeuvre supplémentaire de l'Union St-Joseph. Chaque membre est libre de verser un sou par mois à un fond spécial qui sert à faire instruire des orphelins de sociétaires défunts, ou des enfants que les parents n'ont pas les moyens de mettre au collège. A même ce fond on a pu donner soixante bourses à une vingtaine de jeunes gens qui ont fait ou essayé de faire un cours d'études classiques. Trois de ces boursiers sont maintenant prêtres. A l'heure actuelle trois élèves sont dans les collèges à l'aide de bourses du centin collégial. Ces trois élèves sont de la province de Québec.

Il serait pourtant à désirer que des boursiers viennent d'endroits comme Cornwall. Est-ce que toute la population ne serait pas fière de voir des enfants de notre ville devenir prêtre. Le diocèse a besoin de prêtres issus de nos familles. Les familles qui ont les moyens de faire faire les études classiques à leurs enfants ne sont pas nombreux. D'ailleurs, posons la question; les conditions sont-elles favorables ici à l'éclosion de vocations religieuses? Si elles ne le sont pas, à qui la faute. Avant de jeter la pierre à son voisin, il vaudrait mieux s'examiner pour voir quelles sont nos responsabilités dans cette question.

S'il se trouvait dans une famille d'honnêtes ouvriers un sujet qui pourrait montrer des bonnes dispositions, une bourse du centin collégial lui permettrait de les développer dans une atmosphère favorable. Mais, il y a un mois, dans la liste des succursales que nous avons sous les yeux, est-ce que la succursale de Cornwall y figure? Après avoir parcouru cette liste, à plusieurs reprises il faut admettre qu'il n'y est pas. Pourtant la succursale de Cornwall existe depuis nombre d'années. Avant de songer à bénéficier pour les nôtres du centin collégial il ne serait qu'équitable pour dire le moins, de commencer par y contribuer.

En cherchant le nom de Cornwall dans la liste en question, celui d'une succursale nous a frappé, c'est le nom de la succursale de Maillardville. Sauf erreur, il est l'unique village de Canadiens français existant dans la province de Colombie Britannique. Sa population n'est pas formée de richards puisqu'elle gagne sa vie aux scieries. Les seules nouvelles que nous trouvons dans les journaux de ce village intéressant pour nous sont dans La Liberté de Winnipeg. Le dernier numéro de cet hebdomadaire nous apprend que malgré le chômage une partie de cartes a rapporté plus de trois cents piastres. Et Maillardville contribue au centin collégial. C'est souvent les pauvres qui sont le mieux disposés à aider aux bonnes oeuvres.

On pourra objecter que Maillardville n'a pas versé des centaines de piastres à l'oeuvre du centin collégial. Entendu. Ce n'est pas le montant de l'argent versé qui est intéressant comme la valeur du principe que Maillardville pase. Voilà un village de Canadien français tout-à-fait à l'autre bout du pays qui dit par son geste: le centin collégial est une bonne oeuvre, nous en sommes. Maillardville signifie par là que même privé de tout support et de tout encouragement, il est de coeur avec les autres groupements des nôtres dans tout le pays, il veut contribuer dans la mesure où il le peut, à faire l'union dans la race. Pour se servir d'un langage populaire, aux yeux de la population de ce village, le monde n'est pas coupé carré aux confins de Maillardville.

S'il pouvait en être de même à Cornwall...

• • •

M. et Mme Napoléon Aubin ont fait baptisé une fille qui porte les prénoms de Marie-Ange, Claire. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme François Perras.

• • •

M. l'abbé Alex Cameron, de la paroisse St-Colomban, est allé à Montréal ces jours derniers.

• • •

M. et Mme Louis Lacelle ont fait baptisé un fils à l'église de la Nativité. L'enfant porte les noms de Joseph, Léopold, Gérard. M. et Mme Alphonse Godard ont été le parrain et la marraine.

• • •

M. J. A. Hurteau, M. D., est allé à Ottawa et Hull ces jours derniers.

• • •

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Emélie Lagrois. Le service a été chanté par M. l'abbé Raoul Rouleau à l'église de la Nativité. Le deuil était conduit par MM. Ludger Lagrois, Elzéar Lagrois, de Cornwall, MM. Napoléon Lagrois, Alphonse Lagrois, de Bourget, MM. Noël Lagrois, Ovide Lagrois, de Beauchesne. Les porteurs étaient MM. Emile Labelle, Henri Sarasin, Emile Cossien, Gabriel Cossien, Ephrem Tessier et Oscar Proulx.

• • •

M. et Mme Georges Lefebvre ont fait baptisé un fils des noms Joseph, Robert, Maurice. M. et Mme Joseph Piquette ont été le parrain et la marraine.

• • •

M. David Hurteau est parti samedi soir pour passer quelques jours dans la capitale.

• • •

M. et Mme Wilfrid Brisson ont fait baptisé en l'église une fille qui a reçu les noms de Marie-Renée. L'enfant a été tenu sur les fonds baptismaux par M. et Mme John Brisson.

• • •

M. et Mme Louis Jodoin sont partis samedi soir pour passer la fin de semaine dans la capitale où ils devaient agir comme parrain et marraine de l'enfant du beau-frère et de la soeur de Mme Jodoin.

• • •

M. J. A. Dugal, organisateur pour l'Union St-Joseph du Canada, est allé passer la fin de semaine dans sa famille à Ottawa.

CHRONIQUE...

suite de la 3e

pées et en 1926 il n'en restait que 117,187; dans l'Alberta, il y a eu diminution, entre 1921 et 1926, de 82,-954 fermes d'occupées à 77,130.

CONFERENCE INTERPROVINCIALE

M. Bennett a passé ensuite à la question de la Conférence interprovinciale, tenue à Ottawa en novembre dernier. Les délégués y ont discuté un bon nombre de questions de première importance. Le gouvernement devrait, dans l'opinion du chef de l'opposition, déposer devant la Chambre un rapport assez substantiel de ce qui s'y est accompli. Les députés pourraient mieux comprendre ce dont il y a été question, et dans un débat qui se produirait éventuellement ils parleraient en bien meilleure connaissance de cause. Dans le discours du Trône de l'Assemblée législative de Québec, il est fait mention que cette conférence, "au lieu de travailler à l'unité nationale, pourrait bien devenir une source fertile en discordes." M. Bennett a invité le premier ministre à dire ce qu'il pensait de cette allusion.

"Je crois, disait M. Bennett, que si l'on a cru à propos de garder un précis de ce qui s'est transigé à la conférence impériale, on devait bien comprendre qu'un précis de ce qui s'est passé à la conférence interprovinciale s'imposait avec plus de nécessité encore."

RAPPORT DUNCAN

A la dernière session, on a déposé en Chambre le rapport Duncan, sur les réclamations des provinces maritimes. Le gouvernement et l'opposition ont accepté les conclusions de ce rapport. Les provinces maritimes s'attendaient à ce que ces recommandations aient toutes, et incontinent, une réalisation immédiate. "Il reste encore plusieurs questions de ce rapport qui s'imposent toujours à l'attention de cette Chambre, et j'espère qu'après cette session on n'aura plus à se plaindre de ce que les recommandations de ce rapport n'aient pas été toutes réalisées."

RESSOURCES NATURELLES

Il y a plus d'un an le ministre de la Justice et le ministre de l'Intérieur, au nom du gouvernement, avaient signé une entente avec les représentants de la province de l'Alberta, mettant cette province en possession de ses ressources naturelles. Mais il n'y a encore rien de fait. On a confié l'étude de la question à la Cour Suprême du Canada qui a trouvé intra vires la loi de l'Alberta. On aurait cru que la décision de notre Cour Suprême aurait fait foi. Mais non. Le gouvernement s'est adressé à la cour du Conseil Privé, en Angleterre, pour lui confier à son tour l'étude de la même question. Quand la cause a paru devant le Conseil Privé il n'y avait personne pour soutenir un côté de la thèse. "Que le gouvernement rende à l'Alberta, immédiatement, ses ressources naturelles, c'est ce que lui demande. Ses tergiversations en cette matière ont créé un peu partout des impressions très défavorables. Et pourquoi toutes ces tergiversations?" demande le chef de l'opposition.

LA VOIX DU PEUPLE

M. Bennett a ensuite mentionné deux circonstances où le gouvernement avait ignoré la nécessité d'avoir l'opinion des représentants du peuple, dans certaines décisions. Par exemple, à la conférence interprovinciale, il a été question des problèmes ferroviaires des provinces. Le fait que le parlement n'a pas été mis au courant de la nature des discussions qui ont eu lieu sur ce sujet montre bien que le gouvernement pense qu'il peut se passer de l'opinion des représentants du peuple. Dans l'affaire du choix du terminus du chemin de fer de la baie d'Hudson même attitude du gouvernement vis-à-vis de la Chambre. "Je ne veux pas discuter l'opportunité du changement qui a eu lieu, de Nelson à Churchill comme terminus de cette voie, mais seulement la manière dont ce changement s'est accompli. C'est l'hon. P. Cochrane, qui avait choisi Nelson pour terminus, alors qu'il était ministre des chemins de fer sous Borden. Des ingénieurs compétents avaient été consultés et on avait dépensé plus de 6 millions de dollars pour aménager ce terminus, qui devait être en même temps un port sur la baie d'Hudson. A présent, M. Dunning, ministre actuel des chemins de Fer, a changé tout cela, sur l'avis d'un expert anglais et donne sa préférence à Churchill. L'important de tout ceci est que M. Dunning a annoncé le changement par radio, comme émanant de lui-même....

—En mon nom comme au nom de mes collègues du ministère, intervint M. Duning.

—Mais le gouvernement ne pouvait faire pareille déclaration sans avoir consulté préalablement le parlement, rétorque M. Bennett.

Le premier discours que j'ai prononcé dans la vieille Chambre était pour recommander la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, ajoutait le chef de l'opposition. Des déboursés ont été faits à Churchill après la décision de M. Dunning qui ne pouvait cependant y dépenser un sou sans l'approbation du parlement.

IMMIGRATION

Sur le sujet de l'immigration, M. Bennett a dit que dans tout le pays on se demandait avec anxiété quelles sont les méthodes que suit le gouvernement dans l'octroi des permis aux immigrants. "Il est grand temps d'amener chez nous des immigrants et de les installer sur nos terres. En 1920, il nous est venu des îles britanniques, 59,000 immigrants et 8,000 autres des pays d'Europe; en 1926, il nous en est venu 49,000 des îles britanniques et 73,000 des autres pays d'Europe. Comment, en face de ces chiffres, le gouvernement peut-il inscrire dans son discours du Trône qu'il admet au pays la sorte d'immigrants qu'il faut? Voilà une question très importante et que le public envisage avec inquiétude. Depuis 1922, les immigrants entrent chez nous par la porte de devant et par l'entrée des domestiques. Depuis 1921, nous n'avons jamais eu, en un an la moitié des immigrants de 1913. La vie de notre Dominion est en jeu. Il nous faut des colons. Il nous en faut en grand nombre, et pour les obtenir il faut consentir à de grands sacrifices d'argent."

M. Stenneta suggéré la création d'un comité parlementaire spécial qui étudierait les documents des présidents des chemins de fer et des officiers du département de l'immigration, au pays comme à l'étranger. Ce comité devrait avoir les mains très libres, pour débarrasser le département de tous les soupçons qui pèsent sur lui. Encore aujourd'hui je recevais de Londres un message disant que nos règlements sur l'examen médical sont absurdes. Le gouvernement ne fait rien pour obtenir des immigrants et il réussi à merveille à n'en pas avoir.

ENQUETE DES DOUANES

Passant à l'étude du rapport de la commission d'enquête dans les douanes du pays, M. Bennett a montré combien les conclusions de ce rapport indiquaient que l'hon. M. Stevens avait raison de demander cette enquête. Il ajoutait que le présent ministre aurait fort à ajouter à ses soucis du présent s'il voulait être à la hauteur de la réputation que lui ont faite les journaux, et qu'il aurait plusieurs poursuites à entreprendre devant les tribunaux du pays.

RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Je demeure d'accord avec le ministre du Commerce qui est d'avis qu'il ne faudrait pas épargner les déboursés affectés aux recherches scientifiques. La duplication des initiatives nuit plus à ce travail qu'elle lui fait de bien, de sorte qu'en étudiant cette question le gouvernement ferait fort bien de tenir compte de cette situation.

M. Bennett a exprimé l'espoir de tenir le rapport sur les pêcheries des provinces maritimes avant le terme de cette session, puis a commenté le projet de fusion du ministère de l'hygiène et du ministère du rétablissement des soldats dans la vie civile. Sur la question des pensions il a regretté que l'on refuse des pensions à des soldats qui sont devenus invalides après la guerre; il y aurait des corrections à faire sur ce point.

CONSTITUTION

M. Bennett trouve que le premier ministre et l'hon. ministre de la justice font erreur quand ils attribuent au Canada l'égalité de "status" avec la Grande-Bretagne. C'est dans son idée un subterfuge qui trompe la jeunesse du pays, et quant à lui il ne veut pas y prendre de part. "Il ne saurait y avoir d'égalité de status, dit M. Bennett, tant qu'existera la loi de validité britannique", qui oblige les Dominions à conformer leurs mesures législatives aux précédents britanniques.

—Mon honorable ami m'aiderait-il à faire disparaître cette loi, demande M. Lapointe?

—Je m'aperçois que le ministre veut éluder une difficulté par une question qu'il me pose. Mais je ne m'y laisserai pas prendre. De plus je crois que la population du Canada n'est pas suffisamment au courant des engagements que prend le pays dans les décisions de la Société des nations.

MINISTRE A LONDRES

Nommer un ambassadeur en Grande-Bretagne, serait, au terme de la loi internationale, admettre que le Canada est, par rapport à la Grande-Bretagne, un pays étranger.

—Personne ne songe à pareille nomination, dit le premier ministre. Personne dans les rangs libéraux du moins. Cependant la proposition a obtenu des faveurs considérables chez les conservateurs!

—J'ai appris tout l'inverse, répond M. Bennett; de sorte que les rôles seraient changés. Le premier ministre affirme qu'il sait ce qui se passe dans l'opposition; à mon tour pourquoi ne serais-je pas au courant de ce qui se passe chez les membres du gouvernement?

Nommer un ambassadeur canadien aux Etats-Unis ne présentait pas de grande difficulté. Mais pareille nomination suppose des obligations que le Canada n'est certainement pas préparé à accepter.

C'est un non sens de penser quun ambassadeur canadien à Tokio donnera une meilleure idée du status du anada. Ce qu'il nous faut en Orient ce sont des commissaires du Commerce. Un ambassadeur au Japon réserve des complications que lon ne soupçonne pas assez. Par exemple l'immigration...

CHARBON DE L'ALBERTA

Il y a quelques années le gouvernement s'est targué d'avoir une politique nationale du combustible, et promettait aux mines de houille de l'Alberta des marchés domestiques nombreux. Le présent discours du Trône n'a rien sur cette politique. Il y a dans l'Alberta des milliers de mineurs qui trouveraient de l'ouvrage si pareille politique nationale était acceptée. Le discours du Trône ne fait pas mention non plus de ce projet de canalisation du Saint-Laurent, qui occupe les esprits depuis au moins trois ans. Dans ce même discours, pas un mot non plus sur l'économie ou les réductions dans les taxes. Le peuple demande ces réductions. Si le Canada veut garder sa population les taxes ne doivent pas être ici plus élevées qu'aux Etats-Unis.

LE PREMIER MINISTRE

Le premier ministre s'est dit heureux d'entendre des remarques modérées de la part du chef de l'opposition, et d'autant plus que durant ces dernières années elles avaient été passablement acerbes. Après avoir félicité le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône le premier ministre a souligné l'importance des fêtes jubilaires de la Confédération.

L'année a connu de distingués visiteurs: le Prince de Galles, le prince Georges, le premier ministre Baldwin, le premier ministre de l'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande. Dans cette chambre se trouve actuellement le président Cosgrave, du Libre-Etat d'Irlande.

Cette allusion à la présence de M. Casgrave dans une des galeries de la Chambre a provoqué de vigoureux applaudissements de tous les partis politiques des Communes.

Ces visites, dit le premier ministre, aident à entretenir entre les parties de l'Empire une amitié très louable. A ce compte, il faut souhaiter une bienvenue toute particulière au secrétaire Kellogg, des Etats-Unis.

Le premier ministre a remercié les dons royaux du Prince de Galles qui a donné au Communes les portraits à l'huile de ses parents, le roi et la reine et de son grand-père le roi Edouard.

IMMIGRATION

M. Bennett a critiqué la politique d'immigration du gouvernement. Pourtant cette politique peut se formuler comme il suit: n'admettre au pays que le nombre d'immigrants que nous pouvons admettre sans provoquer dans certains centres trop de chômage. Quant au chômage les chiffres donnent qu'il y a moins de sans-travail aujourd'hui qu'en 1920.

LE COMMERCE

Le Canada jouit présentement d'une balance très favorable dans son commerce, et M. Bennett attribue ce fait à ceci que les exportations l'emportent sur les importations. Il ajoutait que nos importations ont augmenté plus rapidement que nos exportations et il en a tiré des conclusions pessimistes. Si nos importations ont augmenté c'est parce que nous avons reçu de l'étranger une plus forte quantité de matières premières que nous avons fait finir par nos industries domestiques, et de plus pour cela il a fallu importer les machines qu'il fallait.

Ces deux facteurs ont beaucoup contribué à augmenter nos importations.

PROSPERITE CANADIENNE

Comme preuve de la prospérité générale du pays le premier ministre a cité l'augmentation dans les dépôts dans les banques, qui ont augmenté de 33 pour cent, de 1924 à 1927. Il y a eu aussi très fortes augmentations dans les recettes brutes des chemins de fer. Une autre preuve de notre prospérité se trouve dans le nombre des permis de construction émis dans le pays. Dans 63 villes, les permis de 1927 sont au montant de $195,000,000 ce qui est 18 pour cent de plus qu'en 1926. Le chef de l'opposition, pour attirer chez nous des immigrants, ferait mieux de citer ces chiffres que de clamer que les conditions sont déprimantes.

L'industrie minière va aussi beaucoup de l'avant. Le Canada est devenu le plus grand producteur de l'univers de papier à journal. Les précédents records supériaux se changent en records internationaux. Ici le premier ministre a cité abondamment des extraits des présidents des banques canadiennes indiquant l'ère de grande prospérité que traverse notre pays.

Il a souligné d'une façon particulière le rapport financier de la "Gazette" de Montréal, où il est dit que le Canada est prospère plus que jamais. Jamais il a été donné à un chef de gouvernement d'enregistrer pour le passé un si beau record, de présenter pour le présent de si belles coditions de prospérité, et de promettre pour l'avenir de si belles espérances.

L'administration précédente avait laissé au gouvernement libéral une dette épouvantable qu'on n'avait pas songé à réduire. En 1921 cette dette avait subi une augmentation de $92,-000,000. Le présent gouvernement a pris le pouvoir sur la fin de 1921. Le nouveau ministre des finances a compris que cela ne pouvait plus durer. Depuis le gouvernement, en diminuant ses dépenses, a accusé des surplus annuels, tout en diminuant graduellement les taxes. La dette a aussi été très substantiellement réduite. M. King a donné ici une série de réductions de taxes du gouvernement libéral. Je n'ai pas mission de devancer le budget de cette année, mais je serais surpris si le ministre des finances n'annonçait pas, cette année, une réduction dans la dette nationale, un surplus, et d'autres réductions de taxe, tout cela en même temps.

M. Bennett s'est plaint de n'être pas assez au courant de ce qui s'est passé à la dernière conférence interprovinciale; je déposerai demain, devant cette chambre un rapport des plus précis qui ont été publiés après chaque séance de cette conférence.

Le premier ministre a terminé son discours par une importante déclaration sur le projet de canaliser le St-Laurent, et que nous donnons verbatim en première page de notre édition d'aujourd'hui.

L'ajournement a eu lieu à six heures, sans séance du soir, à cause du banquet d'Etat offert au président Cosgrave, du Libre-Etat, d'Irlande.

LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE

TORONTO, 31. (S.P.C.) — Bien que la commission des pouvoirs hydro-électriques d'Ontario compte grandement sur le développement du St-Laurent comme principale source de son pouvoir, elle croit qu'avec son contrat avec la Gatineau Power il n'y a aucune raison de craindre que les sources actuelles ne puissent nourrir la région au cours des cinq prochaines années. Cette opinion est formulée par M. C. A. Magrath, président de la commission dont le rapport annuel est actuellement en voie de préparation.

En 1927 la commission a reçu un maximum de 100,000 chevaux-vapeur de l'usine de la Gatineau Power à Chelsea. Ceci fut en plus des 260,000 chevaux vapeur retenus sous contrat en 1926 et dont la distribution commencera d'ici quelques mois.

Dans un article publié dans la Gazette, de Toronto, M. Magrath déclare que le développement du St-Laurent, qui intéresse grandement la commission hydro-électri-

Maux de Tête ?

Au lieu de prendre de dangereuses drogues pour le coeur, prenez le NATURE'S REMEDY, purement végétal, doux, et débarrassez-vous des poisons dans les intestins qui causent l'incommodité. Il n'y a rien comme le NR pour la bile, les maux de tête et la constipation. Agit agréablement. Ne cause jamais de tiraillements. Seulement 25c.

Faites-en l'essai ce soir.

NR TO-NIGHT TOMORROW ALRIGHT

Recommandé et vendu par tous les 61 pharmaciens d'Ottawa.

MAINS ET BRAS ENDOLORIS CREVASSES



Frictionnez un peu de Zam-Buk sur vos mains et vos bras pour avoir raison de la rugosité et des crevasses. C'est merveilleux.

Le Zam-Buk se compose de précieux extraits d'herbes qui lubrifient les tissus, adoucissent la douleur, soulagent de l'inflammation et font croitre une nouvelle peau. Les engelures, les morsures par le froid, les crevasses et les autres affections disparaissent promptement sous l'effet du Zam-Buk.

RHUMES—Pour rhumes de cerveau, mettez un peu de Zam-Buk dans votre peau et aspirez-le. Pour rhumes de poitrine ou douleur dans le dos, frictionnez-vous avec du Zam-Buk légèrement chauffé, soir et matin.

Zam-Buk NATURE'S HERBAL BALM

Calme la Douleur et Empêche l'Empoisonnement du Sang.

50c la boite; 3 pour $1.25. En toutes les pharmacies.



Du bon pain sain, leger, avec une croûte savoureuse d'un brun-doré, fait chez-soi; y a-t-il quelque chose de mieux?

GALETTES DE LEVAIN ROYAL

que n'a reçu jusqu'à date aucune action de la part des autorités provinciales. La commission entretient l'espoir que d'ici quelque temps, la permission sera accordée à la province d'Ontario de développer elle-même le St-Laurent dans ses limites internationales.

Le rapport annuel actuellement en voie de préparation démontre que pendant l'année 1927 des lignes rurales furent construites pour distribuer l'électricité à 25,000 personnes. La construction de ces nouvelles lignes s'étend sur une distance de 3,150 milles et a coûté à la commission $6,680,000. 875 milles d'extensions furent également construits au coût de $1,919,0000. La commission a l'intention de construire en 1928 plusieurs autres lignes rurales dont l'étendue surpassera la totalité des lignes en usage en 1924.

Etude des conditions ferroviaires en Amérique

ST-JEAN, N. B., 31.—Les trajets de mille et même de deux mille milles de distance sont chose assez communes aux Indes et il s'ensuit, par conséquent, qu'une étude sur la façon dont sont construites et administrées les voies ferrées sur le continent américain, où les distances sont très considérables, est plus avantageuse ici qu'en Europe, a déclaré M. A. F. Harvey, ingénieur technicien du bureau d'administration des Chemins de Fer des Indes, à son arrivée ici hier, sur le paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien. Il ajouta que la similitude des conditions au Canada lui avait suggéré l'idée d'un voyage dans le Dominion et qu'il parcourerait le pays en tous sens, de même que les Etats-Unis, jusqu'à la côte du Pacifique, pendant unep ériode de six mois, revenant à Montréal par voie du Pacifique Canadien.

M. Harvey dit que les chemins de fer hindous avaient progressé à pas de géant depuis quelques années et jouissaient maintenant d'une position plus enviable après la période de stagnation résultant de la guerre. Il passera une couple de jours à Montréal avant de se rendre à New-York, où il commencera son voyage d'étude.

Hemorroïdes

Pour un demi siècle le meilleur traitement pour cette maladie a été

L'ONGUENT du Dr CHASE

Indes Occidentales

NOUVEAU SERVICE DE PASSAGERS

PAR LA

Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée

En affiliation avec le National Canadien

Départs réguliers de Halifax pour les fameuses villégiatures d'hiver de l'Inde Occidentale anglaise. Paquebots splendidement aménagés, offrant tout le luxe des voyages sur l'océan, et à des prix modiques.

Départ pour les Groupes de l'Est (mensuellement)
De Halifax aux Bermudes, St. Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominica, St. Lucia, Barbados, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Georgetown, Demerara, retournant en suivant la même route jusqu'à St-Jean.

Départ pour les Groupes de l'Ouest (Toutes les trois semaines)
De Halifax jusqu'x Bermudes, Nassau (Iles Bahama), Kingston (Jamaïque), et Belize (Honduras anglaise), retournant en suivant la même route jusqu'à Halifax.

Détails de tout agent du National Canadien et agent de voyages en mer, ou de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée, 230, rue St-Jacques, Montréal.

Considerez Ceci

LE résultat du travail de bien des génies durant une période de près de 150 ans — et la dépense de millions de piastres en expériences et installations — voilà ce que vous achetez pour une modique somme quand vous tournez le commutateur qui inonde de lumière votre maison ou local d'affaires ou qui vous donne de l'énergie pour des centaines d'usages, pour lesquels nous, de ce siècle, devrions être reconnaissants. Et les citoyens d'Ottawa ont une autre raison de gratitude dans leur propre service électrique qui maintient les taux électriques à leur bas niveau actuel.

Vous rendez-vous compte de ceci lorsque vous achetez un service électrique? Vous rappelez-vous que vous êtes un actionnaire de l'Hydro et que vous devriez l'encourager afin qu'elle puisse vous être des plus profitables

Téléphone-nous pour avoir de plus amples renseignements.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

109, RUE BANK — Téléphone: 713 Queen

CARNET MONDAIN

L'honorable M. William T. Cosgrave, président de l'Etat Libre d'Irlande, accompagné de M. Desmond Fitzgerald, ministre de la défense, de M. D. O'Hegarty, secrétaire du conseil exécutif, de M. J. P. Walshe, secrétaire du ministère des affaires étrangères, de M. T. A. Smiddy, ministre de l'Irlande à Washington, du colonel Joseph O'Reilly, A.D.C., de M. U. B. Macauley, secrétaire de la légation d'Irlande, et du Dr Killeen, de Chicago, sont les hôtes de Leurs Excellences pendant leur séjour en notre Capitale.

• • •

Mademoiselle Newlands, l'hon. M. et madame Peter Heenan, le très honorable Sir Robert Borden, le Dr et madame O. D. Skelton, le Dr et madame Julius ont déjeuné hier à Rideau Hall avec Leurs Excellences.

• • •

Une réception a été donnée hier à l'heure du thé dans les salons de la Présidence, chambre des Communes, par l'honorable M. et madame Rodolphe Lemieux et l'hon. M. et madame Peter Heenan, en l'honneur de l'honorable M. William T. Cosgrave, président de l'Etat-Libre d'Irlande. Plusieurs centaines d'invités assistaient à cette réception.

• • •

Hier soir l'hon. M. William T. Cosgrave était l'hôte du gouvernement canadien à un dîner offert au Château Laurier.

• • •

L'hon. juge et madame Arthur Cannon, qui ont passé quelques jours en ville, les hôtes de l'hon. juge et de madame F. A. Anglin, sont retournés à Québec.

• • •

Mademoiselle Lucile Rinfret a reçu hier à l'heure du thé en l'honneur de mesdemoiselles Yvette Bélanger et Madeleine et Pauline Leduc de Montréal, actuellement ses invitées. Les salons et la salle de thé étaient décorés de roses, de jonquilles et d'iris. Madame Thomas Vien, madame Maurice Ollivier et madame J. W. Bain ont servi le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Madeleine Ouimet, Marie St-Denis, Pauleti te Fortier, Juliette Chevrier, Marguerite Patenaude, Majorie Green et Margaret Donohue.

• • •

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon, réhausseront de leur présence le concert que donneront au Château Laurier, vendredi soir, le 3 février, mademoiselle Mona Bates, pianiste, et mademoiselle Isabelle Burnada, soprano, sous les auspices du "Women Canadian Club" et du Morning Music Club.

• • •

Mademoiselle Gilberte Carrière, de Ste-Anne de Bellevue, est l'invitée de madame J.-Albert Charlebois.

• • •

M. et madame Lucien Huneault sont partis lundi pour Détroit, où ils passeront quelque temps.

M. D. Brisson, de Cornwall, a passé quelques jours à Hull, l'hôte de M. et madame Xavier Séguin.

• • •

Mesdemoiselles A. et G. Jolicoeur et Y. Gauthier, gardes-malades, passent quelques jours à Montréal pour assister à l'assemblée annuelle des gardes-malades, à l'Université McGill.

• • •

M. et madame G. J Desbarats ont reçu à dîner ces jours derniers en l'honneur du colonel Constantine, commandant du Collège Militaire, et de Madame Constantine.

• • •

Le mariage de mademoiselle Pauline Rousseau, fille de M. et madame J. A. Rousseau, décédés, de Ste-Anne de la Pérade, avec M. Jean-Jacques Ryan, fils de M. et madame Joseph J. Ryan, de Trois-Rivières, aura lieu dans la chapelle de l'évêché de Trois-Rivières, le samedi, 11 février, à 9 heures.

• • •

Mademoiselle Simone Prévost, de Montréal, a reçu à dîner, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Diane Fournier, de Hull, actuellement en visite dans la Métropole. Mademoiselle Gabrielle Gyselle et mademoiselle Simone Langevin ont aussi reçu au bridge et au thé pour mademoiselle Fournier.

• • •

La semaine dernière, en l'église de Casselman, a été célébré le mariage de mademoiselle Marie-Anne Parent, autrefois de Rockland, avec M. Charles- Henry Muldoon, fils unique de M. et madame James Muldoon ,de Casselman. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Le "Noël du Mariage" fut chanté par mademoiselle Laurette Bolleau. Mademoiselle Cécile Parent, de Rainbow Lake N.-Y., soeur de la mariée, était à l'orgue. Après la cérmonie il y eut reception chez M. et madame Georges Théoret. M. et madame C. H. Muldoon partirent ensuite pour un voyage à Montréal,, Plessisville et Québec.

• • •

Mercredi dernier, a eu lieu, en la cathédrale de Chicoutimi, le mariage de mademoiselle Marthe Dubuc, fille de M. J. E. A. Dubuc, député de Chicoutimi aux Communes, et de madame Dubuc, avec M. Raymond Lanctôt, fils de M. Henri Lanctôt, de Montréal. Mgr Eugène Lapointe P.D., vicaire capitulaire, a présidé la cérémonie. M. Dubuc accompagnait sa fille. M. Lanctôt était le témoin de son fils. Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et madame Dubuc. M. et Mme Raymond Lanctôt sont partis pour un voyage à New-York et autres villes américaines. A leur retour, ils résideront à Arvida.

• • •

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures à R. 2154, ou par écrit à Case Postale, 554, "Le Droit", Ottawa, Ont.

Les Nouvelles Religieuses

Catholiques énergiques.

MEXICO. — "Vive le Christ-Roi". Telle est la fière et belle acclamation par laquelle les étudiants du Collège Régina, au Mexique, ont formule leur protestation indignée, au moment où le tyran Calles faisait fermer de force cette maison d'enseignement, sous prétexte qu'il y voit un foyer de conspiration contre "ses" lois. Tout le personnel de ce séminaire, environ 225, élèves ou professeurs, fut conduit aux quartiers de la police, pour y subir un interrogatoire. Les directeurs s'appliquèrent et réussirent à apaiser les étudiants, dont la protestation menaçait de prendre une tournure plus tragique.

• • •

FeFu l'abbé A. Lavoie.

RIMOUSKI. — Une foule considérable de fidèles, et de nombreux membres du clergé rimouskois, assistaient, hier aux funérailles de M. l'abbé A. Lavoie, ancien curé de St-Anaclet, décédé dimanche, le 22 du courant.

Le regretté défunt naquit au Bic, le 4 août, 1861.

C'est au Séminaire de Rimouski qu'il fit ses études classiques. Ordonné prêtre par Mgr Langevin, en 1888 il fut nommé, la même année professeur au Séminaire de Rimouski où il enseigna jusqu'en 1891. Cette année-là, il fut nommé vicaire à Carleton. Il y demeura jusqu'en 1895. De 1895 à 1899, il fut curé de St-Paul-de-la-Croix. Nommé aumônier de l'hospice des RR. SS. de la Charité à Rimouski, en 1900, il quitta ce poste en 1903 pour aller à St-Anaclet, comme assistant de M. le curé Bilodeau, aujourd'hui décédé.

En 1907, Mgr Blais le nomma curé de St-Anaclet. Il resta en fonction jusqu'en 1926.

• • •

On proteste.

PARIS. — Plus de 600 catholiques se sont réunis à l'école libre de Lalevade-d'Ardèche, paroisse qui vit ces temps derniers, son curé, M. l'abbé Serre, expulsé de son presbytère à la suite d'une question de location.

Après avoir entendu plusieurs orateurs, et tout particulièrement MM. Tibon et de Montgros, ainsi que le R. P. Chamalmert, de la Congrégation de l'Oratoire, enfant du pays, une délégation est allée trouver le maire pour lui demander de revenir sur sa décision.

Ce dernier a répondu qu'il ne céderait pas tant que le curé actuel, l'abbé Serre, resterait dans la commune.

Cette réponse a été transmise à l'assemblée des catholiques, qui ont décidé de continuer tous leurs efforts pour que le presbytère soit restitué à son légitime propriétaire.

• • •

Religieuses et prêtres captifs.

TIEN-TSIN. — La mission belge de Tien.Tsin a reçu clandestinement, d'un captif, un message l'informant que 4 prêtres européens, 6 religieuses et de nombreuses étudiantes chinoises sont maintenus en captivité depuis trois mois, par des bandits, à San-Tao-Ho, dans le centre de la Mongolie et qu'ils s'attendent à être massacrés d'un jour à l'autre. Le message fait savoir que les troupes du Feng-Tien, stationnées à Ninghsia, pourraient facilement atteindre San-Tao-Ho, par route, et délivrer les captifs, car le nombre des bandits ne dépases pas 100.

(San-Tao-Ho est une des colonies les plus prospères de la Mongolie intérieure; elle a été, pour ainsi dire, fondée par les missionnaires qui, en perçant eux-mêmes les canaux, permirent à la population de cultiver des terres autrefos arides.)

Consacré par le Pape.

ROME. — Le Souverain Pontife a procédé, récemment, à la consécration épiscopale de S. Em. le cardinal Serédi, ancien procureur général, à Rome, des Bénédictins de la Congrégation hongroise. S. Em. le cardinal Gasparri était présent, ainsi qu'un grand nombre de cardinaux, le grand-duc Albert d'Autriche, les membres du corps diplomatique, des invités et une délégation de pèlerins venus de Hongrie.

LA CANALISATION...

(Suite de la 1ère.)

avant de le laisser aller plus avant. Les provinces réclament certains droits, qui sont, à mon avis, fondamentaux dans les discussions internationales qui pourraient naître du projet de canalisation.

"M. KING:—Les paroles de mon honorable ami sont les bienvenues, et d'autant plus que sur ce sujet nous demeurons d'accord. A la conférence interprovinciale les premiers ministres de Québec et d'Ontario ont pensé qu'on pourrait confier aux tribunaux hydrauliques qui naîtraient du présent projet de canalisation de notre fleuve. Le ministre de la justice a promis d'écouter cette requête. De sorte que depuis, par un arrêté-en-conseil en date du 18 de ce mois, toute la question de la juridiction respective du fédéral et des provinces a été remise aux tribunaux du pays, suivant les désirs des premiers ministres de l'Ontario et du Québec.

"M. BENNETT:—Dois-je m'attendre à la déposition de ces documents?

"M. KING:—Demain je me ferai un plaisir de me rendre au désir du chef de l'opposition, et remettrai à cette Chambre les documents en question."

UN HOMME A...

(Suite de la 1ère.)

nalistes hier. L'accident a été connu au moment où les presses se mettaient en mouvement, et les autorités ferroviaires hésitaient à se prononcer, n'ayant reçu que peu de nouvelles sûres. Il fallut que les nouvellistes emploient toutes leurs ressources pour trouver la vérité à temps pour leurs journaux. Dans sa deuxième édition hier le "Droit" avait la nouvelle aussi complète que possible de l'accident et annonçait exclusivement dans sa 2ème édition l'arrivée à 3 h. 30 de Cosgrave.

L'ACCIDENT

L'accident s'est produit à midi et cinq, à l'aiguille qui se trouve un peu à l'est de la gare de Limoges, autrefois South Indian, Ontario. L'opinion la plus accréditée veut que l'aiguille ait été dérangée ou tordue de quelque façon par le froid ou la température des derniers jours. On fait remarquer qu'à 11 heures 16, moins de 45 minutes avant l'accident, le convoi régulier Montréal-Ottawa No 615 avait passé en toute sûreté au même point d'aiguillage, ce qui démontrerait que l'aiguille était alors en parfait état.

Le convoi spécial portant le président filait à 50 ou 55 milles à l'heure environ suivant le chauffeur Legault, au moment de l'accident. Il se composait de la locomotive, du tender et de quatre wagons. Le wagon réfectoire était le deuxième et suivi de celui du président. Venait à la queue, celui des autorités du chemin de fer et les journalistes.

La cause du déraillement demeure sans doute mystérieuse mais le fait est là dans sa brutalité. Après avoir passé un point d'aiguillage conduisant à une voie d'évitement, le convoi quitta la voie principale. La locomotive alla frapper le premier de dix wagons de fret qui se trouvaient sur la voie d'évitement et qu'on était à charger. La lourde machine en raison de sa vitesse enfonça les wagons et les fit voler en pièces. C'est alors que la maille retenant la locomotive au tender se rompit fort heureusement. La locomotive, continuant son chemin, fut projetée hors la voie et alla donner 50 pieds plus loin dans un petit entrepot à grains. Trois hommes étaient au travail avec trois paires de chevaux dans l'immeuble qui s'écroule soudain sous eux. Les bêtes périrent mais les hommes en furent quittes pour la peur. Les ruines de l'édifice et de la locomotive ensevelirent les chevaux.

Quand le tender se détacha de la locomotive, le wagon réfectoire et le premier wagon furent projetés de chaque côté de la voie tandis que le tender lui-même pirouetta pour retomber juste en face du wagon présidentiel. Deux wagons seulement ne furent pas renversés sur le côté: celui du président et celui des journalistes. Ce dernier cependant était en travers de la voie tandis que celui de M. Cosgrave n'était que légèrement déplacé.

CONVOI DE SECOURS

Aussitôt l'accident connu, un convoi spécial de secours fut dépêché sur les lieux d'Ottawa et fit le trajet à Limoges en 20 minutes. Les docteurs F. W. McKinnon et J. Lorne Gardner, mandée à la hâte, étaient à bord. On retira l'ingénieur Boyd des débris et le curé Pilon lui administra les derniers sacrements. Le docteur J. J. Killeen, médecin privé de Cosgrave, se dévoua beaucoup pour les blessés en dépit de blessures à la main droite.

LE PRESIDENT

Le président Cosgrave descendit aussitôt de son wagon et se rendit en avant vers l'endroit où les hommes d'équipes s'occupaient de leurs camarades blessés.. Lui et ses compagnons montrèrent la plus grande sollicitude pour les blessés. M. Cosgrave exprima son chagrin de ce que l'ingénieur qui était chargé de conduire la locomotive ait été tué. Le président expédia immédiatement un télégramme de condoléances à la veuve du défunt.

PROJETS AVEC VIOLENCE

M. Cosgrave était en train de causer avec sa belle-soeur, Mme P. J. O'Farrell et autres membres de sa suite quand l'accident se produisit. Le président Cosgrave et Desmond Fitzgerald, ministre de la défense, furent précipités sur le parquet. Mais n'étant pas blessés, ils se relevèrent immédiatement pour porter secours aux autres. Le président et sa suite montrèrent le plus grand sang-froid et ne parurent aucunement affectés de cet événement imprévu.

Il était alors midi et cinq; on se trouvait près la borne 100, à l'est de Limoges (anciennement South Indain). Le tumulte attira tous les résidants des alentours parmi lesquels se trouvait l'abbé Pilon, de Limoges. C'est à l'abbé que M. Cosgrave exprima ses regrets de cet accident.

Durant le délai de deux heures et demie qui s'écoula entre l'accident et l'arrivée du train de secours d'Ottawa, le président reçut un message de sympathie du gouverneur général et répondit immédiatement en exprimant ses regrets. M. Cosgrave fut impressionné par le sang-froid de ceux qui l'entouraient.

Les ambulanciers d'Ottawa étaient à la gare Union à l'arrivée du train et ont transporté les plus gravement blessé à l'hôpital. Un groupe de gendarmes sous la direction des sergents Ernest Sabourin et Joseph Hardon faisaient la garde à l'entrée de la rue Wilbrod de la gare Union. La police fédérale montait la garde dans la gare même.

QUELQUES TEMOINS

Un des principaux témoins de l'accident fut le forgeron V. C. Patenaude, de Limoges, qui demeure près de la gare. M. Patenaude se rendit sur la scène pour porter secours aux blessés dans la locomotive mais quand il y arriva, MM. Day et Legault sortaient par une fenêtre de la cabine et essayaient de localiser leur compagnon Boyd. Alexandre Blondin et M. Patenaude, enlevant de la neige sous la locomotive, trouvèrent M Boyd et le retirèrent mourant des débris. MM. J. B. Servais et Albert Servais, qui étaient à charger du bois de pulpe dans un wagon de fret frappés par la locomotive, l'ont échappé belle. Un d'eux vit venir la machine et tous deux se réfugièrent en sûreté en voyant qu'elle prenait l'aiguille. Après avoir passé à travers le premier de dix wagons qui se trouvaient sur la voie d'évitement, la locomotive enfonça un autre wagon rempli de farine, semant le produit dans toutes les directions. Elle continua sa route pour aller donner dans l'immeuble aux grains appartenant à Pierre Lacelle. Le toit de l'immeuble s'effondra par-dessus le toit de la locomotive.

Le train de secours repartit pour Ottawa 15 minutes après être arrivé sur la scène de l'accident. Tous les blessés et les visiteurs étaient à bord. Le convoi entra en gare à 3 heures 20.

L'ARRIVEE

Quand le président Cosgrave et sa suite en descendirent, il ne paraissait aucunement affecté par la scène tragique de Limoges. Portant le chapeau de soie, la jaquette et les pantalons à rayures grises, il souriait aimablement tandis qu'on lui faisait une cordiale bienvenue. Le président fut accueilli dans la capitale au nom de Son Excellence le gouverneur-général par Eric C. Mieville, secrétaire de Son Excellence; le juge en chef Anglin souhaita la bienvenue à M. Cosgrave, et tour à tour, l'hon. Peter Heenan, ministre du travail, représentant le gouvernement; Harry Baldwin, secrétaire du premier ministre, représentant M. Mackenzie King, le Dr O. Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères; le major H. Willis O'Connor et le capitaine Jervis, aides-de-camp du gouverneur; le maire Arthur Ellis, représentant la cité d'Ottawa, plusieurs ministres du cabinet, dont l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, l'hon. Peter Heenan, ministre du Travail, l'hon. P. J. Veniot, ministre des Postes, l'hon. Robert Forke, ministre de l'Immigration, l'hon. Dr. King, ministre de la Santé et du Rétablissement des Soldats, l'hon. Ralston, ministre de la milice, l'hon. James Malcolm, ministre du Commerce, l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, l'hon. J. C. Elliott, ministre des Travaux Publics, l'hon. W. D. Euler, ministre du Revenu National. Parmi ceux qui étaient sur la plate-forme pour rencontrer le président de l'Irlande on remarquait les commissaires Tulley et McElroy, M. H. J. McNulty, grand chevalier du conseil Ottawa des chevaliers de Colomb et plusieurs autres.

Une foule d'environ mille personnes parmi laquelle on remarquait surtout un grand nombre de citoyens irlandais se rendit à la gare pour assister à l'arrivée de M. Cosgrave. L'ordre fut maintenu par des détachements de la police municipale et fédérale. Lorsque le président fit son apparition devant le public après avoir été salué par les membres du cabinet il fut accueilli par de nombreux applaudissements de la foule.

GARDE DOUBLEE

Bien que les rumeurs voulant qu'une main criminelle ait causé l'accident ait été répudiées, la garde du président Cosgrave a été doublée pour le reste de son séjour à Ottawa.

LA SUITE

Immédiatement après leur arrivée, le visiteurs furent conduits à la Chambre où ils ont assisté à la séance de l'après-midi. Le président voyage accompagnée de sa belle-soeur, Mme P. J. O'Farrell, Desmond Fitzgerald, Ministre de la Milice; Diarmid O'Hegarty, secrétaire du conseil exécutif; J. E. Walsh, secrétaire du département des affaires étrangères; le col. Joseph O'Reilly, aide de camp; le docteur J. J. Killeen, de Chicago, médecin privé du président. Il y avait aussi hier le professeur T. L. Smiddy, ministre du Libre-Etat aux Etats-Unis.

GRAND BANQUET...

(Suite de la 1ère.)

vibrer la voûte de l'immense salle de banquet de l'hôtel du Prince-Edouard de sa voix tremblotante d'émotion mais ferme et soutenue comme un vrai tribun. Après avoir remercié avec effusion ses amis de la magnifique manifestation de sympathies qu'ils venaient de lui faire, le sénateur dit qu'il commençait à envisager la tâche énorme qui l'attendait et dit qu'il comptait sur cette âme d'élite, le sénateur Belcourt, son collègue du sénat, pour l'initier aux affaires parlementaires. Il fit un magnifique éloge du président de l'Association. Il dit que, tel il s'était appliqué d'être dans sa vie passée, tel il se proposait d'être et que les honneurs dont on avait voulu le combler retombaient sur tous ses compatriotes qui avaient toujurs reconnu comme lui la nécessité d'une vie de combat et de dévouement pour ses compatriotes. Il dirigera tous ses efforts à essayer avec tant d'autres animés de bonnes intentions à semer de bonnes idées et à former un esprit vraiment canadien.

Le nouveau sénateur se montra aussi en faveur d'un drapeau national et de la disparition des difficultés entre races. Nous devons tous, dit-il, créer en ce pays un esprit national. Il fait remarquer qu'il n'est pas un radical et ne veut pas annihiler les droits de l'Empire britannique en demandant un drapeau national. Son but est de développer un esprit national plus prononcé en Canada.

Pour ce qui est de la question du drapeau, il n'y a pas lieu d'entretenir des craintes, en ce sens que l'adoption de ce drapeau puisse être regardée comme de la déloyauté à l'Empire. L'Irlande, dit-il, a établi un précédent, et ce que le Libre-Etat a fait, le Canada, nation autonome dans l'Empire, a également le droit de le faire.

L'orateur fait ensuite remarquer qu'il exprimera les mêmes idées dans l'est, l'ouest, le nord et le sud. Autrefois il s'est consacré à la médecine et à l'éducation, mais à l'avenir il assumera les responsabilités qui lui incombent par sa nomination au sénat. A partir de maintenant, dit-il, je n'ai qu'un but: contribuer, autant que me le permettra mon habileté, mon expérience et mon éducation, au développement d'un réel sentiment national, depuis Halifax jusqu'à Vancouver et depuis le sud du pays jusqu'au nord. Le sectionalisme est un mal auquel il faut remédier. Il fait remarquer que malheureusement des étrangers de deux nations se rencontrent au Canada et se serrent la main d'une façon plus amicale que les habitants de deux provinces canadiennes.

UN ELOGE

Le major Clark fit l'éloge du peuple de langue française, qu'il a eu l'occasion de connaître ici et en France. Il dit que les Français constituent le peuple possédant l'esprit le plus large du monde.

La réunion se termina par les chants "O Canada" et "Dieu sauve le Roi."

DEBAT SUR L'ADRESSE

Le débat sur l'adresse occupe encore la chambre des Communes aujourd'hui. Le premier ministre continue son discours d'hier. Il sera suivi par M. R. Gardiner, chef du groupe fermier.

IL EST IMPERIEUX DE RENDRE A L'ALBERTA SES RESSOURSES NATURELLES

Le chef de l'opposition parle de la question des ressources naturelles de l'Alberta. — Fait l'historique de la question. — Le jugement de la cour suprême et l'appel au conseil privé. — "Il faut prendre une décision immédiate et unanime."



L'hon. R. B. BENNETT, chef de l'opposition, a parlé hier sur l'adresse. Il a fait une déclaration sur la question des ressources naturelles de l'Alberta.

UN MALAISE

L'hn. R. B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, a touché, dans son discours d'hier après-midi, en marge du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, à la question des ressources naturelles de l'Alberta. Il a parlé comme il suit:

"Je passe maintenant à une autre question que la conférence a débattue. Je considère que c'est l'une des questions les plus importantes qui aient retenu l'attention de cette Chambre depuis plusieurs années. Le premier ministre a préparé sept discours du trône et tous les sept en font mention.

Ceux qui ont vécu dans l'Ouest canadien depuis 1900 se souviennent à quelles conditions les provinces ont accepté des subsides d'argent en substitution de leurs ressources naturelles. A l'élection de 1905, on a fait d'éloquents appels à l'électorat pour qu'il accepte ces subsides. Le ministre de l'intérieur, l'honorable M. Stewart, doit se souvenir avec quelle éloquence le parti libéral tentait de convaincre l'électorat des avantages qu'il en retirerait. Mais aujourd'hui, le discours du trône exprime toute sa sympathie à cette population qui désire maintenant avoir le contrôle de ses richesses naturelles.

De 1923 à 1925, on a poursuivi des négociations et en 1926 le gouvernement promettait de restituer à l'Alberta ses ressources naturelles. Une entente fut signée par le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta et l'on a promis à cette province qu'un projet de loi serait présenté au parlement. Mais, l'an dernier, on a soumis à la Cour Suprême du Canada, un différend qui fut considérée le 7 mars 1927. Le 20 avril, les juges de la Cour Suprême ont décidé unanimement que la loi constituant l'Alberta en province était constitutionnelle et relevait de la compétence législative du parlement fédéral. La décision de la Cour Suprême était unanime et l'on s'attendait tout naturellement à ce que les ressources naturelles de l'Alberta seraient immédiatement destituées. Mais qu'est-il arrivé? Au lieu d'accepter le jugement de la Cour Suprême—surtout après les discussions qui ont eu lieu en Chambre sur notre égalité de status—on a demandé au conseil privé d'Angleterre d'entendre un appel.

Quant M. Lafleur, qui représentait le ministre de la Justice, s'est présenté au conseil privé, on lui a demandé quels étaient les intimés. Il n'y en avait pas. On lui demanda à qui il avait demandé avis. M. Lafleur répondit: à personne. On lui a alors dit de trouver un intimé afin que l'on put procéder. De sorte qu'aujourd'hui, l'Alberta ne peut entrer en possession de ses ressources naturelles avant que l'on ait disposé de cette cause. Mais ce n'est pas tout. Mon honorable ami, le ministre de la justice, se souviendra qu'à la dernière session, il a déclaré catégoriquement que c'était le but bien arrêté des Canadiens français d'empêcher les appels au conseil privé et c'est le même ministre de la justice qui demande aujourd'hui au conseil privé d'entendre l'appel d'un jugement contre lequel personne ne s'élève. Et ce jugement a été porté en sa faveur.

Mais allons plus loin. Je recommanderais au gouvernement de restituer sans délai à l'Alberta ses ressources naturelles. Je n'ai fait aucune objection en cette Chambre l'an dernier parce que je reconnaissais que le ministre de la justice se trouvait dans une situation difficile. La cour Suprême vient de l'en sortir et sa décision fut unanime. J'estime que c'est le devoir du gouvernement de n'éviter nullement de prendre les mesures législatives pour répondre aux aspirations de l'Alberta. Il serait oiseux d'ignorer le fait que tout délai créé un malaise et que pour le dissiper il faut prendre une décision immédiate et unanime. Supposons que le ministre de la justice ait obtenu une décision du conseil privé où en serions-nous? Le lord-chancelier Loreburn a déclaré que ces décisions ne sauraient avoir plus de valeur que celles de légistes de la couronne. Nous avons déjà celles de ceux-ci ainsi que celles de la Cour Suprême. C'est un problème grandement urgent qu'il faudrait résoudre sans autre délai.

LE COMTE HAIG...

Suite de la 1ère page

des chefs militaires anglais, où reposent déjà le duc de Wellington, Lord Roberts, Wolsey, Napier et Sir Henry Wilson.

Le maréchal Foch et le roi Albert de Belgique assisteront peut-être aux funérailles.

La mort de Sir Douglas fut imprévue. Elle survint à la résidence de sa soeur, Mme W. G. Jameson, de Peince's Gate. La comtesse Haig était en visite chez des amies et le jeune fils du défunt, âgé de dix ans, George Alexandre, est malade à la résidence Haig à Bermesyde, et enfant hérite du titre de son père. Il naquit au commencement de 1918, pendant la crise où les armées anglaises, commandées par son père, opéraient leur retraite. C'est à ce moment que Haig donna l'ordre suivant: "Adossé au mur et croyant en la justice de notre cause, chacun de nous doit combattre jusqu'au bout." Cette déclaration lui servira peut-être d'épitaphe.

Le comte Haig était plutôt froid et austère, mais ceux qui le connurent savaient qu'il ne l'était qu'en apparence. Aucun de ses soldats n'aurait songé à lui donner un surnom, mais ils le suivaient partout, croyant à son talent militaire et à son habileté pour les conduire à la victoire.

Outre son fils, le défunt laisse trois filles.

Le bulletin médical officiel sur la mort de Haig se lit comme suit: "La cause de la mort fut une attaque cardiaque soudaine, résultat de campagnes tropicales précédentes, qui affectèrent les muscles du coeur. On fit un examen post mortem et on décida qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le roi a envoyé un message de sympathie personnel à Lady Haig. Un grand nombre d'autres messages ont également été reçus.

Dès sa naissance, le comte Haig fut destiné par son père à la carrière militaire. Après ses études au collège Brasenose, Oxford, il obtint une commission dans le 7ème hussards en 1885, fut capitaine du 7ème lanciers, fit du service au Soudan, sous le commandement de Kitchener, qu'il accompagna à Khartoum; reçut le grade de major pour ses services à Atbara et à Khartoum; commandant de cavalerie dans la guerre des Boers, inspecteur général de cavalerie dans l'Inde, de 1905 à 1906, major général en 1904, chevalier en 1911, directeur de l'entrainement militaire au bureau de la guerre lors de la déclaration de la grande guerre. Ce fut le général Haig qui commanda les divisions anglaises à la première bataille de la Marne. En 1917, il fut nommé feld-maréchal en récompense de ses services et en 1919 le roi le fit comte. Le parlement lui vota plus tard un octroi de $500,000.

L'ALLEMAGNE...

(Suite de la 1ère.)

rait à répudier Locarno.

On a hâte de connaitre la réponse que doit faire aujourd'hui au sénat français le ministre des affaires étrangères Briand.

Les sociaux démocrates savent bon gré à Stresemann de ce qu'il a mis en évidence la loyauté de l'Allemagne aux traités plutôt que de parler de sa faiblesse militaire.

MORT NATURELLE

Un verdict de mort due à des causes naturelles a été rendu hier soir par un jury réuni sous la présidence du coroner H. H. Kirby, de Hawkesbury, pour faire enquête au sujet de la mort de Mme George McLennan, à Vankleek Hill, le 11 janvier dernier.

Le cadavre mutilé de Mme McLennan a été trouvé sur la voie ferrée du chemin de fer National Canadien, après qu'un convoi du C. N. R. l'eut écrasé. D'après les témoignages entendus hier soir, il semble que Mme McLennan a tombé sur la voie ferrée, épuisée par la fatigue et le froid et qu'elle était morte avant que le convoi eut passé sur elle. George McLennan, mari de la défunte, est arrivé de Munson, Alta., hier pour assister à l'enquête. Il a dit que sa femme est venu il y a quelques temps dans l'est pour visiter des parents et amis et qu'il devait venir la rejoindre au cours de l'hiver. L'enquête s'est tenu dans l'hôtel de ville de Vankleek Hill.



Les Vapeurs Arrêtent Les Rhumes

Ce ne sont que les vapeurs qui peuvent atteindre les rhumes directement. C'est pourquoi le Vicks soulage si rapidement.

Lorsqu'il est frictionné au moment de se coucher, il est volatilisé par la Chaleur du corps et inhalé dans les voies respiratoires.

De plus, il agit comme un cataplasme, chassant les douleurs.

VICKS VAPORUB

V. Courtemanche succèderait à feu M. Thomas Hurley

Le bureau des commissaires décidera probablement cet après-midi de recommander au conseil de ville que M. Vincent Courtemanche soit nommé payeur de la Corporation d'Ottawa en remplacement de M. Thomas Hurley, décédé récemment. M. Courtemanche est présentement secrétaire de la commission des terrains de jeu et en le transférant d'un département à l'autre, les autorités pensent qu'elles sauvegarderont le principe de la promotion tout en donnant à un Canadien français une des bonnes positions dans l'administration municipale.

Le salaire attaché à cette position est de $2,400 avec un maximum de $3,000.

LA MORT DU COMTE WARWICK

HOVE, Sussex, Angleterre, 31.— Le comte Warwick est mort aujourd'hui à l'âge de 45 ans, à la suite d'une longue maladie. Pendant la guerre, il fut aide-de-camp de Lord French et commandant des quatrième et douzième brigades d'infanterie canadienne.

Warwick (Leopold, Guy, Francis, Maynard Greville) a mené une vie très active. Il fit du service dans les guerres sud-africaine et européenne et fut correspondant de l'agence Reuter pendant la guerre russo-japonaise. Il laissa, dit-on, l'école à seize ans pour aller se battre contre les Boers et obtint plus tard une commission dans l'armée anglaise. Aide-de-camp de l'inspecteur général des forces anglaises de 1908 à 1912 et de nouveau en 1914, commandant de la 2ème brigade de cavalerie canadienne en 1913; assista aux manoeuvres de Petawawa, Ont., en 1914; secrétaire du chef de l'état-major général impérial en 1913.

L'héritier du comte est Charles, Guy Fulke (Lord Brooks), âgé de près de dix-sept ans.

UNE FOULE NOMBREUSE VA SALUER HIER LE PRESIDENT COSGRAVE

Au moins sept cents personnes sont allées saluer le président Cosgrave, du Libre-Etat d'Irlande, hier après-midi, dans les appartements de l'hon. Rodolphe Lemieux, président des Communes, à la fin de la séance des Communes.

La foule s'est pressée de très bonne heure dans les corridors attenant aux appartements du président des Communes et quand M. Cosgrave a fait son apparition un enthousiasme très accentué l'a reçu.

Accompagnaient le président Cosgrave, l'hon. et Mme Rodolphe Lemieux, l'hon. et Mme Peter Heenan, et M. Desmond Fitzgerald.

Le projet de Woodsworth

M. Woodsworth, député socialiste de Winnipeg, a présenté hier après-midi en chambre un projet de loi supprimant du code criminel les sections qui font une offense criminelle de la publication des libelles blasphématoires. M. Woodsworth a dit qu'il n'y avait eu qu'une condamnation en vertu de ces articles de notre code, de sorte qu'ils sont devenus désuets.

LE PONT EST FERME A LA CIRCULATION

En raison de certaines réparations à faire le pont du St-Laurent sur la route de Prescott, est fermé à la circulation pour quelques jours et les automobilistes auront à traverser le St-Laurent sur la glace à l'endroit appelé Beckett's Landing. La glace est actuellement assez forte pour assurer une parfaite sécurité aux chars touristes. Il ne serait tout de même pas très prudent d'y risquer de lourds camions.

Les routes provinciales d'Ottawa à Prescott et d'Ottawa à Cornwall sont maintenant ouvertes à la circulation. La tempête de la semaine dernière avait rendu cette route impraticable et depuis mercredi une nombreuse équipe de déblayeurs travaillait à l'enlèvement de la neige.

A Ottawa on était très anxieux de voir ce travail terminé en vue de l'exposition d'automobile qui commencera lundi prochain. La route étant complètement nettoyée, plusieurs des automobiles à l'exposition de Montréal pourront maintenant être conduits directement à Ottawa par voie de Prescott.

INCENDIE DE $600

Un incendie a causé vers 11 heures ce matin pour environ $60000 de dommages à la demeure de M. Eugène Moyneur, 156 rue Augusta. Le feu a été allumé par des tuyaux surchauffés. Il a pris dans des rideaux et s'est répandu rapidement dans toute la maison. Les meubles ont été grandement endommagés.

Mme Moyneur se trouvait en haut au moment où le feu s'est déclaré; elel entendit le crépitement des flammes et sortit à la hâte de la maison pour aller sonner l'alarme. Tous les pompeirs de la basse-ville se rendirent sur les lieux. Ils ont réussi par leur prompte action à sauver la maison d'une ruine complète. La maison de M. Moyneur est une construction en bois.

Prochaines assises de la cour de comté

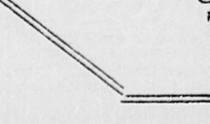
Les prochaines assises de la cour générale du comté de Carleton s'ouvriront ua Palais de Justice, rue Nicolas, le lundi, 17 mars. Le choix des grands et petits jurés pour ces assises se fera le mardi, 7 mars, à 3 heures de l'après-midi.

L'ENERGIE ELECTRIQUE

M. E. A. Stewart (Leeds), a présenté un bill demandant de réglementer l'exportation de l'énergie électrique. Il s'agit d'amender la loi existante de façon à n'accorder qu'au Parlement le droit d'émettre des permis d'exportation et suivant les termes adoptés par le Parlement lui-même.

C'est le bon temps !

SHREDDED WHEAT



Réchauffez et servez avec lait chaud
Protège la santé de la famille
Coupe les frais du déjeuner
• FAIT À NIAGARA FALLS •

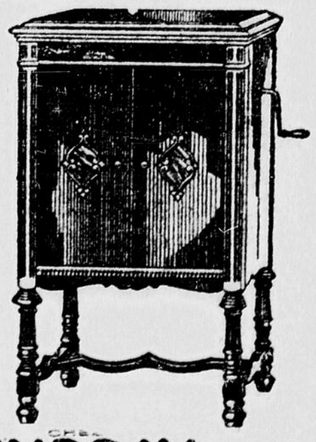
PANATROPES

La meilleure production de ce siècle est la manière dont la musique est enregistrée et rejouée par le Panatrope. Permettez que l'on vous en fasse une démonstration.

Prix à partir de
$155

Faciles conditions de paiement.

CATALOGUES SUR DEMANDE.



CHEZ LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITÉE
R. H. CUMMING, Gérant.
189, rue Sparks
Ottawa.

LE PUBLIC REÇOIT MAINTENANT $1,500,000,000 CHAQUE ANNÉE

Sur ce Continent, plus de la moitié de la Population est assurée sur la Vie

Les Assurés reçoivent "de leur Vivant" près de $10,000,000, soit les Deux Tiers des Sommes d'Argent Payées en 1927 par la "Canada Life".

Inutile de croire qu'il faut "Mourir pour Gagner"

Les chiffres qui viennent d'être publiés par la Compagnie d'assurances sur la vie "Canada Life", touchant les bénéfices payés aux assurés et aux bénéficiaires en 1927, démontrent l'absurdité de cette vieille rengaine concernant l'assurance-vie, disant qu'il faut "mourir pour gagner quelque chose". L'an dernier $9,939,076 ont été versés par la "Canada Life" aux assurés, de leur vivant, sur un total de $15,-243,335 de bénéfices payés.

Si les gens pouvaient changer de place avec les employés d'une Compagnie d'assurance-vie, ne serait-ce que pendant une semaine, tous les doutes qu'ils pourraient avoir sur l'utilité, la nécessité et les bienfaits de l'Assurance-vie, s'évanouiraient.

Ils verraient les chèques destinés à ceux qui sont frappés "d'invalidité absolue", relevant ces derniers de soucis financiers et facilitant ainsi leur rétablissement; des chèques pour des sommes plus ou moins importantes sont constamment payés aux veuves, soit à titre de règlement final de revendications, soit sous forme de versements viagers — qui, dans bien des cas, sont les seules ressources qu'elles possèdent pour les aider à élever leurs enfants et à les garder près d'elles; des chèques destinés à des personnes d'un âge moyen qui, grâce à des économies volontairement imposées, peuvent maintenant réaliser quelques-uns des beaux rêves de leur jeunesse; des chèques émis en faveur d'heureux couples, avancés en âge, qui peuvent maintenant bénéficier de la prévoyance dont ils ont fait preuve, et des chèques payés aux assurés vivants, sur les bénéfices réalisés.

Ils auraient sous les yeux des lettres de personnes de tous âges et de toutes conditions, exprimant leur reconnaissance spontanée pour le payement de leurs revendications et pour la considération bienveillante et sympathique, qui leur aura été témoignée; pour les magnifiques dividendes qui leur sont alloués et qui souvent dépassaient leurs prévisions; des lettres émanant de personnes ayant bénéficié de dotations échues, se louant d'avoir eu la sage précaution de s'assurer de cette façon tant d'années auparavant — et la plupart d'entre elles regrettant de n'avoir pas fait, à l'époque, un plus grand sacrifice en souscrivant davantage d'assurance.

Ils seraient témoins de nombreux exemples où il n'est plus possible de bénéficier de la protection de l'assurance, car la santé des candidats y met obstacle — la plupart de ces derniers ayant toujours "remis à plus tard" la décision de s'assurer quand il en était encore temps.

Ils liraient les lettres désolées des veuves s'informant si l'assurance du mari était encore en vigueur à sa mort. Et pitoyable est le rôle du fonctionnaire de la Compagnie, obligé d'avouer que leur seul espoir doit s'évanouir car, par suite de négligence, la police est tombée en déchéance et n'a plus aucune valeur.

La lecture de telles lettres qui tombent chaque jour sous les yeux du personnel d'une Compagnie d'assurance suffirait à convaincre les plus sceptiques de la sagesse de s'assurer de bonne heure et pour des montants suffisants, dans leur propre intérêt en cas d'invalidité absolue, et pour la protection de ceux dont ils sont le gagne-pain. Leur indépendance et leur bien-être personnels, au déclin de leur existence, sont aussi en jeu, car la majorité des gens sont incapables de gagner leur vie dès qu'ils arrivent à la soixantaine.

La Banque exigea une Assurance sur la vie à titre de garantie accessoire.

Police de $100,000 émise pour couvrir un emprunt important.

Il y a à peu près huit mois, le gérant d'une succursale de la "Canada Life" se présenta chez le Président d'une firme cinématographique avec l'intention de l'intéresser soit dans une assurance personnelle, soit dans une assurance commerciale. Toutefois, célibataire et disposant de ressources importantes, cet homme ne put voir la nécessité de l'une ni de l'autre.

Plus tard, le directeur de sa société passa voir notre représentant et lui apprit fortuitement qu'il s'était adressé à la banque pour en obtenir un emprunt et que la première question avait été celle-ci: "Quel est le montant d'assurance que votre Président a sur sa vie?" Comme il n'en avait aucune, la banque suggéra qu'il s'adressa à une Compagnie d'assurance-vie, rédige sa demande, se soumette à l'examen médical, fasse un versement sur la prime, et qu'il prie ensuite la Compagnie d'assurance d'écrire une lettre justifiant qu'il s'était conformé à toutes ces instructions. La banque, disait-on, serait alors à même de prendre en considération la question de l'emprunt.

Il en résulta une assurance de $100,000, placée sur la tête de l'homme d'affaires.

L'assurance-vie, dans un but commercial, commence à attirer l'attention des gens d'affaires. Jusqu'ici la "Canada Life" a assumé des contrats de ce genre représentant des millions de dollars, et variant de $5,000 à $500,000 et plus. La "Canada Life" a plusieurs polices de $1,000,000 actuellement en vigueur.

Le 81e Rapport annuel de la "Canada Life" surpasse tous les précédents.

Les points les plus saillants.

Fondée en 1847, la "Canada Life" est maintenant dans sa 81e année de service.

Les polices nouvelles émises par la "Canada Life" en 1927 représentent un capital total de $157,000,-000.

La totalité des assurances en cours de la "Canada Life" excède maintenant $769,900,000.

Durant l'année 1927 il a été payé en dividendes aux assurés l'énorme somme de $4,253,000 .

En 1928, la "Canada Life" payera à ses assurés $4,660,000 sous forme de dividendes.

Les titulaires de polices de la "Canada Life" reçoivent 95% des bénéfices réalisés par la Compagnie.

La "Canada Life" n'a point réduit l'échelle de ses dividendes durant la guerre ni à la suite de l'épidémie grippale. Au cours des dernières années les dividendes ont même augmenté.

Les assurés sont protégés par des réserves s'élevant à $124,800,000. Ce chiffre représente la "réserve légale", mais la totalité de l'actif de la "Canada Life" dépasse actuellement $140,500,000.

Un fonds spécial de réserves contingentes, d'environ $1,300,000, est maintenu à titre de précaution.

Les placements de la "Canada Life" peuvent inspirer à ses assurés une confiance absolue. Quiconque en fera la demande recevra la liste complète des titres dont elle dispose.

La meilleure garantie de l'avenir repose sur la réputation d'équité dont jouit la Compagnie et sur le prompt règlement des revendications, depuis plus de quatre-vingts ans.

L'Art de conserver sa santé

Il y a vingt-cinq ans tout chef de famille s'attendait à voir la maladie s'installer un jour ou l'autre au foyer, et s'estimait heureux quand elle n'y apportait pas la mort. L'être humain qui jouissait sans interruption d'une bonne santé était regardé comme un "phénomène".

Nous savons aujourd'hui que tout le monde a le droit de jouir d'une bonne santé. Elle est l'apanage de tous; la nature le veut ainsi, nous fournit les moyens de la posséder, de la conserver et de la retrouver si nous l'avons perdue.

Bien que des gens soient parfaitement sains et d'autres incurablement malades, la grande majorité se trouve placée entre ces deux milieux. La plupart des humains peuvent devenir parfaitement sains, et les incurables peuvent à la longue se réduire à une fraction insignifiante de la race.

La "Canada Life" publie une brochure intéressante, intitulée "L'Art de conserver sa santé", et la tient à la disposition de ses assurés. Les conseils que l'on y trouve sont faciles à suivre et permettront à tous de bien se porter. Il suffit de s'adresser au Siège social de la Compagnie à Toronto, ou à quelque bureau succursale, pour obtenir gratuitement un exemplaire de cet opuscule.

Tout retard est dangereux

Le "Weekly Underwriter" nous apprend que 111,220 personnes assurées sont mortes l'an dernier au Canada et aux Etats-Unis avant que leur assurance ait été une année en vigueur, la majorité de ces décès prématurés étant survenue entre les âges de 30 et de 39 ans.

Les assureurs savent trop bien que la mort frappe souvent à l'improviste, et le fait qu'un si grand nombre d'existences particulièrement choisies — toutes supposées en bonne santé et appelées à vivre de longues années — ait été fauché durant la première année d'assurance, est un avertissement sérieux pour ceux dont la famille n'est pas suffisamment protégée, et doit leur rappeler que tout retard est extrêmement dangereux quand il s'agit de s'assurer. Remettre sa décision à huit jours, ou seulement au lendemain, peut avoir des conséquences désastreuses et provoquer la misère chez les malheureuses veuves et chez les pauvres orphelins, innocentes victimes d'une négligence coupable.

Compte-rendu sommaire des Affaires, par M. Herbert C. Cox, Président de la plus Ancienne Compagnie qui vit le jour au Canada

Le 81e Rapport Annuel de la "Canada Life"

A la 81e Assemblée générale de la "Canada Life Assurance Company", tenue le jeudi 12 janvier, le Président Herbert C. Cox, fit le discours suivant:

"L'essor important et largement réparti que l'on avait constaté au cours des dernières années dans les affaires en général, paraît encore avoir existé en 1927. Les comptes-rendus déjà publiés par des institutions financières, bancaires et autres, nous révèlent une situation excellente et de fructueuses opérations durant les douze mois. Les dépôts de fonds en banque ont augmenté, le montant des avances commerciales s'est accru, les actifs sont de beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient, les bénéfices sont bien plus élevés; tout cela provient d'une activité plus grande dans tous les domaines de l'industrie manufacturière. Les exportations de produits fabriqués ou partiellement manufacturés sont plus importantes. L'industrie de la pâte à papier se développe davantage, chez nous, et moins de matières premières prennent dans ce but le chemin de l'étranger. Des forces électriques, insoupçonnées il y a quelques années, sont l'objet d'une attention particulière et appliquées à la vieille industrie et à la nouvelle qui, dans nombre de cas, vient s'installer au Canada attirée justement par la perspective du développement de l'énergie motrice. Les récoltes en céréales ont encore été si abondantes qu'elles n'ont été surpassées qu'une seule fois au cours des années, et nos entreprises agricoles, surtout dans les provinces de l'Ouest, bénéficieront d'un bien-être qui sera la récompense méritée d'un dur labeur, et les cultivateurs pourront ainsi se libérer d'une fraction très importante de leurs obligations. On ne se rend peut-être pas compte, en général, que les remboursements au titre du principal, sur les prêts hypothécaires consentis aux populations agricoles, s'élèvent en moyenne à dix pour cent, ce qui prouve le succès des entreprises et le désir de réduire les créances. La culture mixte continue à s'accroître, ce qui fait que les produits de la laiterie et ceux de l'élevage des volailles ont atteint d'énormes proportions, et que le cultivateur a ainsi à sa disposition diverses sources de revenus.

L'INDUSTRIE MINIERE

"N'oublions pas non plus nos vastes étendues minières, grouillantes de vie et d'énergie. Ces entreprises ont produit cette année à peu près $250,000,000 et si l'on tient compte de récentes découvertes, elles ne sont encore, pourrait-on croire, qu'au début d'une ère de prospérité. Le Canada est éminemment fortuné dans ses ressources minérales qui se traduiront, à la longue, par une richesse insoupçonnée.

COOPERATION SUR UNE VASTE ECHELLE

La coordination des efforts dans les milieux industriels et financiers est devenue la clé du succès, et dans une ère de coopération et de placements fiduciaires de tout repos l'assurance sur la vie est la plus belle manifestation des deux. Sur ce continent seul, plus de soixante-cinq millions de gens sont groupés autour de la plus grande entreprise coopérative au monde. Chaque membre de cette gigantesque société verse sa souscription périodique afin que, à une époque prévue ou incertaine, se réalise sans faute le plan individuel qu'il se sera tracé, et pour que ses héritiers reçoivent une somme d'argent déterminée, le produit de son contrat d'assurance-vie. La preuve de l'esprit et de l'intention coopératifs portés à un degré élevé, se retrouve dans ce fait que le but des membres est atteint puisque les compagnies déboursent à cette fin un milliard et demi de dollars par année, quel que soit le nombre de souscriptions ou de versements de primes faits par chacun. Sur tous les continents, jeunes et vieux, riches et pauvres, recherchent de nos jours les bienfaits de cette association mondiale qui résout pour tous un problème urgent et important. Si nous devons nous entr'aider, il n'y a sûrement pas de meilleur moyen de le faire que d'avoir recours aux compagnies d'assurance sur la vie. Au Canada et aux Etats-Unis les polices nouvelles, placées en 1927, représentent à peu près vingt milliards de dollars!

PLACEMENT DES FONDS

"Tout en facilitant à ses membres le moyen d'atteindre un but bien défini, l'assurance-vie fait participer chacun d'eux à la méthode de placement la plus sûre et la plus variée qui soit connue. Vous n'ignorez point que les fonds confiés aux compagnies d'assurance-vie sont placés dans une multitude de valeurs soigneusement choisies et, dès le versement de sa première prime, l'assuré établit un intérêt de propriété dans ces placements et dans leur rendement. La sécurité qu'ils offrent et le rendement sont pour lui d'une importance primordiale et je suis heureux de reconnaître que les compagnies ont éminemment été favorisées à ce double point de vue. Les valeurs gouvernementales et municipales jouissent d'une faveur particulière auprès des compagnies, et leur achat a fréquemment contribué à faciliter le payement des obligations souscrites par l'Etat. eD même les services d'utilité publique ont largement bénéficié des accumulations de fonds provenant des menus payements sortis de la bourse de millions de personnes assurées. Les fonds de l'assurance-vie sont aussi le facteur le plus important et la source principale qui alimente le marché des prêts hypothécaires immobiliers.

EFFORTS TENDANT A PROLONGER LA DUREE DE LA VIE

"Déjà les compagnies d'assurances démontrent aussi leur utilité dans la propagande qu'elles ont lancée pour l'amélioration du bien-être et de la santé des personnes. Le désir de prolonger l'existence est inhérent dans chaque individu mais lorsqu'il s'agit d'une compagnie d'assurance-vie ce désir devient impératif, pour des motifs qui sautent aux yeux. On est parvenu à accroître quelque peu la longévité, mais il se passera bien des années d'efforts intensifs, pour la prévention de l'inutile maladie et de la mort prématurée, avant que l'on puisse s'enorgueillir d'un succès qui en vaille la peine.

PROGRES REALISE PAR LA "CANADA LIFE"

"Dans les multiples services de notre propre compagnie nous avons enregistré de nouveaux progrès durant l'année qui vient de finir. Les efforts intelligents et bien dirigés de nos associés nous ont encore une fois permis de dépasser le chiffre fixé par le Directeur général et de réaliser la magnifique somme de $146,942,000, total des capitaux représentés par les polices nouvelles émises et payées.

"Ce montant excède encore de beaucoup le chiffre de l'année précédente et est un tribut au zèle et à la loyauté de nos représentants. Le succès ne s'est pas limité à une fraction quelconque de nos forces, car il a été général partout, au Canada et aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne aussi bien qu'en Irlande, malgré les très difficiles conditions existant outre-mer. Il se produit nécessairement un certain nombre de mutations dans le personnel d'une grande organisation comme la nôtre; tous les appelés ne sont pas élus, car tout le monde ne jouit pas du succès au même degré, mais nos efforts tendent à faire un choix judicieux dans le but de réduire au minimum ces changements. Comme il n'y a que les plus méritants qui survivent et viennent grossir d'une année à l'autre le nombre des compétents, il est évident que nous groupons graduellement autour de nous une phalange de représentants émérites. Ces interprètes, dont la tâche essentielle est d'établir le contact entre l'administration et ses clients, doivent inspirer la confiance, et les chiffres que nous venons de vous dévoiler démontrent le soin et le sens de pénétration dont font preuve ceux qui ont la charge de nos agences.

SURPLUS DE LA "CANADA LIFE"

"Le surplus de $5,127,823.69, réalisé durant l'année est particulièrement excellent et indique que le coefficient de la mortalité est encore au-dessous du chiffre prévu et que le taux d'intérêt réalisé est satisfaisant. La mortalité restreinte provient de l'afflux continu de nouveaux candidats et de la sélection appropriée des admis; quant au taux d'intérêt, il faut l'attribuer à la recherche des bons placements de tout repos offrant une sécurité absolue. Vu le fléchissement du rendement des valeurs gouvernementales et municipales auxquelles nous avons jusqu'ici largement consacré nos fonds disponibles, nous avons jugé à propos de tourner nos regards vers les obligations industrielles et autres qui sont devenues si populaires parmi les grands capitalistes, et sont d'un bon rendement tout en offrant aussi une ample sécurité. Notre choix s'est fait parmi les valeurs canadiennes et américaines, et comme nous devons couvrir les réserves sur nos polices américaines à l'aide de valeurs américaines, nos achats de ces dernières continueront à augmenter, mais ce sera, j'en suis convaincu tout à l'avantage de la Compagnie. Pour la stabilisation de notre taux d'intérêt nous avons plus de quarante-six millions de dollars de prêts hypothécaires immobiliers, répartis presque également sur des propriétés urbaines et sur des exploitations agricoles, et embrassant pratiquement toutes les provinces et les grands centres populeux. Les garanties accessoires offertes sont excellentes, le rendement des prêts est satisfaisant et les frais qu'ils nous coûtent sont extrêmement modiques.

EXPANSION DE LA COMPAGNIE

"Nous vous avisions l'an dernier de la rentrée de la Compagnie dans l'Etat de New-York. Je suis heureux de vous dire que les résultats obtenus de ce chef ont été ceux que nous avions anticipés, et encouragés par le succès de la succursale installée dans la ville de New-York, nous en avons ouvert une autre à Buffalo le premier décembre dernier et, à en juger par ses débuts, elle promet aussi de réaliser de réels progrès. Les relations cordiales qui existent entre les deux grandes nations de ce continent ne sont nulle part plus apparentes que dans la réciprocité entre leurs grandes compagnies d'assurance-vie qui sont, je suis heureux de le constater, un puissant facteur pour cimenter leur amitié réciproque."

Au Siège de la Compagnie, le Personnel "Prêche d'Exemple"

Les employés de la "Canada Life" s'assurent pour $673,872. Primes à déduire du salaire.

Peu après que la "Canada Life" eut introduit la méthode de payement des primes par déduction sur le "Budget mensuel", un grand nombre d'employés se sont empressés d'adopter pour eux-mêmes cette façon d'économiser et d'acquitter leurs primes. Bien des polices nouvelles furent émises et quelques anciennes furent changées sur la base mensuelle de payement des primes, d'accord avec le système offert au public.

A la fin de l'année écoulée cette assurance avec prélèvement sur le Budget mensuel comptait 210 polices émises sur la tête des employés et représentant un total de $673,872 d'assurance, qui s'ajoute à d'autre assurance avec "prime annuelle" souscrite par bien d'autres membres du personnel. La façon dont cette assurance a été maintenue en vigueur porte à croire que, lorsque ce système est bien compris et que l'on se rend compte de ses avantages, cette assurance est susceptible d'être continuée aussi consciencieusement que si elle avait été souscrite autrement. Il arrive fréquemment que ces polices avec prélèvement mensuel sont changées sur la base annuelle quand les assurés jugent qu'il est plus commode pour eux d'acquitter leurs primes une fois par année au lieu de chaque mois.

La combinaison avec payement des primes par déduction sur le Budget mensuel est, au point de vue de la commodité qu'elle offre aux employés, une des formes de service les plus précieuses récemment préconisées par l'assurance-vie.

La totalité des assurances en vigueur sur la tête des 550 employés au Siège de la "Canada Life" à Toronto s'élève à $1,090,315, et les Gérants de succursales et les représentants de la Compagnie ont, d'un autre côté, souscrit pour environ $5,300,000 d'assurance dans la "Canada Life", soit un total de près de $6,400,000 d'assurance pour tout le personnel, preuve incontestable que tout le monde, du haut en bas de la hiérarchie, met en pratique ce qu'il prêche.

La Classe Ouvrière est Protégée par $6,250,000,000 d'Assurances Collectives.

Faits surprenants dévoilés par le Gérant de la "Canada Life", préposé au Service des Ventes de l'Assurance Collective

C'est au cours des quinze dernières années que le principe de l'assurance collective a évolué et prouvé son efficacité.

Il est intéressant de se rendre compte aujourd'hui du terrain parcouru.

Nombreux sont les Patrons qui jusqu'ici avaient repoussé ou différé l'idée d'étendre à leurs employés les bienfaits de l'Assurance-Vie collective, et pourtant ils se sont empressés d'y avoir recours durant l'année 1927. Le grand bien et le grand résultat économique effectués par l'Assurance collective seront mieux compris par l'étude des chiffres suivants:

Durant l'année 1926, 46% de toutes les revendications mortuaires payées au Canada et aux Etats-Unis provenaient d'assurances collectives et les deux tiers des sommes d'argent versées allèrent à des familles qui n'avaient aucune autre protection d'assurance.

Les statistiques ci-dessous démontrent le progrès de l'assurance collective sur ce continent, et les chiffres se passent de commentaires:

L'assurance collective vit le jour en 1912 et à la fin de l'année elle se totalisait par $13,172,198 d'assurance en vigueur. Dans l'espace de trois ans (1915) elle avait atteint $99,046,362; en 1920, elle était de $1,662,327,449; en 1925, de $4,-312,048,128, et l'on évalue à $6,-250,000,000 les assurances collectives en vigueur au bout de l'année 1927.

Caractéristiques de l'assurance collective.

Elle couvre l'invalidité ou incapacité absolue et permanente, et une police de ce genre peut être transformée en un contrat régulier si l'employé quitte ses patrons.

Tout employé est éligible, mais ce n'est que par l'entremise de l'Employeur qu'il peut bénéficier des bienfaits de l'assurance collective.

Rares sont les Patrons qui, de nos jours, sont entièrement exempts de l'esprit d'altruisme, de l'amour du prochain, et l'assurance collective a démontré qu'elle était une saine et économique nécessité commerciale, et elle devrait être au premier rang de toute manifestation pour l'amélioration du bien-être de la classe ouvrière.

Le coût de l'assurance collective est calculé d'après l'âge des employés, membres du groupe.

L'assurance peut être souscrite sous deux systèmes différents. Dans le premier cas, les Patrons payent la totalité du coût, dans l'autre méthode contributive (ou coopérative), tout employé peut bénéficier de l'assurance collective moyennant une contribution personnelle de 60 sous par mois pour un capital de $1,000, au titre de la prime. 95% des assurances collectives en vigueur aujourd'hui sont d'après ce système coopératif — la part que doit débourser l'Employeur est modeste, mais les bienfaits résultant de l'assurance collective ne sont souvent pleinement appréciés des Patrons que quand plusieurs décès sont survenus parmi leur personnel.

On se rend compte des bienfaits de l'assurance collective par le bonheur qu'elle apporte aux familles.

Le bonheur que répand l'Assurance collective peut s'imaginer par la comparaison suivante entre une police d'assurance de $100,000 sur la tête d'un homme riche et une police d'assurance collective de $100,-000 couvrant 100 employés.

Dans le premier cas les héritiers d'un seul homme profitent de l'assurance, mais dans le second il est possible d'étendre les bienfaits, de répandre le "bonheur" au coeur de 100 familles. Et d'un autre côté, il est très probable que les héritiers de l'homme riche ne seraient pas du tout dans la misère s'il avait négligé de s'assurer, tandis que la dispartion du "gagne-pain" de la famille apporterait peut-être à celle-ci la "misère noire", si les $1,000 de l'assurance collective lui faisaient défaut.

Que faites-vous lorsque trépasse un de vos employés? demande-t-on souvent à un Patron, et la plupart du temps la réponse est: "Nous sommes désolés de l'avoir perdu, mais nous le remplaçons".

Analysez cette réponse — l'employé est remplacé et, ni vu ni connu, les affaires continuent à marcher comme auparavant — l'employé se remplace comme on remplacerait un rouage cassé — mais qu'advient-il de son foyer — de sa femme — de ses petits? Rien ne peut remplacer le disparu dans leur coeur — tout est bien perdu à jamais pour eux — sa présence — son affection — ses facultés de rapport.

L'assurance collective est d'un grand secours.

Parce qu'elle crée un fonds qui n'est pas frappé du stigmate de la charité, qui continue à nourrir et à vêtir ceux qui avaient été nourris et vêtus par l'entremise de la liste de paie de l'Employeur — ceux que cet Employeur n'a peut-être jamais vus — mais qui forment une partie vitale de son organisation car ils partagent étroitement les ambitions et l'existence même de ses employés, et il ne faut jamais perdre de vue non plus que "le foyer est le berceau de la nation".

Evitez le danger d'asphyxie par l'oxyde carbonique

L'asphyxie provoquée par l'oxyde de carbone est, nous démontrent les statistiques, plus fréquente entre les mois de décembre et d'avril, époque où elle atteint chaque année des proportions alarmantes.

La "Canada Life" publiait, il y a quelque temps déjà, une annonce mettant le public en garde contre les dangers de mise en marche du moteur d'automobile dans un local clos ou mal aéré, et ausel lorsque les portières et fenêtres de la voiture sont toutes hermétiquement fermées car c'est dans ces conditions que l'oxyde carbonique, qui se dégage du moteur en mouvement, surprend ses victimes. Rien n'annonce sa présence, aussi maîtrise-t-il et tue-t-il les imprudents avec une effrayante soudaineté.

Les automobilistes sont enclins à oublier le danger auquel ils sont exposés constamment, c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de leur rappeler, qu'à cette époque de l'année, ils doivent prendre des précautions particulières.

ECARTEZ LE DANGER!

Ne laissez jamais le moteur d'automobile en marche dans un garage clos ou mal aéré.

Le progrès de nos grandes Institutions Nationales est d'un intérêt vital pour tous et les comptes rendus annuels des chefs de l'industrie et de la finance sont, par conséquent, dans le cadre particulier qui les concerne, dignes d'être étudiés. L'assurance sur la vie touche tant de monde de près, directement et indirectement, qu'il n'y a pour ainsi dire personne qui ne s'intéresse à la lecture du discours de M. Herbert C. Cox, président de la "Canada Life", exposant le progrès réalisé par la plus vieille compagnie d'assurance-vie ayant vu le jour au Canada. Chaque année, la "Canada Life" a recours à ce moyen d'information, pour tenir ses assurés et le public en général au courant de ses affaires.

Ne travaillez jamais sous une voiture pendant que le moteur est en marche, même au grand air.

Ne fermez jamais toutes les fenêtres d'une voiture quand le moteur fonctionne, même au grand air.

S'il est nécessaire de faire marcher le moteur pendant quelque temps, pour faire des réparations ou pour ajuster quelque pièce, la voiture devrait être sortie du garage.

APPRÉCIATION

La "Canada Life" profite de l'occasion pour accuser réception du grand nombre de lettres d'appréciation qu'elle a reçues au cours de l'année 1927.

Elle s'estime heureuse d'avoir pu outrepasser les prévisions d'un tel nombre de ses assurés sur ce qu'ils s'attendaient à retirer de leurs polices, et il lui est agréable de constater que les efforts, les conseils et le concours de son personnel aient pu ainsi mériter les témoignages d'estime transmis par tant de familles éprouvées.

Depuis 1847, date de sa fondation, la Compagnie a eu pour principe de traiter "équitablement" ses assurés, et d'interpréter libéralement ses contrats; personne ne l'ignore et nous n'hésitons pas à affirmer que le but constant de ses efforts est de servir ses clients fidèlement.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY

CANADA LIFE Assurance Co.

Herbert C. Cox, *Président.*

Leighton McCarthy, C.R., *Vice-président et Avocat-conseil*

E. R. Wood, L.L.D., *Vice-président*

T. G. McConkey, *Directeur général.*

Fondée en 1847

QUELQUES FAITS SAILLANTS EXTRAITS DU 81e RAPPORT ANNUEL

Bénéfices payés aux assurés en 1927

Les Bénéfices payés au titulaires de polices de la Compagnie en 1927 sous forme de dividendes sont de $4,253,000.

Surplus réalisé

Durant l'année 1927, le surplus réalisé fut de $5,127,000; c'est la première fois que, dans les annales de la Compagnie, le surplus a dépassé le chiffre de cinq millions.

Payments effectués en 1927

Sur un total de $15,243,335, montant payé en 1927, les Assurés "vivants" ont reçu $9,939,076.

Bénéfices à payer aux titulaires de polices en 1928

Un total de $4,660,000 sera payé aux assurés sous forme de dividendes au cours de l'année 1928.

L'actif qui protège les assurés

Les réserves mathématiques qui assurent la protection des titulaires de polices s'élèvent à $124,810,000. Ces chiffres forment la réserve légale, mais la totalité de l'actif de la "Canada Life" dépasse maintenant $140,500,000.

Total des Assurances émises en 1927 --- $157,000,000.

		Augmentation
La totalité des Assurances en cours atteint	$769,982,000	$96,591,000
La totalité de l'Actif est de	140,580,000	13,333,000
Les Réserves pour la protection des Assurés sont de	124,810,000	12,280,000
Les Assurances nouvelles payées et placées en 1927 s'élèvent à	146,492,000	9,552,000
La Totalité des Recettes perçues en 1927 se monte à	34,378,000	2,346,000

Au cours de l'année écoulée l'énorme somme de $4,253,000 fut payée aux assurés à titre de dividendes.

Un compte-rendu annuel sera envoyé par la poste à toute personne qui en fera la demande au Siège de la Compagnie à Toronto.

R. T. FAIRCLOTH, Gérant pour l'Est d'Ontario. W. B. BURDEN, Assistant-gérant.

LA PAGE DES CULTIVATEURS

Conseils pour le mois de fevrier

La saison de l'hiver est longue; pensez aux pauvres animaux de l'étable qui sont attachés à leur mangeoire toute la journée; sortez-les tous les jours, si possible, pour qu'ils puissent se dégourdir les membres et prendre une bonne bouchée d'air frais.

C'est le temps de se renseigner sur l'organisation des Coopératives, d'en faire partie, d'y envoyer ses produits à vendre et de s'informer du prix des articles dont on a besoin

Les jeunes arbres fruitiers souffrent souvent de l'attaque des mulots pendant l'hiver. Ce petit animal s'introduit près du jeune arbre sous la neige. Un bon moyen de prévenir ses ravages est de piloter la neige autour du pied de l'arbre.

Ceux des cultivateurs qui ne sont pas occupés de ce temps-ci devraient nettoyer, réparer et graisser les voitures, les machines et les harnais. Ca se manie mieux et ça dure plus longtemps.

Les chevaux qui ne travaillent pas régulièrement devraient être soignés avec jugement. Ne donnez jamais une grosse ration le matin, c'est dangereux; soignez plutôt un peu fort le soir précédent et donnez une grosse ration lorsque le cheval rentre à l'étable après une bonne journée de travail.

Commencez à vous assurer d'une provision de bonne semence par l'épreuve de la germination de vos grains et graines.

Surveillez la mise bas des truies et des brebis. Un peu de grain dans la ration pendant le dernier mois rendra les petits plus forts et vigoureux à leur naissance.

Tout cultivateur soucieux de ses intérêts devrait: Recevoir un journal agricole qui le renseigne bien sur les questions qui intéressent non seulement sa ferme, mais aussi les questions du marché, etc.

Faire partie de la Société d'Agriculture de son comté.

Faire partie du Cercle Agricole de sa paroisse.

Relire, pendant les grandes veillées, les conseils des revues agricoles, les articles qui l'ont jadis intéressé.

Dresser un plan, si ce n'est pas encore fait, plan de travail ou d'expérimentation, pour la prochaine saison.

Préparer la distribution du travail, selon les forces et l'âge de vos administrés.

Suivre toutes les conférences et cours agricoles qui se donnent au cours du mois.

Penser souvent aux réparages, nettoyages, qu'il serait trop tard de faire, le printemps venu.

Choisir et marquer, dans la forêt les arbres qu'on plantera devant sa porte, aux premiers jours de mai.

Se hâter de faire l'inventaire tant recommandé, si on l'avait oublié.

Etudier, à la suite des agronomes, certains points sur lesquels ils ont l'habitude d'insister.

Demander, par écrit, en français, les brochures gratuites des gouvernements, (1) d'abord la Liste des publications.

Construire une bibliothèque pour les jeunes . . .et les vieux. (Un panneau peut suffire, pour commencer).

Songer aux nids, trappes, etc., pour l'élevage des poulets et la cueillette des oeufs en mars prochain.

Ne pas craindre de "mettre un peu d'argent" pour l'achat exclusif de semence pure, de races sélectionnées.

Réserver une part du budget pour l'embellissement de la ferme, peinture, chaulage, haies, plantes, empierrage des cours, canalisations, etc.

Abriter le fumier, de crainte des neiges fondantes ou des pluies; le meilleur moyen est un simple appentis, sur une fosse à purir.

Ramasser les cendres de bois, en vue du jardinage, mais les préserver des pluies et lavages par les neiges.

Relire ces conseils plusieurs fois le mois.

Louis HEBERT.

Compléments de l'instruction agricole

La science agricole, quelque complète et quelque solide qu'elle soit, demeurera stérile si elle n'a pour compléments l'observation critique et la pratique manuelle des choses apprises à l'école d'agriculture, dans les livres, les journaux, les revues, conférences etc. Nous avons parlé d'observation "critique" c'est-à-dire de celle que l'on fait sans aucun préjugé en balançant le pour et le contre. Les choses qui sont recommandées ont toujours un bon côté, mais elles en ont aussi un autre qui mérite qu'on s'y arrête en songeant à l'opportunité de l'entreprise ainsi qu'aux moyens de réalisation que l'on possède. Même dans les meilleures améliorations que l'on peut apporter dans la conduite d'une exploitation, l'argent, le temps, ou si l'on veut la main d'oeuvre, correspondant aux deux, peuvent manquer. Celui qui a l'esprit d'observation développé possède en lui une garantie de succès qui l'empêchera de marcher aveuglément dans une voie qu'il ne connait pas bien. Si nous voyons par exemple un très beau champ de grain, il convient de nous demander quelles ont été les causes d'un tel succès; c'est que dans ce cas, l'état de la terre, la semence, les engrais et aussi le climat favorable ont été d'accord pour fournir les meilleures conditions requises; mais parmi ces conditions favorables n'y en a-t-il pas quelques-unes qui ont eu une action plus marquée que les autres? En cas d'échec les mêmes questions peuvent aussi se poser et si la solution est différente, elle n'en sera pas moins instructive et pratique. Il ne suffit pas de voir pour savoir, il faut regarder attentivement. Un autre complément de l'instruction agricole, c'est sa possibilité matérielle de réalisation, autrement dit l'adresse requise pour faire un travail, ce qui ne s'obtient que par la pratique manuelle. On néglige souvent tel ou tel travail parce qu'on ne sait pas comment s'y prendre pour l'exécuter. Vous pouvez fort bien savoir comment faire une greffe et ne pas réussir du tout à la faire si vous n'avez jamais pratiqué cette opération. Si vous ne réussissez pas du premier coup, il faut bien vous garder de dire comme tant d'autres que "cela n'est pas payant ou que "cela n'est pas pratique". Il faut au contraire vous dire en vous-même que si vous n'avez pas réussi, le défaut doit surtout provenir de votre manière de vous y prendre. Ceci est un exemple pris entre cent autres pour mieux faire comprendre ce dont il s'agit. C'est pour mettre cette idée en pratique que nos agronomes et nos spécialistes font aujourd'hui beaucoup moins de conférences qu'autrefois et beaucoup plus de visites et de démonstrations. C'est aussi pour cela que l'enseignement dans nos écoles d'agriculture n'est pas seulement théorique, mais pratique, c'est-à-dire que les élèves qui y suivent des cours mettent la main à tous les travaux correspondants à l'enseignement qu'on y donne.

André LESAGE

AMOUR VILLAGEOIS

Assis, ce soir, près de sa côte,
Est-il venu pour s'abreuver
Du charme de la mer moins haute
Et de l'astre qui fait rêver?

Non: bien qu'oubliant sa colère,
La mer soit belle qui s'endort,
Son oeil fixe un toit qui s'éclaire
D'une fenêtre au reflet d'or.

Il n'entend pas les voix du large
Ni le petit tremblottant
Qui vient, là-bas, de chaque barge:
S'il écoute, c'est qu'il attend

Que serpente sur l'âpre lande
Comme un ruisseau sur le gazon,
En face de la mer si grande
Le cristal pur d'une chanson.

Clovis DUVAL.

(Les Fleurs Tardives).

John Raper Piano Co.

LIMITED

177-179, RUE SPARKS

PIANOS

MASON & RISCH

VOUS ÊTES LES HEUREUX...

Vos champs de blés mûris s'alignent, côte à côte,
Jusqu'au vallon lointain, qu'entâme l'horizon,
Découpant le village et la colline haute,
Et les mirant tous deux dans l'or de leur toison.

Que ne puis-je, avec vous, vivre de ce lyrisme,
M'en éblouir les yeux, du seuil de vos hameaux,
Et gonfler, chaque jour, mes poumons d'héroïsme,
A partager vos cieux et vos rustres travaux...

Qu'ils sont heureux ceux-là que leur devoir te garde...
Terre, qui nous nourris, qui nous donnes ta couleur,
Qui nous tais ta douleur, quand l'acier te poignarde,
Heureux, sont les poumons, que dilate ton air...

Ceux-là, sans le soucis des lendemains de doute,
Peuvent vivre leur vie et toute la remplir,
Puis laisser, après eux, à ceux qui vont leur route,
Plus qu'un fastueux nom, qu'un rien peut démolir.

A vous tous, mon hommage, obscurs héros des plaines,
Dont l'homme méconnait l'intense dévouement,
Mais qu'il ne peut soumettre à ses leurrantes chaines;
Soyez bénis du Ciel pour votre attachement...

Yvan de Quelbec.

ABORICULTURE

Détruisez les mousses sur les arbres.

Parmi les nombreux parasites ou faux parasites qui envahissent si souvent les plantations fruitières, les lichens et les mousses pullulent surtout quand ces plantations ont été établies dans des situations froides et humides, dans des fonds, à l'abri des grands déplacements d'air.

Elles peuvent arriver à être si nombreuses qu'une partie du tronc et les branches principales disparaissent presque sous cette couche de mousses diverses, qui par leur adhérence soustraient les écorces au contact de l'air, les maintenant dans un état d'humidité constante fort préjudiciable.

Sous l'influence d'un froid un peu intense, les écorces, un peu attendries par la présence de ces mousses qui retiennent l'humidité, pourraient être atteintes de gélivures provoquant des fentes ou tout au moins des gerçures de l'écorce, ce qui n'aurait pas lieu si celle-ci avait été débarrassée en temps opportun.

De plus, elles servent d'abri à de nombreux insectes ou à leurs larves qui y trouvent pour hiverner un recoin suffisant.

Au printemps, ces insectes, qui peuvent être légion, se mettent en mouvement, recommencent leurs déprédations au grand détriment des arbres dont les bourgeons les premières pousses ou même les jeunes fruits leur servent de pâture.

Aussi est-il de toute nécessité pendant le repos de la végétation de s'ingénier à les faire disparaitre, soit au moyen d'un râcloir, d'un émoussoir à dents mobiles ou même d'un gant à cotte de mailles, excellent pour émousser rapidement les tiges, et même les parties de branches dénudées de toute ramification.

Quelquefois, à défaut d'instruments spéciaux, on se sert d'un petit balai formé de menus brins de bouleau, fortement serrés et liés avec du fil de fer. Quoique fort simple, ce dernier instrument est suffisant lorsque l'écorce ne présente pas de fentes profondes, quoiqu'il ne vaille pas l'émoussoir à dents mobiles.

Quand les écorces sont vieilles, elles forment des sortes d'écailles mortes, dures, sèches. Sur ces aspérités les mousses s'implantent volontiers, s'y développent avec facilité, de plus leurs nombreuses aspérités offrent un abri aux insectes. Dans ce cas, il faudra non seulement enlever la mousse, mais aussi racler les écorces sèches jusqu'à ce qu'on soit sur le point d'atteindre les parties vivantes. L'émoussage et le grattage terminés, on devra ramasser immédiatement tous les débris, et les porter au feu. On laisse ensuite ressuyer le plus possible, puis on termine l'opération par l'application d'un lait de chaux un peu épais qu'on étend au moyen d'un pinceau un peu rude, que l'on promène sur la charpente en allant de bas en haut pour éviter d'éborgner les yeux ou les boutons au cours de ce badigeonnage.

Lorsque les mousses sont peu nombreuses, elles peuvent être détruites par un simple badigeonnage, on y ajoute parfois une petite quantité de pétrole et de la suie dont les propriétés insecticides viennent s'ajouter à celles de la masse, tout en lui communiquant une teinte moins désagréable à la vue que le blanc cru de la chaux.

On peut également, dans le but de combattre les maladies cryptogamiques, ajouter du sulfate de cuivre qui donne au lait de chaux une teinte bleuâtre: cette dernière combinaison se recommande quand les arbres, bois et fruits sont atteints de la tavelure.

Le chaulage fait avec soin tous les deux ans sur les mêmes sujets sera suffisant pour maintenir leurs écorces indemnes de parasites, et pour être certains que l'action de la chaux ne fatigue pas les écorces.

Son application sera faite aussitôt la taille terminée, et pendant le repos complet de la végétation.

Extrait de "L'outillage agricole".

L'élevage du chat sauvage

(Par Louis Marcotte, Deschambault Comté Portneuf)

Ayant beaucoup de demandes de renseignements sur l'élevage du chat sauvage, j'ai cru bon de les fournir au Bulletin de la Ferme lequel a bien voulu se charger de les publier et ceci au profit des nombreux lecteurs de cet intéressant journal, qui peuvent être désireux de commencer cet élevage. Je crois que beaucoup de cultivateurs, pourraient avec de beaux profits s'occuper d'élever ces animaux à fourrure, car pour le cultivateur la nourriture est fort peu coûteuse, vu que l'on peut utiliser le lait sous toutes ses formes, mêlé à de la farine de blé-d'Inde ébouillantée tel qu'on le prépare pour le porc. De cette façon on peut garder le chat sauvage à raison de un centin par jour.

Quant à l'installation ça ne coûte presque rien étant donné que ces bêtes peuvent rester au froid; l'on peut ainsi utiliser soit une porcherie, un hangar étable, etc., ainsi un enclos de 6 pds carrés en dedans de la bâtisse et autant au dehors avec un petit passage entre les deux suffit amplement pour un couple de chats sauvages, chose qui peut coûter au plus de 5 à 10 piastres.

J'ajouterai aussi que l'on peut garder ces bêtes tout près de nos demeures car ces animaux ne donnent aucune mauvaise odeur.

Comme vous savez que la fourrure en général a beaucoup augmenté, surtout celle du chat sauvage, si bien que l'on ne peut avoir un beau capot qu'à un prix très élevé. Cette pelleterie est bien bonne aussi et comme ces peaux seront toujours en demande pour faire les capots de l'homme qui voyage, je crois que le bon fermier trouverait bien des avantages à commencer cet élevage, car en utilisant tous les déchets de la table, etc., il pourra nourrir ces bêtes très économiquement, et les peaux brutes valant de $10 à $18 il est certain qu'il y a de beaux profits à réaliser. Et comme nos forêts canadiennes se déboisent et que ces animaux à fourrure sont peut-être appelés à disparaître peu à peu, il serait bien avantageux pour plusieurs de commencer cet élevage et de l'augmenter chaque année vu que la demande pour les peaux va toujours grandissante en augmentant de prix chaque année. Aussi on conseille fortement aux gens qui veulent commencer à élever de ces bêtes de se choisir de beaux sujets déjà élevés en captivité; en plus, je serai toujours à la disposition de tous ceux qui désireraient de plus amples renseignement en même temps aussi je me ferai un réel plaisir de leur faire visiter ma ferme d'animaux à fourrure.

(Du Bulletin de la Ferme)

"Renchausser" les bâtiments qui en ont besoin.

PEPS

Ont promptement raison de la

TOUX

la plus Opiniâtre

La ferme

Dans la plaine onduleuse et nue,
Sous les brumes d'un ciel d'hiver,
La ferme isolée est perdue
Ainsi qu'un flot dans la mer.

Parmi la bruine et le givre,
Elle dort d'un profond sommeil;
Mais, en mars, on la voit revivre
Aux tiédeurs du premier soleil.

Les alouettes reparues
Mettent le ciel en belle humeur,
Tandis que le fer des charrues
Prépare la place au semeur.

Bientôt le grain se gonfle et germe;
Avril pluvieux et riant
Etend tout autour de la ferme
Un large tapis chatoyant:

Sainfoins, frissonnantes avoines,
Seigles verts plus mouvants encor,
Trèfles aux rougeurs de pivoines
Et champs de colza, couleur d'or.

A. THEURIET.

LES "GEANTS DES FLANDRES"

Le pays d'origine de cette race a longtemps été discuté. Il est admis aujourd'hui que les Flandres, partie de la Belgique, furent son berceau. C'est de cette région que lui vient son nom. Celui de Géant lui a été attribué à cause de sa grosseur et de son poids. On a obtenu cette race par croisements de lapins sauvages domestiqués et sélectionnés avec le Pantagonien, remarquable par son format, de couleur grise, gris-brun ou noire.

Les points caractéristiques du Géant des Flandres sont sa grande taille et son poids. En effet, il s'est déjà rencontré des sujets mesurant 3 pieds de longueur et pesant 21 livres.

Les femelles pesant plus que le mâle sont prolifiques et peuvent donner 7 à 10 petits par portée.

On reproche au Géant des Flandres une chair grossière à saveur peu estimée. Cependant une alimentation soignée peut corriger ce défaut. Je concède que la viande des Géants des Flandres agés de 2 ou 4 ans n'est pas très délicieuse, est sèche, mais celle des jeunes de 5 à 7 mois, âge auquel on les livre ordinairement à l'abattoir est, avec les soins exigés et une alimentation convenable, de très bonne qualité, pouvant égaler celle des autres lapins.

APPARENCE GENERALE: — Le Géant des Flandres doit être large, près de terre, long, avoir le dos plat et une forme rectangulaire.

TETE: — Forte, pleine et bien faite, ressemblant un peu à celle du "Bull-Dog". Elle ne doit pas être busquée.

OEIL: — Grand, brillant, expressif, foncé et n'ayant pas de graisse dans les coins.

OREILLES. — Grandes, droites, portées en avant, ouvertes en V, les bouts larges et arrondis.

EPAULES: — Le plus large possible au garrot, massives.

FANON: — A peine visible chez le mâle. Chez la femelle, il devra être plat, s'étendant jusque sous les pattes, sans plis et porté régulièrement.

POITRINE: — Large.

DOS: — Horizontal, large de forme rectangulaire.

GROUPE: — Arrondie et ne descendant pas perpendiculairement en arrière.

CUISSES: — Bien lisses, n'offrant aucune saillie.

QUEUE: — Longue, collée contre la croupe.

PATTES: — Fortes, d'aplomb, grosses et massives; qualités qui indiquent beaucoup de force. Le poil blanc sous les pattes est admis.

POIL: — Court, lisse, clair et brillant, quelle qu'en soit la couleur.

ROBES: — (ou couleur du poil). Les principales sont: robe lièvre à ventre blanc et gris de lapin sauvage aussi à ventre blanc. On rencontre aussi des sujets de cette race ayant des pelages gris-fer, uniforme, bleu et noir. Cependant la couleur qui semble la plus populaire et la plus estimée est le gris-fer.

POIDS: — Le mâle ne doit pas peser moins de 10 livres et la femelle moins de 13 livres. (poinds Standard)

DEFAUTS A EVITER: — Les principaux défauts que l'on doit éviter sont les suivants: oreilles pendantes, pointe repliée; tache blanche sur le nez, le front, pattes barrées; pattes torses, poil long; dos mince, anguleux; fanon irrégulier; queue de travers; poids trop léger; couleur imprécise.

L'éleveur qui veut réellement réussir dans son exploitation devra s'efforcer de faire le plus de sélection possible et ne choisira que les sujets qui semblent le plus se rapprocher de ces caractères généraux typiques. Il est fortement conseillé de ne pas laisser à une mère lapine plus de 4 petits quand on veut réserver ceux-ci pour la reproduction. La raison est bien simple; c'est afin de les faire développer davantage pendant le temps de la croissance tout en n'épuisant pas la mère. En tout six petits au maximum peuvent être élevés avec la même mère sans trop d'inconvénients et si celle-ci a donné 10 à 12 petits on devra lui enlever les autres et les faire nourir par une lapine de race commune qui aurait mis bas vers la même époque.

C'est un point important si on veut conserver à des sujets reproducteurs toute leur force et leurs bonnes qualités de reproduction. Nous verrons, dans un autre article, quelle est pour nous l'importance du Géants des Flandres.

En plus d'une région, c'est le temps de payer les rentes seigneuriales. Il n'est pas défendu d'espérer que dans deux cents ans ou plus nos descendents seront débarrassés de cet embêtement.

LE THÉ "SALADA"

Trois variétés;—Vert, Noir et Mélangé; 75c. à $1.05 la livre. En vente chez tous les épiciers. Essayez-le.

MM. PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

Aller de fois à autre à tel ou tel encan et s'y procurer à bon compte certains outils, certaines machines qui, bien que de seconde main, peuvent encore avantageusement faire l'affaire.

Ma mère me le donna-- je le donne à ma fillette

Trois générations ont éprouvé la valeur de Father John's Medicine



Il constitue le meilleur antiseptique pour tous genres de blessures et d'affections de la peau.

"Enfant, j'étais sujette à la bronchite et ma mère, étant sourde ne savait pas comme ma toux était mauvaise. Après les instances réitérées d'une voisine, ma mère consentit à essayer Father John's Medicine. Quand je lui eut fait comprendre comme il était apaisant pour ma gorge et comme je me sentais mieux, elle fit un peu plus de cas de Father John's medicine. Subséquemmment, chacun de nous cinq fut traité au Father John's Medicine contre toux et rhumes. Ma mère elle-même aujourd'hui ne prend rien autre chose contre la toux et comme tonique. Naturellement, après que je fus mariée,et que j'eus une petite fille, je n'eus aucune hésitation à lui faire prendre Father John's Medicine. Elle était sujette au croup mais Father John's Medicine mit vite fin à cela et aujourd'hui elle est belle et bien portante". Mme J. M. Sulivan, 195, rue Salem, Medford, Mass.

Pour les enfants souffrant de dénutrition et pour ceux qui ont la gorge délicate et contractent toujours le rhume, le traitement au Father John's Medicine est ce que l'on trouve de plus bienfaisant. Il fournit les éléments reconstituants vitaux qui donnent une force nouvelle capable de dérouter la maladie et qui refont en même temps les os, les muscles, renouvellent le sang et la vitalité. Father John's Medicine est sûr pour chaque membre de la famille, parce qu'il est exempt d'alcool et de drogues dangereuses.

Etes-vous capable de résoudre ce probleme ?

Voici une splendide occasion pour gagner un prix de valeur dans vos moments de loisir — avec votre plume et un peu de travail de tête.

COMBIEN DE MOTS POUVEZ-VOUR FAIRE AVEC LES LETTRES

"Gutta Percha Tires"

ne faisant usage des lettres que suivant le nombre de leur présentation ainsi: "That — Area — Perch—Attest—Utter", etc.? Commencez tout de suite et envoyez votre liste de bonne heure.

286 Prix-Pas de droit d'inscription - Tous sont bienvenus

Quatre premiers prix pour chaque province dans le Dominion:

9

PREMIERS PRIX—Quatre Pneus Coussins Comme "Gutta Percha" et chambres à air pour votre auto.
DEUXIEMES PRIX—Deux Pneus Coussins Gomme "Gutta Percha" et chambres à air pour votre auto.
TROISIEMES PRIX—Quatre Chambres à Air Gomme Pure "Gutta Percha" pour votre auto.
QUATRIEMES PRIX—Deux Chambres à Air Comme Pure "Gutta Percha" pour votre auto.

Aussi 250 Chambres à Air Gomme Pure "Gutta Percha" aux autres 250.

Règlements du Concours de Mots "Gutta Percha"

1. Toutes les inscriptions doivent être reçues par nos marchands le ou avant le 15 avril, 1928.
2. Tous les mots devront être du bon FRANCAIS.
3. Les mots doivent être disposés alphabétiquement par colonnes et numérotés.
4. Chaque liste de mots soumise doit être accompagnée d'une formule d'inscription bien remplie.
5. Un comité de juges sera nommé par cette compagnie, dont le verdict sera définitif.
6. Chaque liste de mots devra porter le nom et l'adresse du concurrent, et le nombre total de mots au haut de la première page.
7. Les listes et le droit de s'en servir appartiendront à la Gutta Percha & Rubber, Limited.
8. Aucun employé ou tout membre de sa famille n'aura le droit de concourir.
9. Les noms propres NE COMPTERONT.
10. On n'acceptera qu'une inscription par personne.
11. Dans le cas d'égalité, la propreté décidera.
12. Les concurrents pourront se servir du français ou de l'anglais — et non les deux.

Mettez-vous à l'oeuvre MAINTENANT!

Le concours se termine le 15 avril, 1928.

Envoyez votre liste de bonne heure.

Procurez-vous une Formule d'Inscription du Concours chez le marchand de Pneus "Gutta Percha" le plus près ou de la

GUTTA PERCHA & RUBBER, Ltd.

HALIFAX, ST-JEAN, N.-B., MONTREAL — OTTAWA, TORONTO, HAMILTON — LONDON, FORT WILLIAM, WINNIPEG — REGINA, SASKATOON, CALGARY — EDMONTON, VANCOUVER, VICTORIA

LE RADIO

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officel du département de la Marine et des Pêcheries:—Passable à bonne.

RESEAU ROUGE—WEAF, WEEI, WGY, WFI, WRC, WTAM, WWJ, WCAE, WGN, WSAI, WOC, WCCO, KSD, WHO, WDAF, WOW, WHAS, WMC, WSM, WSB, KVOO, WFAA.

RESEAU BLEU—WJZ, WBZ, WBZA, KDKA, WBAL, KYW, WPR, WLW, WHO, WKAM, WOW, WDAF, KVOO, WHAS, WSM, WBT, WTMJ, WBAP, WSB, KRPC.

RESEAU COLUMBIA—WOR, WADC, WAIU, KOIL, WCAO, WEAN, WFBL, WGHP, WJAS, WRKC, WMAK, WMAQ.

ATTRACTIONS SPECIALES POUR CE SOIR

Le fameux quatuor à cordes London, une des meilleures associations musicales du monde offre un concert de pièces classiques au cours de l'heure Eveready à 9 h. (est) Ce programme sera irradié par le réseau rouge (WEAF).

• • •

Irène Williams, soprano, et Robert Steel, baryton, prendront part ce soir à un concert offert par le bureau d'Education d'Atlantic City, à 8 h. (est), au poste WPG, Atlantic City.

• • •

Rudy Wiedoft, réputé comme étant l'un des meilleurs saxophonistes du monde, fera valoir ses talents au cours d'un concert irradié par le poste WEBH, Chicago, à 9.30 h. (centrale).

• • •

La New Jersey Auduben Society offre à 8.35 h. (est) au poste WGBS, New-York, un concert au cours duquel les différents cris d'oiseaux seront donnés ainsi que plusieurs causeries et chants sur les oiseaux.

• • •

La "National Voters Service" offre à 7 h. (est) des causeries sur le contrôle des inondations. Parmi les orateurs de renom il y aura, le général de brigade Edgar Jadwin, chef des ingénieurs de l'armée américaine; l'ancien gouverneur de la Louisiane, M. John M. Parker, et Robert Isham Randolph, de Chicago, ingénieur en construction. Le programme sera irradié par le réseau rouge (WEAF).

• • •

Don Malin parlera de Giacomo Puccini, auteur de "Madam Buterfly", opéra bien connu, au cours d'un programme intitulé "Personnalités musicales" irradié par le poste WLS, de Chicago.

• • •

L'orchestre Zion, un quatuor mixte, et une série de pièces vocales et de musiques, feront partie du programme qui sera irradié à 6 h. (centrale), au poste WCBD, Zion, Ill.

• • •

Un programme variant depuis la musique de danse moderne jusqu'aux pièces classiques est offert ce soir au cours de l'heure Stromberg-Carlson à 8 h. (est). Une quintette vocale exécutera plusieurs anciens morceaux populaires au cours de ce programme qui sera irradié par le réseau bleu (WJZ).

AUTRES BONS CONCERTS

7.45—WRNY, New-York: Causerie: "La peine de mort est-elle humaine?"
8.00—WJZ, NEW-YORK: Heure Stromberg-Carlson. Réseau bleu.
8.30—WLS, Chicago: "Personnalités en musique" "Puccini".
8.35—WGBS, New-York: Programme de la Société Audobon.
9.00—WEAF, New-York: Heure Eveready Quatuor à cordes London. Réseau rouge.
9.00—CNRA, Moncton: Artistes Moncton.

LES RESEAUX CE SOIR

GROUPE WEAF

6.30—Musique Nationale: WHO, WJAR, WOW.
6.50—Histoires de guerre: WJAR, WRC, WGR, WHO, WOW, WTAG.
7.00—Chanteurs Sieberling: WEEI, WRC, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WGY, WGR, WTAM, WWJ, WHO, KSD, WOW, WDAF, KVOO, WFAA, WHAS, WSM, WSB, WFI, WOC, WCAE, WSAI, WRHM, WLIB, KRPC.
7.30—Les "7-11's": WFI, WGR, WRC, WTAM, WWJ, KSD, WGY, WFAA, WEBH, WCAE, WDAF, KVOO.
8.00—Heure Eveready: WEEI, WJAR, WGR, WFI, WRC, WSM, WCAE, WTAM, WWJ, WSB, WDAF, WMC, WSAI, WGN, WOC, KSD, WCCO, WGY, WHAS.
9.00—Bridge: WEEI, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WFI, WRC, WGY, WGR, WCAE, WTAM, WWJ, WGN, WSAI, KSD, WOC, WCCO, WDAF, WHO, WOW, WHAS, WSM, WMC, WSB, WTMJ.
9.30—Orchestre Palais D'or: WGY, KSD, WTMJ, WFI, WCSH, KVOO, WOC, WTAM, WHO, WOW, WFAA, WMC.
10.00—Orchestre Hofbrau: WHO, KSD.

GROUPE WJZ

2.30—Fanfare de la Marine: WRC, WHO.
7.00—Heure Stromberg Carlson: WBZA, WBZ, KDKA, KYW, WBAL, WJR, WREN, KWK.
8.00—Gros événements: KDKA, KYW, WJR, KWK, KVOO, WFAA.
9.30—"Armand Girls": KYW, KVOO, WOC, WHO, WOW, KWK, WFAA. (non WJZ).

Mardi, 31 janvier

POSTES DU CENTRE
KYW—CHICAGO—526

7.00—Oncle Bob.
7.30—Concert: Hôtel Congress.
8.00—Programme WJZ (2 heures).
10.30—"Armand Girls".
11.00—Al et Pete.
11.30—Orchestre Congress.
WBBM—CHICAGO—389.4
8.00—Mélange instrumental.
9.00—Récital d'artiste.
10.00—Orchestre Collegiate.
11.00—Club Supper; musique de danse.
WEBH—WJJD—CHICAGO—365.6
6.00—Club Aichanee; chansons; histoires.
6.45—Studio Palmer House.
7.00—Symphonie Palmer: Victorians, causerie.
8.00—Orchestre Edgewater Beach.
9.00—Théâtre Tivoli; Programme Moose-heart.
10.00—Théâtre Uptown.
12.00—Trio à cordes; comédiens (2 hres).
WGN—CHICAGO—416
7.00—Service des électeurs.
9.00—Programme WEAF (1½ heure).
10.30—Programme musical.
11.00—Nouvelles Sam et Henry.
11.20—Programme musical.
WIBO—CHICAGO—306
5.30—De la scène théâtre Sheridan.
8.00—Trio à cordes; nouvelles; orchestre Davis.
8.30—Récital Faculté.
11.00—Orchestre Davis.
1.00—Ordre des Saps.
WLIB—CHICAGO—326
8.00—Programme WEAF.
12.00—Les Hoodlums; Orchestre Meeker.
WLS—CHICAGO—345
6.15—Orgue; sports.
6.40—Période "Pied Piper".
7.00—Programme Supperbell.
7.30—Sports; orchestre; Nouvelles.
8.00—Nouvelles; Orchestre Sherman.
8.20—Chansons orintales.
8.30—Personnalités musicales "Puccini".
WMAQ—CHICAGO—447.5
6.00—Période Topsy Turvy.
7.00—Orgue; orchestre.
8.40—Causerie de l'U. de Chicago.
9.00—Orchestre; baryton.
11.00—Orchestre General Motors.
11.30—Sérénadeurs Bismark.
WLW—CINCINNATI—428.3
7.00—"Bandbox Boys".
7.30—Programme de studio.
8.00—Acordéon; baryton.
8.15—Ensemble Crosley.
9.00—Cosaques Crosley; comédiens.
10.00—Programme de studio.
11.00—Orchestre Thies.
WSAI—CINCINNATI—361.2
6.30—Causerie.
7.00—Programme WEAF.
7.30—Sérénadeurs.
8.00—Programme WEAF.
8.30—Programme Brunswick.
9.00—Programme WEAF.
10.30—Sextette Bicycle.
11.30—Orchestre Miller.
WCCO—MINNEAPOLIS-ST-PAUL—405
7.00—Programme WEAF.
7.30—Famille F. et R.
8.00—"Southern Sunshine".
9.00—Programme WEAF.
10.30—"Trustodians".
POSTES DE L'EST
WPG—ATLANTIC CITY—272.6
6.45—Nouvelles; orgue; musique de diner.
7.45—Orchestre de danse.
9.00—Concert.
10.00—Auction Bridge.
10.30—Concert de studio.
11.00—Orchestre de danse Casino.
11.30—Orchestre de danse Follies.
WBAL—BALTIMORE—285.5
6.00—Cercle Sandman.
6.30—Orchestre de diner.
7.30—Programme WJZ. (1½ heure).
9.00—Ensemble WBAL.
10.00—Orchestre de danse Marylanders.
WEEI—BOSTON—365.6
6.00—Orchestre WEAF.
6.45—Club Big Brother.
7.30—Détectives; histoires.
8.00—Programme WEAF.
8.30—Les Pélerins.
9.00—Programme WEAF.
10.30—Croisière aériennes; nouvelles; orchestre Rine.
WGR—BUFFALO—303
6.30—Orchestre Statler.
7.00—Programme WEAF (3½ hres).
11.30—"Lafayette Frolics".
WTAM—CLEVELAND—399.8
6.00—Vaudeville du théâtre State.
6.00—Causeries.
8.00—Programme de N.-Y. (3 heures).
11.00—Revue Allen.
WAIU—COLUMBUS—282.8
6.00—Musique de diner.
WEAO—COLUMBUS—282.8
7.00—Musique.
7.30—Causerie.
8.00—"Capitol College of Music".
8.15—Causerie; quintette; solisten.
9.30—Orchestre de violons.
WJR—DETROIT—441
5.00—Causerie d'affaires; Ensemble Goldkette.
7.00—Orchestre Goldkette; causerie d'affaires.
7.30—Les Trappeurs de fourrures.
8.00—Programme WJZ.
9.00—"Manuel Giris".
9.30—Programme WJZ.
10.00—Club Red Apple.
WGHP—DETROIT—277.6
6.00—Dîner-concert; marchés.
7.00—"Lady Moon"; orgue.
8.00—Musicale.
9.00—Arcadians; Orchestre Mark.
WWJ—DETROIT—352.7
6.00—Concert Hôtel Statler.
7.00—Nouvelles; Programme musical.
8.00—Programme WEAF (2½ hres).
10.30—Musique de danse Statler.
WTIC—HARTFORD—535.4
6.30—Programme WEAF (1 hre).
7.30—Dialogue Trinity.
8.00—Programme WEAF.
8.30—Programme de concert.
10.00—Programme WEAF.
10.30—Orchestre Club Worthy.
CNRA—MONCTON—322.4
8.00—Quatuor instrumental.
9.00—Artistes Moncton.
10.00—Petit orchestre de concert.
WOR—NEWARK—422.3
6.15—Ensemble Jacobs; causerie.
7.30—Orchestre Byers.
8.45—Progre de l'Univ. de N.-Y.; concert.
9.00—Récital.
10.00—Heure Listerine.
11.00—Musique de danse Premier.
WEAF—NEW-YORK—492
6.00—Musique Waldorf Astoria.
7.00—Service des électeurs.
7.30—Musicalités.
7.50—A être annoncé.
8.00—Chanteurs Sieberling.
8.30—"The 7—11's".
9.00—Heure exacte; Heure Eveready.
10.00—Auction Bridge.
10.30—Orchestre Palais D'or.
11.30—Orchestre Hofbrau.
WJZ—NEW-YORK—454
6.00—Orchestre Hal Kemp.
7.00—Heure exacte; causerie sur les chiens.
7.15—Baryton; "Melody Musketeers".
8.00—Heure Stromberg Carlson.
9.00—Les "Continentals".
9.30—"Torrid Tots".
10.30—Mae Breen; Peter de Rose.
11.00—Musique Slumber.
WGBS—NEW-YORK—348.6
6.00—Oncle Geebee.
8.00—"Footlight and Lamplight".
8.15—Chansons populaires.
8.35—Société Audubon.
9.00—Quatuor; violon.
9.30—Frank Johnson, une amie.
KDKA—PITTSBURGH—315.6
6.15—Petite Symphonie.
7.00—Chants sacrés.
7.30—Programme.
8.00—Programme WJZ (2 hres).
WCAE—PITTSBURGH—461.3
6.00—Programme WEAF (1½ hre).
7.00—Oncle Kaybee.
8.00—Programme WEAF. (3 hres).
11.00—Orgue.
WBZ—SPRINGFIELD—333
6.10—Marchés; Orchestre Dolan.
7.00—Orchestre Breglio.
7.30—Musicale Statler.
8.00—Programme WJZ (2 hres).
10.00—Nouvelles; Orchestre Frost.
WGY—SCHENECTADY—379.5
6.30—Orchestre Ten Eyck.
7.30—Quatuor mixte Madrigal.
8.00—Programme WEAF (3½ hres).
11.00—Orchestre Homesteaders.
12.00—Symphonia Shea.
WRC—WASHINGTON—469
6.00—Programme WEAF (4½ hres).
10.30—Orchestre New Madrillon.

Mercredi, 1er février

POSTES DU CENTRE
(HEURE DE L'EST)
KYW—CHICAGO—526

7.00—Oncle Bob; Orchestre Haup.
8.00—Programme WJZ (2 hres).
10.00—Programme varié.
11.00—Orchestre Congress.
WBBM—CHICAGO—389.4
8.00—Orchestre de concert; orgue.
9.00—Récital d'artiste.
10.00—Quatuor masculin Illinois.
11.00—"Dixie Flyer".
1.00—Musique populaire (1½ hre).
WGN—CHICAGO—416
7.10—Oncle Quinn.
7.35—Personnes disparues; diner-concert.
9.30—Programme WEAF.
10.30—Programme musical.
11.00—Nouvelles; Sam et Henry.
11.20—Music Box; Heure de mélodies.
WHT—CHICAGO—306
9.30—Température; Sœurs Mathew.
10.00—Ramblers Maytag.
10.30—Heure League.
WIBO—CHICAGO—306
8.00—Trio à cordes; nouvelles; orgue.
8.30—Opéra.
11.00—Orchestre Hôtel Davis; comédiens.
1.00—L'Ordre des "Saps".
WJBT—CHICAGO—389.4
7.00—Ténor; orchestre; ensemble.
12.00—Programme populaire; musique de danse.
WLS—CHICAGO—345
6.40—Période de flûte.
7.00—Programme Supperbell.
7.30—Club Sport; Orchestre Sherman; nouvelles.
8.00—Nouvelles.
8.45—Fanfare Bachman.
9.00—Heure All State.
10.00—Choeur de l'U. de Chicago.
10.30—Concert.
12.00—Programme populaire; musique de danse.
WLIB—CHICAGO—416
8.00—Almanach; concert.
8.30—Programme WEAF.
13.00—Les "Hoodlums"; Orch. Meeker.
WMAQ—WQJ—CHICAGO—447.5
6.00—Période Topsy Turvy.
7.00—Orgue; orchestre de concert.
9.00—Réseau Columbia.
11.30—Orchestre General Motors.
11.30—Sérénadeurs Bismark (2½ hres).
WLW—CINCINNATI—428.3
7.00—Orchestre Thies.
7.30—Causerie sur la ferme; orch. Thies.
8.00—Programme WJZ.
8.30—Programme de studio.
9.00—Trio instrumental.
9.45—Prog. de studio; orgue.
11.00—Orchestre Thies.
WSAI—CINCINNATI—361.2
7.00—Orchestre Miller.
8.00—Programme WEAF (3½ hres).
11.30—Orchestre Sinton.
WCCO—MINNEAPOLIS-ST-PAUL—405
7.00—Choeur Gethsemane.
8.00—Programme musical.
9.00—Programme WEAF (1½ hre).
10.30—Programme musical.
11.30—Orchestre Erickson.
12.30—Orgue.
POSTES DE L'EST
WPG—ATLANTIC CITY—272.6
7.05—Musique de diner; Sport.
8.30—Orchestre de concert Chelsea.
9.00—Causerie "Apprendre à voler".
9.15—Orchestre de concert Traymore.
10.00—Artistes Knickerbocker.
10.30—Concert.
11.00—Orchestres de danse.
WBAL—BALTIMORE—285.5
6.00—Sandman.
6.30—Orchestre de diner.
7.45—Programme WJZ.
8.00—Trio WBAL, ténor.
9.00—Programme WJZ (1 hre).
10.00—Orchestre de danse Marylanders.
WEEI—BOSTON—365.6
6.00—Orchestre Meyer Davis; nouvelles.
6.45—Club Big Brother.
7.30—Programme WEAF.
8.00—Programme.
8.30—Sports.
9.00—Programme WEAF.
10.30—Crolière aérienne; orgeu.
WGR—BUFFALO—303
6.15—Récital à deux pianos.
7.30—Programme WEAF (4 hres).
11.00—Orchestre de danse Statler.
WTAM—CLEVELAND—399.8
6.00—Programme de danse.
7.30—Programme musical.
8.30—Programme WEAF (3 hres).
11.30—Musique de danse (½ hre).
WEAO—COLUMBUS—282.8
7.00—Programme familier.
WAIU—COLUMBUS—282.8
6.00—Orchestres.
8.30—Programme Courtoisie.
9.00—Réseau Columbia.
WGHP—DETROIT—277.6
6.00—Orchestre Thies.
7.30—Causerie sur la ferme; orch. Thies.
8.00—Programme WJZ.
8.30—Programme de studio.
9.00—Trio instrumental.
9.45—Prog. de studio; orgue.
11.00—Orchestre Thies.
WSAI—CINCINNATI—361.2
7.00—Orchestre Miller.
8.00—Programme WEAF (3½ hres).
11.30—Orchestre Sinton.
WCCO—MINNEAPOLIS-ST-PAUL—405
7.00—Choeur Gethsemane.
8.00—Programme musical.
9.00—Programme WEAF (1½ hre).
10.30—Programme musical.
11.30—Orchestre Erickson.
12.30—Orgue.
POSTES DE L'EST
WPG—ATLANTIC CITY—272.6
7.05—Musique de diner; Sport.
8.30—Orchestre de concert Chelsea.
9.00—Causerie "Apprendre à voler".
9.15—Orchestre de concert Traymore.
10.00—Artistes Knickerbocker.
10.30—Concert.
11.00—Orchestres de danse.
WBAL—BALTIMORE—285.5
6.00—Sandman.
6.30—Orchestre de diner.
7.45—Programme WJZ.
8.00—Trio WBAL, ténor.
9.00—Programme WJZ (1 hre).
10.00—Orchestre de danse Marylanders.
WEEI—BOSTON—365.6
6.00—Orchestre Meyer Davis; nouvelles.
6.45—Club Big Brother.
7.30—Programme WEAF.
8.00—Programme.
8.30—Sports.
9.00—Programme WEAF.
10.30—Crolière aérienne; orgeu.
WGR—BUFFALO—303
6.15—Récital à deux pianos.
7.30—Programme WEAF (4 hres).
11.00—Orchestre de danse Statler.
WTAM—CLEVELAND—399.8
6.00—Période Topsy Turvy.
7.00—Orgue; orchestre de concert.
9.00—Réseau Columbia.
11.30—Orchestre General Motors.
11.30—Sérénadeurs Bismark (2½ hres).
WLW—CINCINNATI—428.3
7

FINANCE COMMERCE MARCHE

LES RENDEMENTS

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrites en Bourse de Montréal.

	Div taux	Prix appr	Rend P C
Alta P. G. priv.	7	99½	7.04
Asbestos priv.	7	94	7.43
Belgo C. P. priv.	7	110	6.36
Bell Telephone	8	160	5.00
Brazilian	7	222½	3.15
B. C. Fishing	$1.25	10½	11.90
Do priv.	7	64	10.94
Brompton	$2	67	2.99
Can. Brewing	$2	38¾	5.26
C. Bronze priv.	7	110	6.36
Can. Car priv.	7	93½	7.61
C. Cement priv.	6½	99	6.57
C. Nor. Pow. priv.	7	102	6.86
Can. Converters	7	107	6.54
Can. Cottons	8	150	5.33
Do priv.	6	101½	5.91
C. G. E. priv.	7	61	5.74
(Valeur au pair $50)			
C. Indust. Alc.	$1.52	38	4.00
Can. Loco. priv.	7	88	7.95
Can. S. S. priv.	6	89¼	6.70
C. P. R.	10	205	4.88
Can. Salt	8	155	5.16
Dom. Bridge	$2.60	69⅛	3.77
Dom. Glass	7	134	5.22
Do priv.	7	120	5.83
Dom. Textile	$5	134	3.73
Do priv.	7	130	5.38
E. Players priv.	8	105	7.62
Fraser Co. priv.	7	175	4.00
Goodyear priv.	7	106	6.60
Chas Gord.	$2	105	1.90
Hollinger	26	17.40	7.43
(Valeur au pair $5)			
H. Smith priv.	8	116	6.90
Imperial Oil	$1	61	1.64
Imp. Tobacco	8	10¼	4.00
(Valeur au pair $5)			
Int. Nickel	8	98½	2.03
(Valeur au pair $25)			
Int. Paper priv.	7	107	6.54
Int. Util. "A"	$3.50	48	7.30
Jamaica PS priv.	7	105	6.67
Lake of Woods	12	180	6.67
Do priv.	7	120	5.83
Mont. Power	5	168	5.97
Mackay	7	118	5.93
Massey-H. priv.	7	109	6.42
Mont. Cottons	6	115	5.22
Do priv.	7	123	5.69
Mont. Power	$2	92	2.17
Mt. Tramways	10	200	5.00
Mt. Breweries	$4	116	3.45
Do priv.	7	124	5.65
Ogilvie priv.	7	135	5.19
Ontario Steel	4	120	3.33
Do priv.	7	113	6.19
Ottawa Power	6	134	4.47
Ott. & H. P. priv.	7	97	7.23
Page Hersey	$3	103	2.91
Do priv.	7	200	3.50
Penmans	$4	104	3.85
Do priv.	6	105	5.71
Q. A. P. priv.	7	108	6.48
Power Corp.	6	100	6.00
Price Bros.	2	96	2.08
Do priv.	6½	105	6.19
Quebec Power	$2	87½	2.29
Shawinigan	$2	92¾	2.16
Sherwin-Wil.	6	179	3.35
Do priv.	7	130	5.38
S. C. Pow. priv.	6	107½	5.58
St. M. V. priv.	7	105	6.67
Spanish River priv.	7	139	5.04
Steel of Can.	7	188	3.72
Do priv.	7	170	4.12
Tooke Bros priv.	7	70	10.00
Tuckett Tobacco	4	98	4.08
Do priv.	7	117	5.98
Twin City	4	50	8.00
United S. priv.	6	105	5.71
Viau priv.	7	88	7.95
Wabasso Cotton	$4	133½	3.00
Walker Hiram	$2	64½	3.10
Wayagamack	$3	124	2.42
W. Groc. priv.	7	77	9.00
Winn. Elec. priv.	7	109	6.42

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 31. — Voici les prix moyens des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

	20 Indust.	20 Ferrov.
Lundi	185.11	143.25
Samedi	186.16	143.65
Il y a une semaine	186.54	145.78
Il y a un an	143.68	128.73
Maximum, 1928	188.36	147.41
Minimum, 1928	182.05	143.25

Total des ventes: 2,184,300 parts.

LE MARCHE DES OEUFS

MONTREAL, 31 —Il n'y avait rien de nouveau sur le marché des oeufs hier. Les prix ont été à peu près soutenus et le volume des transactions n'a pas été très important, avec les frais extras à 50 sous, les premiers à 45 sous, les extras de poulettes à 40 sous et les seconds à 37 sous la douzaine; les oeufs d'entrepôt étaient ainsi cotés: extras, 42 sous; premiers, 38 sous et seconds, 30 sous la douzaine.

Les arrivages d'oeufs hier ont été de 492 caisses comparativement à 427 caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et à 793 caisses au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Nouvelle inscription en Bourse de Montréal

On inscrira demain en Bourse de Montréal 500,000 actions communes sans valeur au pair ou nominale de l'Abitibi Power and Paper Company Limited. On inscrira aussi dès que la compagnie en fera l'émission officielle, 188,940 parts communes additionnelles.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 31 — Le marché des pommes de terre n'a pas changé hier; le ton général a été ferme vu les arrivages passablement restreints et le fait que l'approvisionnement local a été réduit récemment. Les Montagnes Vertes de l'Ile du Prince-Edouard ont été cotées à $1.20 le sac de 90 livres; les pommes de terre blanches de l'Ile du Prince-Edouard à $1.15 le sac de 90 livres; les Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick à $1.10 le sac de 90 livres et les pommes de terre blanches du Nouveau-Brunswick à $1.05 le sac de 90 livres; les pommes de terre du Québec ont été cotées de 95 sous à $1.00 le sac de 90 livres.

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale.

Fermeture du 30 janvier 1928

CABLE	MONNAIE	MONTREAL
Argent à New-York		5%
NEW-YORK, dollar		21-128 prime
LONDRES, livre, câble		4.88
LONDRES, livre, chèque		4.87 9-16
PARIS, franc		.0393⅜
BRUXELLES, franc		.0279¼
BRUXELLES, belga		.1396½
ROME, lire		.0530½
MADRID, peseta		.17
BALE, franc		.1929
ROTTERDAM, florin		.4038
OSLO, couronne		.2664
COPENHAGUE, couronne		.2682
STOCKHOLM, couronne		.2687
BERLIN, reichsmark		.2386
PRAGUE, couronne		.0296½
ATHENES, drachme		.0133½
RIO DE JANEIRO, milreis		.12
HELSINGFORS, mark		.0252¼
HONGKONG, dollar		.5065
BELGRADE, dinar		.0176½
VARSOVIE, zloty		.1126¼
CALCUTTA, roupie		.3678
VIENNE, schilling		.1412¾

AVIS DE RACHAT

OTTAWA LIGHT HEAT & POWER CO., LTD.

Aux détenteurs de Bons Hypothécaires de Rachat et Collatéraux à six pour cent, Série "A", de l'Ottawa Light Heat & Power Company, Limited, en date du 1er septembre 1923.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que conformément aux conditions d'un Contrat de Fidéicommis d'Hypothèque et d'Engagement de l'Ottawa Light Heat & Power Company, Limited, avec la Montreal Trust Company, syndic, en date du 1er septembre, 1923, garantissant les Bons susmentionnés, l'Ottawa Light Heat & Power Company, Limited, rachètera tous ses Bons en suspens Hypothécaires de Rachat et de Fidéicommis Collatéraux à Six Pour cent, Série "A", le 1er jour de mars, 1928, à 105% du principal d'iceux ainsi que l'intérêt accru sur ledit principal jusqu'audit 1er jour de mars, 1928, au bureau de la Montreal Trust Company, Montréal, ou à n'importe lequel des principaux bureaux de la Banque de Montréal, dans les villes d'Ottawa, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Québec, Halifax ou Saint-Jean, Canada, et les détenteurs de bons sont priés de présenter leurs Bons avec les coupons non échus s'y rapportant pour rachat à un desdits bureaux, à ladite date.

Dans le cas où lesdits Bons ne seraient pas présentés pour rachat, ledit 1er jour de mars, 1928, tous les intérêts sur lesdits Bons cesseront à partir de ladite date et l'argent de rachat s'y rapportant sera déposé en une banque quelconque au bureau de laquelle les bons seront payables en fidéicommis pour les détenteurs des bons qui n'auront pas été présentés pour rachat, et ledit dépôt sera considéré pour toutes fins un paiement auxdits détenteurs.

DATE à Ottawa, Canada, ce 9me jour de décembre, 1927.

Par ordre du
Bureau des Directeurs
F. W. FEE,
Secrétaire-Trésorier.

Au sujet de l'Avis de Rachat susmentionné les détenteurs des Bons susmention nés pourront remettre iceux à n'importe lequel des endroits susmentionnés avant la date fixée pour le rachat, et à ladite remise ils recevront une somme égale au prix de rachat de cent cinq pour cent (105%) avec intérêt accru sur lesdits Bons jusqu'à la date de la remise.

OTTAWA LIGHT HEAT & POWER, COMPANY, LIMITED.
F. W. FEE,
Secrétaire-Trésorier.

GEOFFRION & CIE

VALEURS EN PLACEMENT

Membres de la Bourse de Montréal et du "Montreal Curb Market".

101, rue Notre-Dame O., Montréal — 18, rue Elgin, Ottawa

J.-E. SERRE, gérant de la succursale d'Ottawa — Q. 1010.

Nos vingt années de relations avec les entreprises minières du Canada, avec bureaux dans les camps miniers du nord de l'Ontario et du Québec, vous assurent des renseignements à jour en ce qui a trait au développement des mines.

Nous offrons un excellent service pour l'achat et la vente des actions minières.

ARTHUR E. MOYSEY & CO., Ltd.

Maison fondée en 1904.

Téléphones: Q. 668-669 — 14, rue Metcalfe, Ottawa

Mowat & MacGillivray

AGENTS DE CHANGE

Queen 8230 — 128 rue Sparks, Ottawa — Fils particuliers

BOURSE DE NEW-YORK — Bourses: Montréal et Toronto — ACTIONS MINIERES

COMMANDES EXECUTEES POUR TOUTES LES BOURSES

LE RAPPORT DES MARCHES A BESTIAUX

MARCHE DES BETES A CORNES

TORONTO recevait 7,300 bêtes à cornes; en plus, 600 passèrent en cours d'expédition directe. Les prix étaient plus bas et à la fermeture ils étaient 50 sous de moins et il restait environ 600 bovins, jeudi. Les bouvillons de choix se vendaient à la fermeture, $10.25 à $11.25 les cents livres; les bons et assez bons, $9.25 à $10.00 et les autres aussi bas que $7.50. Les bonnes génisses de boucherie rapportaient $9.50 à $10.50, tandis que les vaches de boucherie se vendaient $5.00 à $5.50 pour les maigres et jusqu'à $8.50 pour les meilleures. Les bons taureaux donnaient jusqu'à $8.00, mais à la fermeture, ils rapportaient moins et se vendaient difficilement. Les vaches laitières et les vaches pleines étaient en bonne demande pour Québec et les Etats-Unis; es bonnes donnèrent de $110.00 à $125.00 chacune. Les maigras étaient nombreux et rapportaient $6.65 à $8.25 les cents livres.

MONTREAL vendait 1,088 bêtes à cornes. La qualité était meilleure et les ventes actives à 25 centins de plus les cents livres. Une charge de bouvillons de l'ouest du Canada, pesanteur moyenne à peine au-dessous de 1,100 livres donnait $11.25. Trois charges de bouvillons de 1,000 livres venant de la vallée de l'Ottawa se vendirent $10.60 à $10.90 et quelques bons bouvillons de 900 livres venant des Cantons de l'Est, $10.00. Un polgnée ou deux de bouvillons antenais maigres et de génisses avec environ 50 veaux engraissés à l'herbe furent vendus $6.00 à $6.50. Les bonnes vaches grasses donnaient $8.00 à $8.50; les moyennes, $6.75 à $7.25; celles pour la boucherie, mais maigres, $5.50 et celles pour la mise en conserve et la coupe, $3.25 à $4.50. Les taureaux donnaient $6.50 à $8.50.

WINNIPEG offrait 3,948 bêtes à cornes à vendre. Sous l'influence d'arrivages peu nombreux, le marché était incertain; les bons bouvillons de boucherie se vendaient bien, les vaches lentement et les catégories intermédiaires lentement à des prix plus bas. Les mi-gras et les boeufs d'engrais donnaient 25 sous de moins. Les bouvillons de bon poids de choix rapportaient jusqu'à $11.00; les bons de boucherie, $10.00 à $10.75 et les autres $8.50 à $9.50. Les bonnes génisses et les autres partaient de $6.00 à $9.00; les bonnes vaches pesantes, $7.00 à $7.75 et les autres se vendaient lentement de $5.00 à $6.50; celles pour la mise en conserve et la coupe se vendaient bien de $3.50 à $4.50 et les taureaux étaient moins chers de $5.00 à $6.00. Les boeufs d'engrais se vendaient en majorité de $7.50 à $8.75; quelques-uns à $9.00 et même plus. Les migras rapportaient $6.50 à $7.75.

PRINCE-ALBERT ne vendait que 39 bêtes à cornes. La demande était bonne, mais il n'y avait pas de bouvillons à boucherie à vendre. Les bonnes génisses rapportaient $9.00 à $9.50; les vaches, $4.00 à $6.75; ces dernières pour la mise en conserve, $3.00 à $3.75 et les mi-gras, $4.00 à $5.00.

MOOSE JAW AVAIT 525 bovins à vendre. La meilleure qualité se vendait assez bien, mais les autres lentement; les femelles de boucherie à des prix incertains de 25 à 50 sous de moins. Les jeunes boeufs donnaient $9.50; les bons bouvillons, $8.-00 à $8.50; les meilleures génisses, $7.50 à $8.50; les bonnes vaches, $6.00 à $7.00 et les meilleurs taureaux, $6.-00. Les bovins d'engrais se vendaient bien; quelques-uns d'engrais donnant $7.50 et les mi-gras, $6.00 à $6.50.

CALGARY offrait 1,515 bêtes à cornes en vente. Les arrivages étant nombreux, les ventes furent actives et les prix plus élevés pour les meilleures catégories. Les bons bouvillons et ceux de choix rapportaient $9.00 à $10.50; les génisses, $8.00 à $9.00; les vaches $7.50 à $8.75; les taureaux pour la saucisse de Bologne, $3.50 et ceux de choix pour la boucherie $6.25; ceux pour la mise en conserve et la coupe, $3.50 à $5.25. Les boeufs d'engrais et les mi-gras étaient rares, mais se vendaient bien; ceux de choix et les bons, $8.00 à $9.00; les bouvillons mi-gras de $7.00 à $8.00 et les vaches mi-grasses et les génisses, $5.00 à $6.00.

EDMONTON offrait 730 bêtes à cornes. Quelques bons animaux de choix venant du nord se vendaient bien à de bons prix. Les bons bovins donnaient environ 25 centins de plus; les moyens et les autres se vendaient lentement à des prix plus bas. Les bouvillons expédiés du nord donnaient $11.00 à $11.50; la majorité, $9.50 à $10.50 pour les bons et $8.50 pour les moyens. Quelques génisses rapportaient $9.00 à $9.35; les bonnes, $8.00 à $8.50 et les moyennes $7.50 et moins. Les vaches de qualité ordinaire se vendaient moins chères; très peu à $7.50; les meilleures donnant presque toutes $6.25 à $7.25; les moyennes, $6.25 et moins; celles pour la mise en conserve et la coupe $3.50 à $4.50. Les bons taureaux se vendaient $5.00 à $5.50. Les mi-gras et les boeufs d'engrais se vendaient plus activement à des prix fermes; les bons boeufs d'engrais, de $7.50 à $8.50 et les moyens, $7.00 et moins. Les bons mi-gras trouvaient acquéreurs de $7.00 à $7.75 et les autres, de $6.50 en baissant.

MARCHE DES VEAUX

TORONTO offrais 1,100 veaux sur un marché plus actif. Quelques veaux de choix donnaient $14.00 à $15.00 les cents livres, mais la majorité des ventes se firent à 25 et 50 sous de moins qu'il y a une semaine. Les veaux de boucherie légers se vendaient de $10.00 à $13.00 les cents livres.

MONTREAL vendait 875 veaux. Les bons veaux de boucherie donnaient de bons prix, mais étaient rares; tout ce qui était convenable était en bonne demande. Des charges entières de veaux de qualité ordinaire se vendaient $11.50 à $12.50; les veaux engraissés à l'herbe, $5.75 à $6.50; la majorité environ $6.00.

WINNIPEG avait 626 veaux à vendre; le marché était moins actif et les prix variaient de $4.50 à $13.-00 les cents livres.

PRINCE-ALBERT vendait trois veaux cotés à $8.00.

MOOSE-JAW offrait 82 veaux; les ventes étaient fermes, de $7.00 à $13.00 les cents livres.

CALGARY offrait 220 veaux; les bons et ceux de choix, de $10.00 à $14.00.

EDMONTON avait 114 veaux de $5.00 à $13.00; marché ferme, mais peu actif.

MARCHE DES PORCS

TORONTO offrait 6,100 porcs à 25 centins de plus. Les acheteurs payaient $8.50 f. b. et $9.50 au sortir du wagon pour les porcs de choix. Plusieurs charges allèrent à des maisons étrangères et à Montréal à des prix de 10 à 25 sous au-dessus du prix général. Les prix avaient une tendance à monter.

MONTREAL vendait 3,986 porcs dont la moitié fut livrée sur contrats faits au cours de la fin de semaine précédente à $1.00, de plus par porc de choix que les lisses-épais, ce qui était $9.25 classé. Toutes les ventes furent faites cette semaine à $9.50 pour les porcs de bonne qualité pesant entre 150 à 230 livres. Les truies se vendaient, de $7.75 à $8.00.

WINNIPEG avait 8,752 porcs à vendre à des prix incertains. Les porcs de choix donnaient à l'ouverture du marché, $8.40 à $8.85; les prix, à la fermeture, étaient fermes et les espérances meilleures, à $9.00, nourris et abreuvés.

PRINCE-ALBERT vendait 654 porcs sur un marché incertain; les porcs de choix se vendaient à la fermeture, $9.10 au sortir du wagon. La compétition était active.

MOOSE JAW vendait 1,754 porcs à des prix incertains, mais fermes. Les porcs de choix donnaient 25 centins de plus à $8.90 et les lisses-épais $8.40 nourris et abreuvés.

CALGARY offrait 2,990 porcs. Les prix étaient meilleurs; les porcs de choix se vendaient à l'ouverture, $8.50, à la fermeture, $8.75, au sortir du wagon, jeudi, on expédiait à Spokane deux charges doubles.

EDMONTON vendait 2,367 porcs. Les prix étaient fermes; les porcs de choix se vendaient à l'ouverture, sur une base de $8.60 et à la fermeture, $8.85; les lisses-épais se vendaient, à l'ouverture, $8.10 et à la fermeture, $8.35, au sortir du wagon.

MARCHE DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

TORONTO avait 400 moutons et agneaux à vendre. La qualité était ordinaire et, conséquemment les ventes peu actives. Les prix variaient de $13.50 à $14.50 pour les brebis et les mules; les pesants donnaient $11.50 à $13.00 et les communs, $10.00 à $12.00 les cents livres. Les moutons se vendaient lentement de $6.00 à $7.00 pour les meilleurs; les brebis et les communs aussi bas que $3.00 les cents livres.

MONTREAL vendait 340 moutons et agneaux. Les agneaux à face noire se vendaient $12.00; les autres étaient de qualité inférieure, la plupart des mâles qui se vendaient par charges mélangées, de $10.25 à $11.-00. Les moutons et les agneaux donnaient $4.00 à $6.00.

WINNIPEG offrait 522 moutons et agneaux. Les agneaux se vendaient jusqu'à $14.00, la plupart $13.00 et les moutons de $8.00 en baissant sur un marché ferme.

MOOSE-JAW vendait 33 moutons. Les agneaux à $11.00 et les moutons de $5.00 à $7.00.

PRINCE-ALBERT ne signala aucune vente de moutons ou d'agneaux.

CALGARY vendait 627 moutons et agneaux. Les bons agneaux donnaient $11.00 à $12.00; les antenais, $9.00 à $10.00 et les brebis, $6.00 à $7.000. En cours d'expédition directe, il y avait 436 moutons et agneaux à des prix non changés.

LES GRAINS

FERMETURE D'HIER

WINNIPEG, 30. — La session a été excessivement calme aujourd'hui et le volume des transactions a été probablement le plus restreint depuis plusieurs mois. Cotes:

	BLE	OUV.	FERM
Mai		1.35⅝	1.35⅝
Juil.		1.35¾	1.35¾
Oct.		1.29½	1.29⅝
	AVOINE		
Mai		0.63⅜	0.63⅞
Juil.		0.62½	0.62⅝
Oct.		0.56¾	0.56⅞
	ORGE		
Mai		0.88½	0.88¾
Juil.		0.85¾	0.85⅞
Oct.			0.75⅜
	LIN		
Mai		1.89	1.89⅛
Juil.		1.92	1.92⅛
Oct.			1.97
	SEIGLE		
Mai		1.08⅝	1.08⅞
Juil.			1.06⅞

Prix au comptant: BLE — 1 nord, $1.41 3-8; no 2 nord, $1.35 3-8; no 3 nord, $1.22 3-8; no 4, $1.10 3-8; no 5, 98 3-8; no 6, 89 1-8; picotin, 81 3-8; sur voie, $1.35 3-8; résidu, $10.00 la tonne.

AVOINE—2 cw 63 3-8; 3 cw 58 3-8; ex no 1 picotin, 58 7-8; no 1 picotin, 55 5-8; no 2 picotin, 53 1-8; rejetée, 51 7-8; sur voie, 62 3-8.

ORGE—3 cw 84 1-8; 4 cw 80 7-8; rejetée, 80 3-8; picotin, 78 1-8; sur voie, 84 3-8.

LIN—1 nwc $1.83 1-8; 2 cw $1.79 1-8; 3 cw $1.61 1-8; rejeté, $1.57 1-8; sur voie, $1.83 5-8.

SEIGLE—2 cw $1.03 1-2.

OUVERTURE D'AUJOURD'HUI

WINNIPEG, 31. —On cotait à l'ouverture:

BLE—Mai, de 1.35 7-8; juillet de 1.35 1-2; octobre, de 1.29 1-4 à 1.28 7-8.

AVOINE—Mai à 63 5-8; juillet à 62 3-8.

ORGE—Mai à 1-8.

LIN—Pas coté.

SEIGLE—Mai à 1.07 3-8; juillet à 1.06 1-2.

EN INSPECTION

Passés en inspection 1,990 wagons de blé dont 605 wagons sous contrat comparativement à 555 wagons au cours de la même journée de 1927. Il y avait aussi 94 wagons d'avoine, 55 wagons d'orge, 10 wagons de lin et 27 wagons de seigle à comparer avec un total de 113 wagons de gros grains au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

AVIS DE RACHAT

THE OTTAWA GAS CO.

Aux détenteurs de Bons Or Fonds d'Amortissement de Rachat à Six Pour Cent en Vingt Ans de l'Ottawa Gas Company, en date du 1er mars 1919.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que conformément aux conditions d'un Contrat de Fidéicommis et d'Hypothèque en date du 1er mars, 1919, de l'Ottawa Gas Company avec la Montreal Trust Company, syndic, garantissant les Bons susmentionnés, l'Ottawa Gas Company rachètera tous ses Bons en suspens or de Fonds d'Amortissement de Rachat à Six Pour Cent en Vingt Ans, le 1er jour de mars, 1928, à 103% du principal d'iceux ainsi que l'intérêt accru sur ledit principal jusqu'audit 1er jour de mars, 1928, au bureau de la Montreal Trust Company, Montréal, ou aux principaux bureaux de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à Ottawa, Toronto ou Montréal, Canada, ou à l'agence de ladite banque à New-York ou au bureau de la Banque Midland, Londres, Angleterre, et les détenteurs sont priés de présenter leurs Obligations avec tous les coupons non échus s'y rapportant pour rachat à un des dits bureaux, à ladite date.

Au cas où un détenteur de bons négligerait ou refuserait de remettre son bon et ses coupons au temps et à l'endroit fixé pour le rachat d'iceux tel que susmentionné, l'argent payable auxdits détenteurs de bons sera déposé, en fidéicommis pour les détenteurs, dans une banque à charte au Canada au taux d'intérêt qui sera alloué par la banque, et ledit dépôt sera considéré un paiement auxdits détenteurs de bons, et l'intérêt sur lesdits bons cessera de s'accumuler à dater dudit 1er mars, 1928.

DATE à Ottawa, Canada, ce 9me jour de décembre, 1927.

Par ordre du
Bureau des Directeurs,
F. W. FEE,
Secrétaire-Trésorier.

Au sujet de l'Avis de Rachat susmentionné, les détenteurs des Bons susmentionnés pourront faire la remise d'iceux à n'importe lequel des endroits de paiement susmentionnés avant la date fixée pour le rachat, et contre ladite remise les détenteurs recevront une somme égale au prix de rachat de cent trois pour cent (103%) avec intérêt accru sur lesdits Bons jusqu'à date de ladite remise.

THE OTTAWA GAS COMPANY,
F. W. FEE,
Secrétaire-Trésorier.

MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines à la Bourse de Toronto, au cours de la matinée, (31 janvier), Arthur E. Moysey, courtiers en valeurs minières, 14 rue Metcalfe, Ottawa, dit:

Le ton général du marché au cours de la matinée a été passablement faible et à la fermeture du midi les baisses étaient générales.

Bidgood s'est vendue de 87 à 82; Chaput à 13 1-2; Federal Kirkland à 71; Goodfish à 52 1-2; Kirkland Hunton, de 19 à 18; Kirkland Lake Gold, de 2.31 à 2.33, fermant à 2.26; Lake Shore, de 24.80 à 24.90; Lebel Oro à 42; Pawnee à 62; Sylvanite à 3.35; Teck Hughes, de 9.10 à 8.90; fermant à 8.95; Tough Oakes, de 63 à 64; Wright Hargreaves de 5.65 à 5.-50 fermant à 5.60.

Amulet de 3.73 à 3.50; fermant à 3.60; Abana, de 3.05 à 3.00; Area, de 23 3-4 à 23.

Le total des ventes de la matinée est de 1,120 807 parts.

TORONTO, 30. — Voici les ventes et les fluctuations des transactions à la Bourse des mines aujourd'hui:

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm
31,800	Acond.	.33½	.32	.33
9,400	Ajax Oil	.51½	.50	.50
27,000	Algonquin	.03	.02¾	.03
9,495	Amulet	3.80	3.65	3.70
100	Ankerite G.	1.02	...	...
4,400	Apex	.07½	...	...
2,400	Area	.24	.23½	.23½
33,266	Argon C.	.27	.26	.26¾
175,000	Arno	.31½	.27¾	.30
7,300	Atlas	.04¼	.03¾	.03¾
10,760	Baldwin	.02½	...	...
40,600	Barry-H.	.90	.85	.85
5,550	Bathurst	.29	.28	.28
5,000	Beaver	1.94	1.91	1.91
3,700	Amulet Rts	.68	.67	.67
74,700	Bidgood	.90	.87	.87
7,500	New Apex	.13½	.11½	.11½
7,000	Buckingham	.05¼	.05	.05
300	C. Lorraine	.13½	...	...
12,500	Castle-Tre.	.71	.68	.70
7,100	C-Hughes	.13½	.13¼	.13½
1,200	Cifton C.	.01½	...	...
10,500	Col. Kirk.	.06½	.06½	.06½
200	Coniagas	4.85	...	...
12,000	Corona	.12½	...	...
23,034	C. Res. C.	.52	.49	.50
6,000	Dom. Kirk.	.04½	.04	.04½
1,060	D. Mines	12.75	12.50	12.50
18,850	Duprat	.09¾	.09¼	.09½
1,500	Everett	.02¾	...	...
6,700	Goodfish	.53	.52	.52
2,500	Goldale	.38	.37½	.37½
3,500	Granada R.	.26	.25	.25
13,500	Grover D.	.11¾	.11	.11
3,000	Hill Top	.17¾	.17½	.17½
695	Holl. Con.	17.70	17.50	17.55
55,075	Howey G.	1.50	1.46	1.48
2,500	Indian M.	.10	...	...
700	Keeley	.55	...	...
8,500	Keora	.03	.02¾	.03
12,200	Kirk. Hun.	.19¾	.19	.19
9,600	Kirk. Lake	2.35	2.30	2.32
3,500	Koot. Flor.	.38½	.38	.38½
7,450	L. Shore	25.00	24.60	24.90
13,200	Laval Que.	.23¾	.23	.23½
14,000	Lebel Oro	.43	.42	.42
12,200	Macassa	.47	.46	.46¾
14,200	Malartic G.	.74	.72½	.73
4,150	Marriott M.	.37	...	...
4,500	McDougal	.51	...	...
1,110	McIntyre	28.00	27.75	27.75
500	McKin. Dn.	.18¾	...	...
18,120	Millcrest	.10½	.09	.10½
6,197	Mining C.	4.95	4.75	4.75
4,200	Do. Stamp.	4.15	4.00	4.00
9,800	Newbec	.51	.50	.50
19,100	N. Hawk	.08½	.08	.08½
1,415	Nipissing	5.50	5.40	5.50
1,000	Ophir	.02	...	...
4,150	Pawnee K.	.65	.63	.63
8,900	Pet. Ct. com.	.14½	.13¾	.14
16,550	Pioneer C.	.55	.52	.55
7,600	P. Crown	.06½	.06	.06
13,950	Potter-D.	.18	.17	.17
2,470	Premier	2.65	2.50	2.65
2,500	Preston	0.04½	...	...
1,400	Realty & M.	.14	...	...
19,600	Ribago	.18	.16	.17
109,820	Stadacona	.21	.19½	.20
15,820	San. Ant.	.48	.45	.45
2,300	Sudbury	.26	.25	.26
2,150	Sylvanite	3.35	3.30	3.30
9,350	T. Hughes	9.40	9.05	9.10
30,650	T. Oakes B.	.65	.63½	.63½
31,700	The Pet. Oil	.20	.18	.19¾
100	Treadwell	29.50	...	...
2,500	Vacuum G.	.10	.09¾	.09¾
8,300	Vipond C.	.60	.56¾	.60
12,300	W. Dome G.	.14	.13	.13
500	Wiltsey-C.	.53	...	...
15,360	W.-Harg.	5.70	5.60	5.60
	HORS-LISTE			
5,600	Abana	3.05	...	...
7,300	Amity C.	.36½	.34	.35
3,200	Boischatel	.04⅜	.04	.04
1,600	B. Mussouri	.75	.74	.74
10,550	Cap. Rouyn	.13½	.13	.13⅜
7,400	Cen. Man.	1.75	1.70	1.74
1,800	Fed. Kirk.	.71	.70	.70
755	Int. Nickel	98.00	97.00	98.00
6,000	Jackson M.	.77	.75	.75
3,558	Noranda	21.00	20.80	20.80
400	Osisko	.45	...	...
1,825	Sudbury B.	12.85	12.50	12.50
1,000	South Keora	.09	...	...
700	Towagmac	3.61	3.50	3.50
1,000	Sunloch	4.10	3.90	4.00
9,010	Hudson B.	21.50	20.50	20.50
4,750	Sherr. Gor.	6.50	6.35	6.50
1,511	Pendor	8.50	8.25	8.25
8,500	Rig Horn	.44	.42	.44
	Argent	57⅛	...	...

Total des ventes, 1,379,088 parts.

DIVIDENDES DECLARES

La Banque Canadienne Nationale a déclaré un dividende 2½ pour cent pour le trimestre finissant le 29 février, payable le 1er mars aux actionnaires enregistrés le 15 février à 3 heures de l'après-midi.

East Kootenay Power Limited a déclaré un dividende de 1¾ pour cent sur les actions de priorité, payable le 15 mars, aux actionnaires enregistrés le 29 février 1928.

A LA BOURSE DE MONTREAL

LE MARCHE EST PLUS FORT HIER. — LES GAINS SONT FASSABLEMENT NOMBREUX.

MONTREAL, 31 (Bourse à l'ouverture)—Après avoir été passablement irrégulier pendant la session d'hier la Bourse de Montréal a ouvert plus fortement ce matin. Des douze valeurs qui ont paru sur le tableau dès les première transactions, six ont avancé et cinq sont demeurés sans changement. Il n'y en eut qu'un à enregistrer une perte. Massey Harris a débuté 43 1-2 avec une perte d'un demi mois.

Northern Mexico Power a été passablement actif et après avoir ouvert avec un gain d'un point à 103, il a avancé à 106, ce qui fait un gain net de quatre points. Steel of Canada a été deuxième avec un gain de deux points à 195. Les autres valeurs qui ont gagné du terrain sont Abitibi Poper and Paper Company, Canada Car, Alberta Grain et Wayagamack.

FARINE ET AVOINE

MONTREAL, 31. — Le marché est peu actif et sans changement.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$7.90
Deuxième patente	7.30
Forte à boulanger	7.10
Farine à pâtisserie	6.90
AVOINE	
Farine d'avoine roulée 90 lvs	3.75
Farine d'avoine roulée 80 lvs	3.40

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Cot

Quand vous avez quelque chose à vendre c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermédiaire des

PETITES ANNONCES DU "DROIT". *ESSAYEZ AUJOURD'HUI*

6 Décès

BARRON—Anna Dionne, épouse de Ease Barron, décédée le 30 janvier 1928 à l'âge de 60 ans à l'hôpital de la rue Water. Funérailles mercredi, 1er février à 8 h. a. m. à la Basilique. Départ du cortège funèbre 265 rue Murray, à 7.45 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1273-6-24

13 Perdu-Trouvé

PETITE VALISE contenant livre de ventes argent et chèques dans une bourse perdue sur la rue Du Pont, Hull. Retourner H. Bigras, 41 Ave Guigues, Ottawa. Récompense. 1272-13-26

14 On demande

LA CIE P. T. LEGARE demande un homme pour tenir Magasin à Maniwaki. Devra fournir local et garantie. S'adresser Oscar Lavoie, Fasset, gérant district. 1257-14-24

ON DEMANDE DES CORRESPONDANTS et représentants. Toute personne ayant du temps disponible devrait s'adresser à International Service, 252 East Erie St., Chicago, Ill. 2597-14-32

SOLLICITEUR. Nous avons une position ouverte pour solliciteur en dehors de la ville. S'adresser Ottawa Electric, 161 rue Principale, Hull. 1265-24

15 Servantes demandées

BONNE pour avoir soin d'un enfant et aider un peu au soin du ménage. S'adresser 430 Daly, Appt. 6. 2409-15-26

17a Agents demandés

TOUTES PERSONNES actives, hommes ou femmes, peuvent faire du $40 à $75 par semaine en vendant les Produits Watkins dans leur village, ville ou comté. Plus de 150 nécessités de famille. Vous établirez votre propre commerce sans aucun risque. Détails fournis sans aucune obligation. THE J. R. WATKINS CO., Dépt. 16, 379 Craig-Ouest, Montréal.

18 Positions demandées

DAME parlant français et anglais demande position comme ménagère dans famille sans enfants ou chez un veuf. Meilleures références. S'adresser casier 46, "Le Droit". 1270-18-24

24 Chambres à louer

BONNE CHAMBRE pour couple sans enfants, 61 Frontenac, Hull, Sh. 6763J. 6118A-24-34

25 A vendre

AUBAINES en pianos, Lindsay $175.00, Williams $225, Lindsay $275.00, Heintzman & Co., $295.00, Karn $295.00, Conditions de paiement, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 2408-25-28

AUBAINES en phonographes, $5 et plus, modèles tables et cabinets, tous en excellent état. Conditions de paiement, C. W. Lindsay, Limited, 189 Sparks. 2407-25-28

COURROIES et articles pour usine. Tous genres d'articles pour usines, prix raisonnable, gros assortiment au choix. Aussi harnais, couvertures de campement et de chevaux. W. Zagerman & Co, 538 rue Wellington, Sh. 5204. 3600

LITS COMPLETS à vendre. S'adresser 139 rue Guigues. 1274-25-26

$495. Nouveau Piano Automatique Bay, acajou, 88 touches, toutes les plus récentes améliorations, valeur incomparable. Conditions: $25 comptant, $10.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 189 rue Sparks. 2406-25-28

$10.00 Phonographes Victor et Columbia, modèle de table. Achetez-en un, tant qu'il y en aura, aubaines incomparables. Orme Limited, 175 Sparks. 2403-25-28

RADIO à quatre lampes valant $88.00 pour $25, aussi batterie à radio. S'adresser 86 rue Laurier, Hull. 615A-25-28

BOIS en longueur, bois mou, bois de corde, M. Denis Fournier, 29 Falardeau, Hull, Sh. 2253J. 595A-25-26

$245. Piano droit Karn, excellent état, bonne tonalité, conditions faciles. Orme Limited, 175 Sparks. 2404-25-28

BOIS sec à vendre près du collège Apostolique St-Alexandre, passé le pont Wright, Gatineau. Au voyage, un cheval, $2 à $3.00. A la corde, 40 pouces de longueur, $6.50 à $9.00. S'adresser à notre bureau, Chemin Cantler Ironside. Tél. Queen 363 Sonner 2. 2373-25-24

$625 achètent un Piano Automatique Nordheimer, 88 touches, régulier $1050, banquette et rouleaux compris. Conditions de paiements. Rare aubaine. Orme Limited, 175 Sparks. 2405-25-28

68 Coiffeurs

COURS DE MARCEL $10.00, leçons privées, garanties. Mme Tassé, Q. 3107W 1269-68-25

30a Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à additionner, toutes les marques à louer, à échanger et à réparer. J. M. Hill, 45 rue Queen. Tél. Queen 982 30a

38 Autos et accessoires

PAUL BOCHON—Vulcanisateur Machines modernes. Service de carter (crank case) gratis. 65, rue Victoria, Hull. Sh. 6503. Huiles chaînes, etc. 38

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3656; 2 Châteauguay Hull Sh 2950. 78

48 Combustible

BOIS, $5.50 la corde, $2.75 demi-corde; 4 pieds, $6.50 et $3.00 la corde demi-corde $3.50 et $3.25, coupé, le voyage, $3.00; slab de bois franc $11.00, coupé, $4.50. Rid 346W. G. Vanasse. 48

O'REILLY & BELANGER LTEE, Bureau 38½ Sparks, Ottawa, Q 860-861. 48

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa Edifice Banque Nationale. Tél. Queen 240 79

PHILIPPE DUBOIS, B. A., avocat, notaire, Edifice Plaza, 45 rue Rideau, Tél. Rid. 4020. 79

81 Spécialistes

Dr R. CHEVRIER, 168 Daly, R. 796, de l'Hôpital Général. Consultations à 4 h. Chirurgie abdominale. Gynécologie. 81-285

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital de la rue Water. Chirurgie, femmes, Reins, Vessie, Tél. R. 83. 81

DR. A. DROUIN, spécialiste des Hôpitaux de Paris et Lyon, yeux, oreilles, nez et gorge, attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 11-12 2-5, 7-8 p. m. 95 rue Rideau. Tél. R 4789 81

Dr J.-L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladie des femmes 211 Stewart. Tél. Rid. 1316. 81

Ostéopathie

SPARLING BEACH, 256 Bank, (près de Cooper) téléphoner le soir. Q 6182, dimanche Q 6870 91

Re: SUCCESSION UBALD LAGROIS

Les soussignés donnent avis à toutes les personnes qui ont des réclamations contre feu Ubald Lagrois, de son vivant du Village de Bourget, Ontario, décédé à Timmins, Ontario, le premier novembre, 1927, de leur remettre par le courrier ou autrement un état détaillé de leurs réclamations avec mention de la nature des garanties si elles en ont.

Les soussignés donnent aussi avis qu'après le 15 février, 1928, l'administrateur de la succession procédera à la distribution des biens de la succession sans tenir compte des réclamations qui n'auront pas été déposées de la manière ci-haut indiquée.

Datée à Ottawa, le 24 janvier, 1928.

J. U. VINCENT, C. R.
78½, rue Rideau,
Ottawa.
Procureur pour l'administrateur.

Aimé Lagrois,
Bourget, Ontario.
Administrateur.
24 et 23 janvier et 7 février.

SUCCESSION CHATELAIN

Avis est par les présentes donné que la succession de feu M. l'abbé Joseph Châtelain, ci-devant curé de Buckingham, est maintenant ouverte, et que toute réclamation devra être faite par écrit et assermentée et envoyée dans les trente jours aux soussignés.

J. G. DESROSIERS, Ptre curé,
G. GAGNON, marchand,
Exécuteurs testamentaires
Casier Postal 6,
Thurso, Comté Papineau, Qué

Les prérogatives de la Commission du Service Civil

Le député E. J. Garland, de Rivière à l'Arc, a présenté hier après-midi en chambre un projet de loi plaçant sous la direction de la Commisison du Service Civil tous les départements qu'on lui a soustraits dans le passé ou tous ceux qu'on ne lui avait pas encore accordés. Le bill a subi sa première lecture.

LES HYDRAVIONS ET LES ENVOLÉES TRANSATLANTIQUES

LE CAPITAINE COURTNEY, CÉLÈBRE AVIATEUR ANGLAIS DE PASSAGE A OTTAWWA, DÉCLARE QUE L'ESPOIR DE L'AVIATION AU-DESSUS DE LA MER REPOSE SUR LES HYDRAVIONS.

"Il y aura plusieurs tentatives d'envolée et plusieurs vies sacrifiées au cours de l'année 1928 pour traverser l'Océan Atlantique en aéroplane, a déclaré hier soir le capitaine F. T. Courtney, célèbre pilote anglais, mais tout espoir d'aviation au-dessus de la mer repose sur les hydravions." Le capitaine Courteney est l'aviateur qui a fait, en septembre dernier, une tentative infructueuse pour se rendre en Amérique en passant par les Açores.

Le capitaine Courtney est en voyage à Ottawa avec son épouse. Il doit passer une semaine au Canada. Il partira pour Montréal demain et a exprimé beaucoup d'espoir pour l'aviation dans notre ays.

En tentant de traverser l'Atlantique avec son hydravion "Whale", le capitaine Courtney dit qu'il voulait surtout montrer l'efficacité des communications par radio entre les hydravions et la terre ferme, au cours d'une telle envolée. Le succès des traversées de l'océan par les airs, dit-il, dépend des hydravions. Répondant à des critiques disant qu'un hydravion n'a pas beaucoup plus de chance qu'un aéroplane de se réchapper au cours d'une descente forcée en mer, le capitaine dit qu'un hydravion Whale a déjà passé trois jours sur l'eau au cours d'une grosse tempête. En venant au Canada le capitaine Courtney a traversé l'Atlantique pour la première fois et a rencontré trois tempêtes qu'il aurait pu affronter avec son hydravion. Il dit que le succès de l'aviation dans un pays dépend des grandes distances et d'une population considérable. Nous jouissons au Canada de la première condition de succès, et l'aviation est appelée à développer le pays et par conséquent accoître sa population. Le capitaine Courtney prévoit un brillant avenir pour l'aviation au Canada.

Dégagez ce Rhume avec le Musterole

Ayez du Musterole sous la main quand un rhume se présente. Il joint de tous les avantages de la mouche de moutarde de grand'mère sans les brûlures. Vous sentez une bienfaisante chaleur lorsque l'onguent pénètre dans les pores, puis une sensation adoucissante, rafraîchissante et un prompt soulagement.

Fait d'huile pure, de moutarde et d'autres ingrédients simples, Musterole est recommandé par plusieurs médecins et gardes-malades. Essayez le Musterole pour bronchite, mal de gorge, terticolis, pleurisie, rhumatisme, lumbago, croup, asthme, névralgie, congestion, douleur dans le dos et les articulations, muscles endoloris, entorses meurtrissures, engelures, pieds gelés, rhumes de poitrine. Il peut prévenir la pneumonie et l'influenza.

The Musterole Co. of Canada, Ltd.
Montreal

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

Mieux qu'une mouche de moutarde.

35e ANNIVERSAIRE DE LA COUR SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

IL A ETE CELEBRE RECEMMENT PAR UNE FETE RELIGIEUSE ET PROFANE.

Le 35e anniversaire de la cour St-François d'Assise des Forestiers Catholiques a été dignement célébré les 22 et 23 janvier derniers par une fête religieuse et profane.

Le dimanche il y eut messe solennelle et communion générale à 8 heures en l'église St-François d'Assise. Plus de 50 membres y assistaient. Ils furent chaleureusement félicités par le R. P. Simon, O. M. Cap., qui se déclara grandement touché par leur esprit de piété.

La fête profane eut lieu, sous forme de banquet, le lendemain, à la salle de la rue Melrose. MM. Hubert Tapp, Delphis Tapp, Joseph Lepage, François Meunier et Henri Dostaler, membres de la cour St-François depuis sa fondation, reçurent, à l'occasion, de jolis souvenirs. Le banquet fut tenu sous la présidence de M. Harry MacDonald. Le R. P. Robert, O.M.I., répondit à la santé du chapelain et des membres du clergé.

Au nombre de ceux qui assistaient au banquet on remarquait: Vincent McCullough, de la Haute Cour, Wilfrid Labelle de la Cour Provinciale, Wilfrid Blais, secrétaire-archiviste de la cour no 324, Ernest Laroche, C. R., Odillon Legault, V.C.R., Hubert Tapp, Raoul Cabana, A Beauchamp, C. R., représentant de la cour Ste-Anne; T. Lavigne, représentant de la Cour St-Dominique, Martin, représentant de la cour Bayswater, V. McCullough, représentant de la cour Emerald.

Un charmant programme musical fut rendu après le banquet auquel participèrent MM. H. Tapp, E. Laroche, O. Ladurantaye, A. Lepage, A. Proulx, L. Blais.

NATATION MIXTE AU BAIN PLANT

La commission des terrains de jeux a décidé d'autoriser la nation mixte au bain Plant, durant le mois de février, fixant le mercredi soir entre les heures de 7 et 9 pour ce privilège spécial. Il est entendu que seuls les adultes pourront bénéficier de ce privilège, car il n'y a pas d'espace suffisant pour les enfants.

MM. Geldert et Easson ont vanté les avantages de la nation mixte qui, disent-ils, n'a rien de répréhensible, si bonne surveillance est maintenue. Ils ont aussi fait remarquer que ce système était en vogue dans la plupart des grandes villes du continent.

PAS AU CHAMPAGNE

Certains membres de la commission ont déclaré qu'ils avaient demandé au surintendant du bain Champagne d'autoriser la natation mixte à cet endroit, mais qu'il avait refusé.

Les autorités tiendront un compte exact du nombre de personnes des deux sexes qui visiteront le bain Plant en février et si le système est populaire, il sera maintenu.

Sur proposition de MM. Dansereau et Geldert, demande sera faite au Bureau des Commissaires d'inclure dans les estimés un montant suffisant pour construire des chalets de nécessité au parc Bingham ét au parc Fisher, au prix d'environ $2,500 chacun.

MM. Dansereau et Geldert demanderont aussi l'achat d'un nouveau camion pour les terrains de jeux.

SIR R. BORDEN ÉLU PRÉSIDENT

L'organisation de l'Institut Canadien des Affaires Etrangères a eu lieu hier aprs-midi et sir Robert Borden, a été élu le premier président.

Cette association est indépendante en politique et ne fera jamais de propagande politique. Elle a été fondée dans le seul but d'étudier les questions d'ordre international et sera affiliée à l'Institut Royal des Affaires Internationales.

A la réunion d'hier après-midi, à la résidence de sir Robert Borden plusieurs représentants d'autres associations étaient présents, dont: J. W. Dafoe, de Winnipeg, John Nelson et sir Arthur Currie, de Montréal, le professeur McKenzie et R. McInnis, C.R., de Toronto.

La section d'Ottawa de l'Institut des Affaires Etrangères est sous la présidence de l'honorable sénateur N. A. Belcourt. M. Lawrence Burpee en est le vice-président et M. Arthur S. Bourinot, secrétaire-trésorier. Les officiers élus à la réunion d'hier après-midi sont: John W. Dafoe, vice-président, John Nelson, secrétaire et Fred Southam, de Montréal, trésorier.

Inauguration d'une campagne d'hygiène

La société d'hygiène d'Ottawa a tenu sa réunion annuelle hier soir au Château Laurier. Le major général E. C. Ashton présidait. La société entreprendra une campagne de propagande d'hygiène et des causeries seront irradiées du poste CNRO.

Le rapport annuel du secrétaire-trésorier indique un léger surplus en contraste avec les déficits des années précédentes. Le bon état des finances est surtout imputable à la générosité du comité des dame qui a bien voulu organiser plusieurs parties de cartes.

Le docteur Gordon Bates, de Toronto, secrétaire général des associations d'hygiène du Canada, fit plusieurs suggestions importantes Il déclara que depuis la formation de ces sociétés près de 200,000 personnes avaient reçu des traitements pour maladies vénériennes.

L'élection des officiers élus temporairement à la première assemblée tenue il y a deux mois fut ratifiée à l'assemblée annuelle. Ils sont: président d'honneur, Sir George Foster; président, le major-général E. C. Ashton; vice-président, le docteur D. M. Robertson; secrétaire d'honneur, A. McDonough, trésorier d'honneur, A. Muckleston; membres du comité exécutif, docteur H. Fleming, M. W. G. Kiddie, M. R. W. Hopper, Mme P. A. Kennedy, Mme T. H. Burns, Mlle Edna Inglis; aviseur médical, docteur T. A. Lomer, docteur T. R. Little, docteur J. Coolidge et docteur J. J. Haggerty.

INCORPORATION D'UNE NOUVELLE COMPAGNIE

Une nouvelle compagnie, organisée sous le nom de "Ottawa Glass Company, Ltd", avec capital de $50,000, fera requête pour une charte fédérale par l'entremise de Me Lorenzo Lafleur.

Les pétitionnaires sont: MM. J. R. Pontifex, R. T. Collins, James R. Crawford, J. Lorenzo Lafleur, Thomas Wild.

La nouvelle compagnie aura ses quartiers généraux à Ottawa. Elle vendra des articles de verre de tous genre, y compris des miroirs.

La compagnie a acheté une propriété de $17,500 sur la rue Cooper, près de la rue Bank.

M. W. COSGRAVE CORDIALEMENT REÇU À OTTAWA

Au diner d'Etat donné hier soir en son honneur au Château Laurier, le premier ministre King dit que le salut du Canada au Libre-Etat était le salut du plus vieux Dominion au plus jeune.

LES SANTES

Presque tous les députés des Communes, tous les sénateurs et un grand nombre de citoyens distingués ont pris part, hier soir, au diner d'Etat offert par le gouvernement au président Cosgrave, du Libre-Etat d'Irlande, au Château-Laurier.

Le premier ministre, dans son allocution, a fait remarquer que le salut du Canada au Libre-Etat était le salut du plus vieux Dominion de l'Empire au plus jeune, tout en soulignant ce fait que le plus jeune Dominion a une histoire de plusieurs siècles plus longue que la nôtre. Le toast porté par le premier ministre a été appuyé par l'hon. R. B. Bennett, chef de l'opposition aux Communes, Robert Gardiner, chef du groupe progressiste, l'hon. Raoul Dandurand, leader du gouvernement au sénat, le sénateur Ross, leader de l'opposition au sénat.

L'hon. Peter Heenan, ministre du Travail dans le gouvernement canadien, a proposé la santé de M. Desmond Fitzgerald, ministre de la défense nationale dans le gouvernement du Libre-Etat d'Irlande. Il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup d'esprit.

Tous les orateurs ont exalté la qualité des relations cordiales qui existent entre le Canada et le Libre-Etat. Les Irlandais qui ont joué un grand rôle dans les premières années de la Confédération ont reçu des louanges considérables.

On a offert aussi les sympathies de l'assemblée à la famille du mécanicien qui a été victime de l'accident du train spécial de M. Cosgrave, à Limoges, hier, ainsi qu'aux deux autres personnes qui ont reçu des blessures.

Le président Cosgrave n'a parlé que quelques minutes. Ses premières paroles ont été saluées avec beaucoup d'enthousiasme, les convives agitant en l'air leurs serviettes, et clamant des hourrahs.

Cosgrave s'est dit très heureux, en son nom personnel et au nom de ses amis, de la belle réception qui leur a été faite, ainsi que de paroles magnifiques à leur adresse. "Evidemment ces paroles sont belles, mais je n'y crois goutte!" Nous, en Irlande, nous prenons pour synonymes les deux mots suivants: Canada et amis. Aussi l'Irlande s'entretient que d'excellents souhaits à l'adresse du Canada.

M. Cosgrave a rappelé ensuite comment il avait été attiré à étudier le Canada, par un livre d'abord, et ensuite par un discours d'un Canadien en Chambre des Communes où il était dit que le peuple d'Irlande était taxé plus que de raison, et il s'était étonné de constater comment des gens, placés si loin, pouvaient tout de même maîtriser une question.

Après avoir raconté les détails de l'accident de la veille M. Cosgrave a ajouté que c'était un honneur pour lui de visiter le Canada. En terminant il a formulé ce souhait: Que la Providence bénisse le Canada et sa chère population!

A la table d'honneur se trouvaient le personnel de la suite du président Cosgrave, le premier ministre King et les membres de son cabinet, l'hon. Bennett, chef de l'opposition, et plusieurs personnages politiques. Rideau Hall s'était fait représenter par le secrétaire du gouverneur-général. Un orchestre a exécuté plusieurs pièces musicales pendant le diner. Les discours ont été transmis par le poste CNRO et après le diner M. Cosgrave a pu saluer un grand nombre de députés, de sénateurs et de ministres.

AU PARLEMENT

Aujourd'hui.

Le sénat siège. Aux communes, le premier ministre King reprend son discours.

Hier.

L'hon. R. B Bennett et le premier ministre ont continué le debat sur l'adresse. Le président Cosgrave était dans la galerie. Le senat n'a pas siégé.

Sains, Hygiéniques, Nutritifs

Lait --- Beurre
Crème Glacée

Ottawa Dairy

Tél: Q. 1188

Notre

Coke

Nouveau Procédé

est le combustible que consument des milliers de foyers à Ottawa.

Il coûte moins cher

—Epargne de l'argent
—Pas de fumée
—Moins d'attisage et vous jouissez d'une

CHALEUR PROMPTE ET PROPRE

Donnez votre commande maintenant!

Gros ou moulu $13.00 la tonne

The Ottawa Gas Co.

Edifice Ottawa Electric
56, rue Sparks Q. 5000



Le Savon et l'Onguent Cuticura

Conservent le cuir chevelu net et sain. Font pousser les cheveux.



AREX COMPOUND
CONTRE LE RHUMATISME

¶ Qu'y a-t-il de plus douloureux que les diverses formes du rhumatisme, la goutte, la sciatique, la névralgie, le lumbago?

Infortunés qui demandez en grâce un prompt soulagement de vos tourments, bonne nouvelle! L'illustre Dr Weil a inventé un remède, "AREX COMPOUND", qui soulage dès les premières doses. "AREX" réagit vite contre le rhumatisme et pour longtemps. C'est le remède idéal qui va tout de suite à la racine du mal. C'est un produit unique, une des belles découvertes de la science.

CHEZ TOUS LES PRIX PHARMACIENS $1.00

The Arex Company, Levis, P.Q.

FEUILLETON DU "DROIT"

LA ROSE D'OR DES FLEUROY

Par EVELINE LE MAIRE

No 10.

L'avenir, sous sa forme le plus gracieuse, c'est Germaine, car Germaine seule peut apporter à la famille le lustre dont rêve Léonie. Quels que soient les sommets où peut les conduire leur intelligence, Eugène et Jean Durel seront toujours "Durel", d'anciens ouvriers aux humbles débuts, — comme elle-même aura toujours dans son passé, l'étroite boutique où elle vendait du beurre et des salades aux domestiques de son quartier. Tandis que Germaine, élevée dans une école libre, habituée dès son adolescence à la vie confortable, Germaine qui, sans mentir, pourra parler de son institutrice, de sa demoiselle de compagnie, de la femme de chambre de sa mère, du château de ses parents. Mais toutes les ambitions lui sont permises, à cette petite-là! Alors, alors, il ne faut pas donner trop d'espérances au jeune Belmot, ce petit avocat qui plaît à Jean, on ne sait pourquoi, et à M. Durel parce que son père est député. M. Durel est hypnotisé par les membres du Parlement!... et quand M. Durel dit "un avocat", pour un peu il ôterait son chapeau comme au passage d'un régiment!

Ce sont les pensées que roule en sa tête Mme Durel dans l'auto qui les ramène à Fleuroy.

Ce jeune Belmot n'est pas mal, — il est même très bien! mais, Germaine peut trouver mieux. Avec sa dot, sa frimousse, son éducation, elle peut prétendre à tout... même à un titre de noblesse.

Là, ça y est, la grande ambition a pris corps: Mme Durel veut marier sa fille dans la noblesse. Elle n'y a pas toujours pensé, car elle ne voyait aucun moyen d'approcher ce monde-là. mais depuis qu'elle connaît Marie-Rose de Fleuroy, les désirs inavoués se sont soudain cristalisés. Par cette jeune fille, elle pourra pénétrer sans doute dans les familles les plus distinguées du pays bourguignon, et, à Paris même, se faire quelques belles relations. Par une pente naturelle, son rêve se précise quand elle pense à Philippe de Barnève, non pas qu'elle voie en lui le gendre assuré, — oh! non; — mais aux réceptions que Mme Durel espère bien donner l'hiver prochain, il pourrait amener ses amis, et Germaine s'habituerait à un cercle aristocratique où se ferait, un jour, quelque heureuse rencontre.

Marie-Rose se doutait-elle du dévergondage cérébral de sa voisine, dans la luxueuse automobile? En tout cas, elle ne s'en soucie guère. Les yeux clos, elle se dit que, dans quelques heures, elle se retrouvera en salariée dans le château de ses aïeux, — et elle se demande avec angoisse ce qu'on a fait du nid, autrefois si chaud, que, pauvre oiseau frileux, elle a dû abandonner un jour à des étrangers...

Elle s'attendait à une émotion violente qui la laisserait sans paroles, le coeur défaillant; mais, quand elle revit les bâtiments intacts, avec les pelouses bien soignées, la grille repeinte, les massifs en fleurs, elle oublia les années d'agonie et, tout engourdie, un peu comme en un songe, elle respira l'air natal embaumé des roses de l'été. Le délire de Gilles Marin qui, à dessein, n'avait pas été prévenu, et qui ne pouvait croire ses yeux du retour de mademoiselle, lui rendit conscience de la réalité. Un sanglot monta à sa gorge, qu'elle réprima bien vite: Jean Durel, qui pendant tout le voyage, à côté du chauffeur, avait conduit l'automobile, la regardait curieusement.

Ces parvenus étaient des gens de coeur.... Ils la laissèrent, seule, revoir ces pièces où vibraient encore les chers souvenirs. Ils s'étaient informés de la chambre qu'autrefois occupaient Marie-Rose: c'est là que ses bagages furent placés aussitôt pour que, en arrivant à cette pièce, elle comprit que le passé lui était rendu... Et c'est là que Germaine vint la voir, une heure plus tard, portant elle-même, sur un plateau, un bol de lait, deux oeufs frais et du beurre de la ferme, des fraises du potager, et une rose parfumée, jaune comme de l'or, dans un cornet de cristal.

—Maman a pensé que... peut-être vous étiez fatiguée, et préféreriez ne pas descendre dîner, dit la jeune fille émue.

Marie-Rose, le visage entre ses mains, les coudes sur une table, ne l'avait pas entendue entrer.

—Vous êtes trop bons... trop bons! dit-elle, vous m'avez pris le coeur, ma petite Germaine.

Pour la première fois, elle appelait par son nom sa grande élève, de peu d'années sa cadette; Germaine en rougit de plaisir

—C'est maman qui a pensé à vous envoyer cette petite collation, dit-elle; c'est moi qui y ai ajouté la rose... la rose de Fleuroy.

—Cette chère rose miraculeuse qui nous a fait faire connaissance, répliqua Marie-Rose.

A ce souvenir du Pré-Catelan, la joyeuse Germaine eut un rire léger auquel fit écho sa compagne, déjà réchauffée par la sympathie dont elle était l'objet. Sans vouloir s'attendrir davantage sur ses chers et douloureux souvenirs, elle regarda vaillamment son destin.

Mme Durel, pour ménager, pensait-elle, la susceptibilité de Mlle de Fleuroy, avait proposer de la présenter au personnel du château comme une invitée, amie de Germaine; Marie-Rose s'était refusée à ce mensonge.

Je ne rougis pas de ma pauvreté, madame, dit-elle, et je trouve bien plus digne de gagner ma vie que d'être considérée par vos gens comme une parasite.

C'est pourquoi elle n'attendit pas que fût formulée la question posée, dès le lendemain matin, par les yeux fidèles de Gilles Marin.

—Eh oui! mon bon Gilles, je suis revenue à Fleuroy, je suis la demoiselle de compagnie des nouvelles châtelaines.

—Seigneur! Seigneur! gémit le brave homme. Ah! mademoiselle Marie-Rose, pourquoi avez-vous fait cela?

—Parce que je dois travailler, Gilles.

—Ah! mademoiselle Marie-Rose, qu'est-ce que dirait M. le Marquis?

—Il souffrirait sans doute beaucoup, répondit-elle, les larmes aux yeux; — mais, s'il me voit en ce moment, je crois qu'il ne me désapprouve pas.

Gilles secoua la tête sans mot dire, tandis qu'elle s'éloignait, désireuse de donner au cimetière les prémices de son séjour à Fleuroy.

Quand elle fut dans la petite chapelle de granit, à l'ombre de l'église, où depuis trois siècles reposaient ceux qui avaient été les comtes et les marquis de Fleuroy, elle déposa sur l'autel la rose offerte par Germaine, et se laissa tomber à genoux.

"N'est-ce pas, mon père, prononça-t-elle, vous ne me blâmeriez pas d'être revenue?... Je ne pouvais plus supporter la pensée d'être partie pour toujours. Il me semblait parfois que vous m'appeliez ici, que vous me reprochiez de vous avoir abandonné.... Maintenant, mes parents chéris, me voici."

Les mains jointes, elle ferma les yeux pour mieux évoquer les chers visages. Une douceur nouvelle lui disait que les siens, abandonnés quatre ans, dormiraient mieux, maintenant qu'elle était revenue, elle, leur ultime descendante, celle qui incarnait la race dans son âme et dans sa beauté.

L'église était fermée, — depuis longtemps hélas! la messe ne s'y célébrait plus que le dimanche. Marie-Rose reprit donc le chemin du château.

A cette heure matinale, le sentier ombreux où elle s'engagea était plein de chants d'oiseaux, — l'herbe des talus, les branches touffues des noisettiers et les souples ramures des saules, encore tout humides de rosée, avaient une fraîcheur ravissante; c'était le même parfum de plantes et de sève dont les étés de Fleuroy étaient autrefois embaumés. Là, rien n'avait été changé; malgré la guerre, les deuils, les séparations déchirantes, les pinsons continuaient à faire et à peupler leurs nids, les buissons à fleurir et les arbres à donner leur ombre tutélaire.

"Nature marâtre et indifférente? —ou nature amie, toute prête à consoler?" se demanda Marie-Rose. "Nature amie", conclut-elle, en voyant au bout du sentier la vallée de lumière, avec le miroitement de la rivière et du canal entre les hauts peupliers.

La joie de vivre était dans l'air léger, caressant les champs de trèfle et les prairies où des boqueteaux formaient des îlots d'ombre violacée. Les arbres du parc ancestral dressaient leurs têtes chevelues au-dessus des vieux murs marbrés de blanc par de récentes réparations. Quelques sapins émergeaient de cette frondaison, comme des clochers qui dominent les toits d'alentour. Le paysage aimé, retrouvé par celle qui croyait l'avoir à jamais perdu, était, en ce matin de juin, une évocation de joie paisible, plus émouvante que bien des grands spectacles de nature. Marie-Rose s'attarda un moment à le contempler, puis le sentiment des devoirs qu'elle avait désormais à remplir lui fit reprendre en hâte le chemin du château.

Au moment où elle s'engageait dans l'avenue, elle rencontra Jean Durel, chaussé de guêtres et coiffé d'un chapeau de paille qu'il souleva légèrement, sans mot dire, en passant auprès d'elle.

"Quel ours!" pensa Mlle de Fleuroy.

Au château, M. Durel l'attendait pour lui montrer les travaux d'ordre pratique, effectués depuis sa dernière visite.

—Il n'y a qu'à ceux-ci que je connais quelque chose, expliqua-t-il; les autres regardent ces dames.

"Ceux-ci", habilement faits, n'offensaient pas le style de la vieille demeure; ils en augmentaient le confort, sans en détruire l'harmonie: électricité, eau courante, salles de bains perfectionnées chauffage central, téléphone...

—Qui représentent pas mal de billets de mille, mademoiselle.

—Je m'en doute, monsieur.

—Vous avez vu les fossés pleins d'eau. J'avais pensé d'abord à les laisser vide, en y mettant un loup ou un ours; mais Mme Durel a poussé des cris de terreur quand j'ai parlé de cela. Alors j'y ai fait mettre de l'eau et des poissons, c'est moins méchant.

—Et beaucoup plus... [illegible] conclut-elle en riant.

Elle était contente de retrouver son Fleuroy intact, son Fleuroy où la vie serait mieux adaptée aux progrès du siècle, tel que son père, un peu mégalomane, l'avait quelque fois rêvé.

Quand "ces dames" furent prêtes, Mme Durel, à son tour, s'empara de Marie-Rose.

M. Durel m'a laissée libre d'arranger le mobilier lui confia-t-elle. A vrai dire, j'ai toujours rêvé d'un salon rond, dans une tour. Si j'insiste, M. Durel fera bien construire une tour, mais je voudrais d'abord votre avis.

—Surtout pas de tour, chère madame! supplia Marie-Rose terrifiée. La plus grande beauté de Fleuroy est dans sa ligne, dans ses admirables proportions. Vous gâteriez tout en y ajoutant une tour!

—Tu vois, maman, c'est ce que Jean disait.

—Si tout le monde est contre moi!.... fit Mme Durel, mal résignée. Mais il y a une autre chose que je désirais aussi, et qui est terminée: c'est un salon de musique comme à la Malmaison. J'aime beaucoup la musique....

—Oui, un salon de musique! c'est bien, opina Marie-Rose.

—Vous allez le voir, mademoiselle.

Ce fut vers une vaste pièce que les Fleuroy n'habitaient guère, et qu'ils appelaient le salon bleu, que Mme Léonie se dirigea, suivie des deux jeunes filles. Sur ses ordres, le tapissier avait passé au jaune capucine, réhaussé d'or bruni, les délicieuses boiseries gris Trianon. Les sièges étaient recouverts de velours pékin jaune et rouge, dont se seraient à coup sûr étonnés les vieux bois sculptés, si la couche d'or dont ils venaient d'être revêtus n'avait emprisonné leurs petites âmes d'autrefois. Des rideaux de soie capucine aux fenêtres tamisaient une chaude lumière d'un agréable effet. Mais ces couleurs vives sur ces formes délicates, habituées aux tendres nuances, adoucies par le temps, choquaient comme une fausse note ou une faute d'orthographe.

—Epatant! déclara Germaine.

—C'est gai, n'est-ce pas, mademoiselle Marie-Rose? Moi, j'aime ce qui est gai, avoua Léonie.

Quand elle fut remise du choc provoqué par ces couleurs inattendues, Marie-Rose découvrit les détails du mobilier: un piano mécanique, échoué ou milieu de la pièce, et, sur une table, l'énorme pavillon d'un gramophone géant.

—Il manque la harpe, comme à la Malmaison, dit Mme Léonie; mais je n'ai pas eu le temps de m'en occuper, et... je ne m'y connais guère. Nous chercherons cet hiver, mademoiselle Marie-Rose. Pour les reste, c'est de la musique moderne; cela joue tout seul. Nous essaierons le gramophone quand vous voudrez.

Elle avait un visage si épanoui que Marie-Rose se fût reprochée comme une faute d'éteindre sa joie en lui disant qu'elle trouvait ignoble son salon capucine et les dorures de ses fauteuils; qu'elle avait, en principe, une sainte horreur du piano mécanique, et qu'elle ne supportait le gramophone qu'par intermittence, à certains jours qu'elle ne prévoyait pas.

Germaine, fredonnant un fox-trot, esquissait un pas fantaisiste.

—Oui, mon Loulou, tu pourras danser. Dit Mme Léonie. Et vous aussi, mademoiselle, — vous êtes jeune, il faut aimer les plaisirs de votre âge. Cet hiver, à Paris, nous donnerons un bal.

(A suivre)

Faits - Ottawa

De la vapeur s'échappant d'une fenêtre du magasin J. A. Larocque, angle des rues Rideau et Dalhousie, a donne une course aux pompiers de la basse ville à 7 heures 49 hier soir. L'alarme a été sonnée à l'avertisseur no. 414, situe à l'angle des rues George et Dalhousie, mais il n'y avait pas de feu.

• • •

Les membres du Canadian Patent Office ont tenu samedi soir dans les salles à manger Daffodil, un banquet conjointement avec les membres du Canadian Institute of Patent Solicitors. Le président sortant de charge de cette dernière organisation, M. J. E. Maybee, de Toronto, a parlé de certaines phases des brevets.

Le conférencier présenté par le président de l'association des examinateurs de brevets M. R. C. Berry, a fait partie pendant 4 ans de l'établissement Ridout & Maybee, et pouvait par conséquent parler du bureau des brevets au moment où ce bureau ne consistait que de 3 examinateurs. Malgré les améliorations faites au bureau des brevets il y a encore possibilité d'augmenter le personnel pour rendre un meilleur service aux inventeurs et au public.

En terminant, M. Thomas L. Richard, commissaire des brevets, a remercié M Maybee de ses renseignements et de ses conseils précieux et lui a dit qu'il ferait tout en son pouvoir pour améliorer en autant que possible et pour la satisfaction de tous, le bureau des brevets.

• • •

L'Association municipale du quartier Rideau a tenu hier soir sa réunion régulière sous la présidence de M. B. Hood, dans l'école de la rue Crichton. L'assemblée discuta plusieurs questions d'intérêt général pour le quartier, entre autres, le service de tramways, l'éclairage des rues, les terrains de jeu et l'extension des limites du quartier. Il a été décide hier soir d'écrire au bureau des commissaires en rapport avec cette dernière question. L'extension des limites du quartier Rideau sera aussi étudiée à la prochaine réunion de l'association, lundi soir le 6 janvier.

Il y aura une réorganisation de l'association, et la délimitation des activités pour l'année 1928. Les échevins du quartier Rideau seront invités à assister à cette réunion importante du 6 janvier.

• • •

La Mutual Benefit Society du Service civil a tenu hier soir sa réunion annuelle sous la présidence de M. A. G. Kingston. Les différents rapports qui ont été présentés montrent que les affaires de la société sont bonnes. Les livres accusent un surplus de $18,385.21 et le nombre des membres est maintenant de 1,117. La société a admis 80 nouveaux membres au cours de l'année 1927.

Il n'y a pas eu de changements dans les officiers: M. A. G. Kingston demeure président et MM. A. W. Grant et J. J. McGill, trésorier et secrétaire. Le bureau de direction qui se compose de représentants de chaque division du service civil, demeure le même.

• • •

Flavius Dunning a été condamné à $10.00 d'amende plus les frais ou 5 jours de prison par Son Honneur le magistrat Charles Hopewell en cour de police ce matin, pour avoir été trouvé en état d'ivresse dans un endroit public le 30 janvier.

Dunning a été arrêté hier par le constable James Callaghan.

• • •

La cause de Mme Elda Richer, 124 rue Besserer, accusée par le détective Chas. A. Johnson d'avoir eu en sa possession dans la province d'Ontario vers le 26 janvier de la boisson n'ayant pas été achetée aux endroits autorisés par la commission des liqueurs d'Ontario, a été remise au 1er février par le magistrat Charles Hopewell en cour de police ce matin.

L'accusation a été portée à la suite d'une visite de l'inspecteur Thomas McLaughlin et du détective C. A. Johnson à la demeure de Mme Richer. Cette dernière aurait eu en sa possession de la bière ayant été achetée à Hull. L'accusée a cependant nié sa culpabilité et dit qu'elle a acheté la bière d'un marchand de la ville d'Ottawa. La cause s'instruira en cour de police demain matin. Les bouteilles ne portent pas le sceau de la province.

• • •

James Beach, 21 avenue Pretoria, a dû payer une amende de $10.00 plus les frais en cour de police ce matin pour avoir conduit un automobile sur la rue Bank le 19 janvier sans avoir obtenu un permis de chauffeur. M. Beach était accusé par le constable Thomas Pragnell et il a avoué sa culpabilité.

SIR HENRY THORNTON MET SON WAGON PRIVÉ À LA DISPOSITION DE COSGRAVE

Un règlement de journalistes, de photographes et de déblayeurs, se rendent ce matin à Limoges, scène de l'accident d'hier.

LOTT FERRIS

Le convoi de Montréal du Canadien National qui est sorti de gare à 8 heures 30 ce matin a transporté à l'endroit du déraillement d'hier à Limoges une équipe d'environ cinquante hommes qui ont commencé dès ce matin à nettoyer l'endroit de l'accident. Tout un contingent de journalistes et de photographes étaient à bord du convoi et sont allés vérifier les faits sur place. De nombreuses personnes dont plusieurs d'Ottawa, se sont rendues hier et aujourd'hui à Limoges, où les paroissiens qui furent témoins du terrible accident d'hier n'ont cessé de leur relater la scène qui s'est déroulé à leurs yeux.

LOTT FERRIS

En descendant du convoi de retour de Limoges ce midi nous avons rencontré Lott Ferris, un noir qui a eu l'honneur d'accompagner dans leurs randonnées en Amérique plusieurs célébrités de l'Europe et de l'Amérique. Ferris est le porter de M. T. B. Hamilton, vice-président du Pennsylvania Railway. Le Wagon spécial du vice-président, très luxueux, fut mis à la disposition du président Cosgrave pendant son séjour en Amérique. Bien que ce wagon n'ait été que légèrement endommagé dans l'accident d'hier, certaines réparations urgentes n'ont pu être faites en temps pour le départ de M. Cosgrave, à 4 heures cet après-midi et sir Henry Thornton, président des chemins de fer nationaux a mis son wagon spécial à la disposition de M. Cosgrave.

Lott Ferris est un vétéran de la vie de chemin de fer et il eut l'insigne honneur d'accompagner le président Wilson et le président Coolidge dans plusieurs voyages officiels. Interrogé sur l'accident d'hier il nous dit que c'était son sixième accident de chemin de fer. Le déraillement à Limoges fut l'un des plus sérieux de sa vie. Jamais dit-il, je ne me suis vu aussi prêt de la mort qu'hier après-midi. Je n'ai pu faire autrement qu'admirer, dit-il, avec un air de bonhommie, le sang-froid des passagers au moment de l'accident. Le président Cosgrave près de qui j'étais placé ne s'est en aucun temps énervé et après s'être assuré que tous les membres de son personnel étaient sains et saufs il se dirigea vers les blessés et partagea le travail des premiers soins.

Loftus ne montrait aucune blessure et n'était nullement énervé. Il s'inquiétait tout de même des quelques articles personnels laissés dans le wagon à Limoges qu'il ne pourrait rapporter avec lui à son retour à New-York cet après-midi.

Malgré la neige qui encombre encore les rues de la ville, la police d'Ottawa est sévère pour les automobilistes qui entraignent les lois de la circulation surtout en passsant sur le côté gauche des tramways.

Conrad Lacasse, 23 avenue Melrose, accusé par le constable Frank Harris d'avoir passé à gauche d'un tramway sur la rue Elgin le 26 janvier a été condamné à payer une amende de $30.00 plus les frais en cour de police ce matin. L'accusé a nié sa culpabalité.

Gerald R. Wright 250 rue Catherine, accusé du même délit, sur la même rue, a payé la même amende. Wright était accusé par le sergent Joseph Dion et il a avoué sa culpabilité. Son honneur le magistrat Charles Hopewell a débouté de sa cause en cour de police ce matin le constable Lionel Dion qui accusait Alfred Diotte, 27 rue Laurier, Hull, d'avoir passé à gauche d'un tramway sur la rue Sussex le 25 janvier. M. Diotte a fait serment que d'automobile que le constable Dion a vu passer à gauche d'un tramway à l'époque indiquée n'ast pas le sien puisque le 25 janvier son automobile n'a pas sorti du garage à cause de la tempête. Il dit qu'il doit y avoir erreur de la part de la police. De son côté le constable était assuré d'avoir pris le bon numéro du permis de l'auto de la province de Québec. A défaut d'autre preuve, le magistrat l'a débouté de sa cause.

"Les lettres et la vie"

Le R. P. René Lamoureux donnera ce soir au club des Arts et des Lettres, une conférence intitulée: "Les lettres et la vie".

LA RÉCEPTION À S. E. LE CARDINAL ROULEAU À N.-Y.

LE CARDINAL ARRIVERA DEMAIN DANS LA METROPOLE AMERICAINE ET SERA REÇU PAR DES PERSONNAGES EN VUE DU DIOCESE DE QUEBEC, DE NEW-YORK, DU MASSACHUSETTS, DU RHODE ISLAND ET DU CONNECTICUT.

NEW-YORK, 31.— (P.A.— Le séjour à New-York de S. E. le cardinal Marie-Raymond Rouleau, qui arrive demain en route pour Québec, a été abrégé d'une journée par suite du retard du navire qui le porte, mais le prélat sera accueilli ici non seulement par ses propres diocésains de Québec mais par les représentants de l'Eglise, pour la plupart des cidevant Canadiens, de New-York, Massachusetts, Rhode Island et Connecticut.

Immédiatement après son arrivée ici demain matin, Son Eminence sera conduite au presbytère des RR. PP. du T. S. Sacrement, où un banquet privé sera donné en son honneur.

Le soir plusieurs membres du clergé et un grand nombre de fidèles seront présents à une réception à la salle de classes du presbytère.

Parmi ceux qui se trouvent actuellement à N.-York pour l'arrivée du Cardinal on compte le chanoine B. P. H. Garneau, de Québec; M. l'abbé A. Faucher, curé de Notre-Dame de Jacques Cartier, Québec; le R. P. P. M. Beliveau, Dominicain; M. l'abbé J. A. Roch, supérieur du séminaire des Missions étrangères, Pont Viau, P. Q.; M. l'abbé Armand Déry, assistant secrétaire à l'archevêché de Québec. Il y aura aussi au banquet et à la réception M. l'abbé Joseph Bélanger, de Hartford seront présents. M. l'abbé Georges Bédard, de Woonsocket, R. I. et M. l'abbé C. H. Jeannette, de North Adams, Mass., autrefois de Québec.

Monseigneur John T. Dunn, évêque auxiliaire du diocèse de New-York sera au nombre des invités au dîner en l'absence du cardinal Hayes et le juge M. T. Monton, de la cour de circuit de New-York y assistera également. Le wagon privé "Van Horne" sur lequel son Eminence voyagera de New-York à Québec est actuellement à New-York et partira jeudi matin avec le cardinal et les membres de son personnel de voyage.

Le président Cosgrave assiste à la messe

Le président William T. Cosgrave, son aide de camp le colonel Joseph O'Reilly, et l'hon. Peter Heenan, ministre du Travail, ont assisté à la grand'messe des Quarante Heures ce matin à l'église St-Joseph.

LE LT-COL. AMERY PART POUR HALIFAX

QUEBEC, 31. (S.P.C.) — Le lieut.-col. Aemry est parti hier soir de Québec pour Halifax ,accompagné de sa suite. de là, il se rendra à St-Jean, N.-B., puis s'embarquera le 3 février sur le paquebot Montclare. Les visiteurs ont assisté hier soir à un dîner donné par le premier ministre Taschereau au café du Parlement.

EN FOULE

Un grand **EUCHRE** Annuel du Comité des Euchres de St-Joseph de Wrightville **MERCREDI LE 1 FEVRIER**, à la Salle Paroissiale. Prix d'entrée: **FOURNAISE** valant **$25.00 —100 autres magnifiques prix. Billets — 25c.**

RELATIONS DIPLOMATIQUES PROBABLES ENTRE LE CANADA ET L'IRLANDE

Le président Cosgrave reçoit les journalistes ce matin à Rideau Hall. — La situation s'améliore rapidement entre le Nord et le Sud de l'Irlande.

L'EMIGRATION

L'Etat Libre d'Irlande songe sérieusement à l'établissement d'une représentation officielle à Ottawa, a déclaré à Ottawa aujourd'hui M. William T. Cosgrave, président du conseil exécutif de l'Etat Libre d'Irlande. La grande question est maintenant de trouver l'homme qualifié pour remplir ce haut poste. Une telle nomination, dit-il, serait d'un grand service et contribuerait à resserrer les liens commerciaux entre les deux pays. Le président n'a pas spécifié la date d'une telle nomination mais a clairement formulé l'intention de son gouvernement à ce sujet.

Tout souriant de cet air habituel de bonhomie et ne faisant voir aucun énervement à la suite de l'accident d'hier qui causa la mort de l'ingénieur J. A. Boyd à Limoges, M. Cosgrave reçut les journalistes ce matin à Rideau Hall et se prêta à l'interview. Il se déclara en très bonne santé et réitéra son regret et sa sympathie pour la mort de M. Boyd.

"Ce fut simplement un accident, dit-il. Lui-même et les membres de son personnel en étaient convaincus. "Les autres choses, ajouta-t-il avec ironie, manquent rarement leur "coup". En réponse à une question qui lui était posée M. Cosgrave déclara qu'il avait entendu plusieurs rumeurs d'attentats à sa vie mais il croyait que les gens parlaient de la sorte seulement dans le but de l'amuser.

M. Cosgrave commenta favorablement le progrès des bonnes relations entre l'Etat Libre et le Nord de l'Irlande. Il croit que la paix sera graduellement rétablie et que la situation entre les deux partis s'améliore de jour en jour. En d'autres pays de l'empire britannique, en Afrique, en Afrique du Sud et au Canada, l'unité et la bonne entente ont été créées naturellement et le président croyait que la même chose arriverait en Irlande.

Parlant de l'établissement d'une ambassade de l'Etat libre d'Irlande au Canada, M. Cosgrave se déclara favorable à faire le choix de cette nomination dans le service civil afin de ne pas mêler la politique.

La population irlandaise au Canada est très considérable et les relations commerciales entre les deux pays le sont également, dit-il. Le commerce et les bonnes relations augmenteraient sans aucun doute avec l'établissement d'une telle représentation.

Bien que l'émigration en Irlande ait diminuée depuis quelques années elle est encore fort considérable, dit-il. Le président signala tout de même que l'émigration n'était pas surtout causée par la dépression en Irlande mais plutôt par la prospérité qui règne partout en Amérique. Il y avait pratiquement cinq fois plus d'irlandais aux Etats-Unis qu'en Irlande. La proportion au Canada n'était pas tout à fait aussi considérable. Mais, ajouta-t-il, il n'y avait pratiquement aucune famille en Irlande qui n'avait pas de parents soit aux Etats-Unis ou soit en Canada.

Commentant sur le système représentatif pratiqué pour l'élection des membres du Dail Eireann, M. Cosgrave laissa entendre qu'il ne conseillerait à personne de faire l'essai de ce système purement dans le but d'en faire l'expérience. Le président expliqua les développements hydrauliques entrepris sur la rivière Shannon par des entrepreneurs allemands. On espérait y développer 90,000 chevaux-vapeur. Il y avait sur la rivière Shannon sur une distance de dix à quinze milles environ cinq chûtes d'une hauteur moyenne de 20 pieds. Certains ingénieurs avaient suggéré la construction d'une usine hydraulique à chacune de ces chûtes, mais les ingénieurs allemands s'étaient plutôt déclaré en faveur de la canalisation de cette section de la rivière afin de faire seulement une chute, d'une hauteur de 100 pieds. Cette suggestion avait été approuvée et les travaux sont actuellement en marche. Le nouveau pouvoir sera sous le contrôle du gouvernement.

Le président Cosgrave parle au Canadian Club aujourd'hui et part pour New-York à trois heures cet après-midi.

UNE EXPLOSION TUE 5 PERSONNES

NEWTON, Mass., 31.—Au moins cinq personnes ont perdu la vie tard hier, alors qu'une explosion, qu'on croit avoir été causée par la dynamite, a démoli l'épicerie et la résidence de Frank Gorgone, à Newton-ouest. L'enfant de Gorgone s'est fait de très graves brûlures et on craint pour sa vie. Les morts sont: Mme Gorgone, Thomas Gorgone, de Waltham, frère de Frank; Leonard Jackson, inspecteur d'hygiène de Newton; Grace Gorgone et Helen Corgone, filles de Frank. On a continué hier soir à fouiller les ruines, de crainte que d'autres membres de la famille n'aient péri.

PARTIE DE CARTES

JEUDI,

Le 2 Février 1928

POUR LES

Oeuvres du Foyer

509, rue Cumberland

BILLET — — 50c

L'ouvrage du feu comte Haig sur la guerre est terminé

LONDRES, 31 (S. P. A.) — Le Daily Sketch dit aujourd'hui que feu le comte Haig a complété son histoire de la grande guerre. L'ouvrage, affirme-t-on, en dit plus sur l'histoire secrète du conflit qu'on n'en sait actuellement. Haig décida de ne pas publier son livre avant sa mort.

Mme Amery enchantée de notre climat

QUEBEC, 31.—Madame Amery, épouse du secrétaire d'Etat pour les Dominions, quitte le Canada avec la conviction qu'il n'est pas de climat comparable à celui du Canada pendant la saison d'hiver. C'est la confidence qu'elle fit au Château Frontenac, hier soir, au cours d'une entrevue. "Nous allons parfois à Saint-Moritz, en Suisse, où mon fils ainé a appris à se tenir sur ses skis, mais ce n'est pas comme au Canada."

"Je n'aurais pas voulu, pour tout au monde, manquer le spectacle d'une tempête de neige au Canada", dit Madame Amery. "Il m'a été aussi particulièrement agréable de revenir à Québec, par où je passai il y a quelques années pour retourner en Angleterre, après avoir été l'hôte du gouverneur-général du temps, Lord Grey et de son épouse. Le Canada nous a reçus royalement."

Madame Amery et sa suite furent les hôtes du colonel Vanier et de Madame Vanier à la citadelle et furent reçus à dîner, par le lieutenant-gouverneur de la province, l'Hon. N. Pérodeau et Madame McKenna, à Spencerwood, dans la soirée. A leur arrivée dans la vieille capitale, ils furent accueillis par le colonel D. B. Papineau, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur. M. H.-A. Benoit, représentant le premier ministre Taschereau et le colonel Stanton, du Club Canadien. Ils partiront ce soir pour St-Jean, où ils prendront passage à bord du paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien, à destination de l'Angleterre.

DERNIERE HEURE

DISCOURS BIEN VU

PARIS, 31 — Le discours du Dr Stresemann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, prononcé hier au Reichstag, a créé une impression favorable dans les milieux officiels français. On l'interprète en ces sens que l'Allemagne doit donner des garanties en vue de l'évacuation anticipée de la Rhénanie.

DES EPAVES

HALIFAX, 31 — Un message de radio irradié du cap Race dit qu'une chaloupe de sauvetage endommagée, marquée "SS. Caster Philadelphia Number One", a été signalée à 50.36 de latitude nord et à 55.31 de longitude-ouest. On a aussi signalée la présence d'un vaisseau de bois peint à la latitude de 43.47 nord et à la longitude de 46.44 ouest.

RECORD D'ACCIDENTS

TORONTO, 31.— Le mois de janvier a établi un nouveau record dans le nombre de personnes tuées dans des accidents d'automobiles. Le nombre total de morts violentes et subites durant ce mois est de 79.

Les pertes par le feu dépassent $600,000, d'après des relevés non officiels.

PRINCE MALADE

TOKIO, 31.— Le prince Tokugawa, président de la chambre des pairs, souffre de pneumonie. Son état inspire encore des craintes.

LE RACHAT DES OBLIGATIONS DE MARKS-PAPIER

MONTREAL, 31, (S.P.C.) —On annonce ici qu'un certain nombre d'Etat et de villes d'Allemagne offrent des paiements au comptant pour le rachat de leurs obligations de marks-papier. Le temps auquel les détenteurs d'obligations qui veulent profiter de cette offre doivent envoyer les obligations aux débiteurs, expire le dernier jour de février prochain. Les Etats et les villes dont les noms suivent ont fait des offres: Aix-la-Chapelle, Augsbourg, Mamberg, Berlin, Brême, Chemnitz, Dresden, Dessau, Essen, Francfort, Fuerth, Ghuend, Heidelberg, Heilbronn, Hildeshein, Coblence, Koenigsberg, Liegnitz, Magdebourg, Mayence, Mannheim, Muenchen, Nuernberg, Offenbach, Pforshein, Regensbourg, Reutlingen, Wiesbaden et Wuersbourg.

ELU PRESIDENT

MONTREAL, 31 — A l'assemblée annuelle du club conservateur de Montréal, le brigadier général C. E. McCuaig a été élu président.

Une campagne contre l'ivrognerie au Chili

SANTIAGO, Chili, 31.—(S.P.A.)— Le président E. Figueroa-Larrain est déterminé à combattre l'ivrognerie par la loi. Le parlement aura à se prononcer sur un bill en vue de combattre l'alcoolisme parmi les ouvriers les carrières de nitre et des mines de cuivre dans le nord du Chili. Le bill défendra la fabrication et la consommation de tout breuvage contenant de l'alcool aux endroits indiqués, sauf dans les villes et autres endroits où la population est concentrée. Si cette mesure est insuffisante, dit le président, il proposera la prohibition totale l'an prochain.

ACCUSÉ D'AVOIR PARTICIPÉ AU RECEL DE BIJOUX VOLÉS

UN MEDECIN D'OTTAWA EST ARRETE CET APRES-MIDI.

Le docteur J. M. Ravary, 433 rue Rideau, a été arrêté à bonne heure cet après-midi par la police d'Ottawa. Il est accusé d'avoir participé au recel d'une valeur de $3,000 en bijouterie. Suivant la police, ces bijoux formaient partie d'un butin de $8,000 à $10,000 volé à Montréal chez S. P. Myres, le 15 décembre dernier.

Il y a quelques jours, un mandat d'arrestation fut émis pour l'arrestation du docteur Ravary à Ottawa qui, suivant la police, aurait reçu les bijoux volés. Le détective Ubald Sauvé, de Hull, à la suite de certaines constatations se rendit en compagnie de détectives d'Ottawa à la demeure de M. Edouard Cyr, 216 rue Friel, samedi dernier. Ils disent qu'ils aperçurent M. Cyr au moment où il cachait un boîte renfermant les bijoux dans un amas de cendres dans la cave de sa demeure.

Interrogé, M. Cyr déclare avoir reçu les bijoux du docteur Ravary pour les vendre. Mais le docteur nie énergiquement toute participation à l'affaire.

UNE VOITURE AVAIT DERANGE L'AIGUILLE PRES DE LIMOGES

Le bureau-chef du Canadien National a communiqué une déclaration officielle ce matin en rapport avec l'accident d'hier après-midi à Limoges. La déclaration fut communiquée à la suite d'une assemblée à laquelle assistaient MM. A. Warren, gérant général et plusieurs autres officiers.

La déclaration se lit comme suit: "Une enquête a été immédiatement commencée hier, après le déraillement du convoi transportant le président Cosgrave de Montréal à Ottawa. Les témoignages ont démontré que deux chevaux attelés à un lourd traîneau avaient pris le mors aux dents près du quai de la gare de Limoges quelques minutes avant l'accident. Un des traîneaux fut pris dans l'aiguille et lachangea à l'extrémité est de la cour. Cet incident n'attira nullement l'attention des citoyens de l'endroit et personne ne savait que le traîneau en passant sur la voie ferrée avait dérangé l'aiguille. Comme résultat de cet incident le convoi transportant le président Cosgrave dévia d'une voie à l'autre et la force de la courbe causa le déraillement. Le traîneau et l'aiguille furent minutieusement examinés par des experts ce matin et certaines marques de peinture sur l'aiguille, d'autres marques sur le traîneau ainsi que plusieurs témoignages rendus par des témins visuels ont définitivement établi que ceci était sans aucun doute la cause de l'accident.

Lindbergh attendu à St-Thomas (Iles Vierges)

ST-THOMAS, Iles Vierges, 31 (S. P. A.)—On attend ici aujourd'hui la venue du col. Charles Lindbergh, parti du Vénézuela, mais on ne sait trop où il pourra atterrir. Récemment un aéroplane commercial de Porto Rico n'a pu atterrir ici. On se rappelle cependant que Lindbergh a atterri à Bélize, Honduras anglais, dans un petit champ athlétique.

Agence commerciale Russe à Buenos Ayres

MONTEVIDEO, Uruguay, 31 (S. P. A.)—La Russie soviétique se propose d'ouvrir à Buenos Ayres une agence commerciale aussi vaste que l'Arcos de Londres, qui fut fermée par les Anglais, déclarent aujourd'hui MM. Baranoff et Tchenoff, représentants commerciaux. Des succursales seront aussi établies en plusieurs villes de l'Amérique du sud, y compris Montevideo.

Le major général Duncan rentre en Angleterre

SHANGHAI, 31. — (S.P.A.) — Après avoir remis le commandement des forces de défense de Shanghaï au major général Wardrop, de l'armée anglaise, le major général Duncan est parti aujourd'hui pour l'Angleterre. Il fut escorté par le corps de marins américains, et des unités françaises, italiennes, portugaises et anglaises formant la garde d'honneur.

GRAND EUCHRE

Au profit de la Saint-Vincent de Paul

EASTVIEW

JEUDI, LE 2 FEVRIER

Tirage d'un Quartier de Boeuf

Prix d'entrée: ½ tonne de charbon

100 Beaux Prix. Billet: 25c.

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille.
RIDEAU, DALHOUSIE AND GEORGE STS.

LUNDI COMMENCERA LA

FOIRE ANNUELLE DU PRINTEMPS EN OUVRAGES D'ART À L'AIGUILLE

150 nouveaux modèles en un bel étalage.
Espace supplémentaire pour cette exposition.
Riche étalage dans les vitrines.

Une exposition artistique incomparable, voilà ce qu'est cette Foire d'Ouvrages d'Art à l'Aiguille. En montre l'on trouvera les plus nouvelles créations des célèbres producteurs d'Ouvrages d'Art à l'Aiguille. On pourra s'en faire une certaine idée en sachant qu'il y a 150 nouveaux modèles en exposition.

Murphy-Gamble Limited

LE CANADA SERAIT ADMIS AUX DELIBERATIONS PANAMERICAINES

Le comité des communications prend des mesures en vue de faire participer le Canada aux délibérations.

LA HAVANE, 31.—Le comité des communications de la conférence panaméricaine a pris hier les mesures préliminaires en vue d'admettre le Canada aux délibérations panaméricaines. Il approuva la proposition que tous les pays puissent donner leur adhésion au traité d'aviation commerciale américaine, eu égard au pays voisin des Etats-Unis.

H. P. Fletcher, ambassadeur des Etats-Unis en Italie, déclara que son pays ne s'objectait pas à faire du traité d'aviation l'application la plus étendue possible. F. Espil, de l'Argentine, proposa que tous les pays possédant un service d'aviation soient libres de donner leur adhésion. Si le Canada y consent, dit M. Espil, il devra conclure 21 traités bilatéraux avec des républiques séparées.

LA CONTREBANDE DU DIAMANT AUX E.-UNIS

NEW-YORK, 31. — La confession faite hier par un matelot dont les chaussures trop grandes ont amené son arrestation comme contrebandier de diamants ont fait connaître les détails d'un système au moyen duquel des pierres précieuses évaluées à des centaines de mille dollars ont été passées en contrebande l'an dernier, ont déclaré les officiers fédéraux. On fouilla les chaussures que portait Florent Lamotte, d'Anvers, Belgique, et on trouva pour cent mille dollars de diamants, cachés dans les talons et les bouts. Lamotte a avoué hier avoir transporté cinquante-cinq paquets de diamants à New-York l'an dernier. Il nomma dit-on, plusieurs femmes qui servirent d'intermédiaires. Le procureur J. M. Blake est d'avis que ces consignations avaient une valeur d'environ quinze mille dollars chacune.

LE JUGE McLORG ET LA QUESTION D'IVRESSE

SASKATOON, 31. — Une conversation lourde, une démarche chancelante, une haleine qui sent la liqueur et une vue trouble ne prouvent pas nécessairement qu'un homme est dans un état d'ivresse qui le rend incapable de conduire un automobile a déclaré hier en cour de district le juge E. A. O. McLorg, en maintenant un appel dans le cas de Fred Lewis, condamné pour avoir conduit son auto en état d'ivresse. Le jugement du magistrat de police Brown, rendu l'automne dernier, fut renversé, le juge ne trouvant pas de preuves suffisantes.

L'ALLEMAGNE A LE PLUS GRAND NOMBRE DE CONCURRENTS

BERLIN, 31. — L'Allemagne est en tête de tous les pays quant au nombre de concurrents aux jeux olympiques d'Amsterdam. Le comité allemand de ces jeux s'est assuré le concours de 276 athlètes, qui seront accompagnés de 41 entraîneurs et assistants.

Impôts abolis sur les terrains pétrolifères

MEXICO, 31.—Le Diario Official publie aujourd'hui un décret abolissant les taxes sur les terres à pétrole, les contrats et les droits régaliens provenant de l'exploitation du pétrole. Ces taxes étaient en vigueur depuis le mois d'août 1918.

Commandez votre Charbon de la CIE DE CHARBON **CARTIER**

107, rue Georges Rid. 7187

Service prompt et courtois.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

à destination des

Indes Occidentales, Bermudes, Guyane Anglaise, Honduras Anglais

SERVICE DE VOYAGEURS

Pour détails s'adresser au Bureau des Billets du National Canadien, en ville, 93 rue Sparks. Téléphone: Queen 904.



MAUX DE TETE
ETOURDISSEMENTS
FATIGUE DES YEUX

Tout cela vient d'un défaut mécanique de l'oeil. Les verres appropriés seuls peuvent remédier au mal.

A.-M. BELANGER, Opt. D.
Optométriste.
Spécialiste pour la vue.
561, rue Sussex. — Tél: Rid. 4606
(Une porte de la rue Rideau).

Etablissement

RUSSELL SHALE

en dissolution

Un million de briques de choix, 4 millions de briques rouges, bois de charpente, bois à clin et bois à parquets, fer cannelé, moteur à gazoline et tous genres de machineries. S'adresser sur les lieux, à Russell, Ont., ou appelez W. Zagerman, 538, rue Wellington, Ottawa, Sher. 5204.

SOYEZ PROPRIETAIRE --- au prix qu'il vous en coûte pour être locataire!

Renseignez-vous sur ce plan nouveau, à

76, rue Maisonneuve, Hull Sh. 2795

DERNIERE SEMAINE DE LA

GRANDE KERMESSE DES CHANOINESSES

30 JANVIER AU 4 FEVRIER 1928

A LA SALLE CHARLEBOIS, angle Dalhousie et St-Patrice

Amusements de toutes sortes—Bingo à 5 sous—Restaurant Fantaisie—Musique tous les soirs.

3 PRIX D'ENTREE CHAQUE SOIR

1er, $3 en argent; 2ième, $2 en argent; 3ième, $1 en argent.

Grand prix d'entrée spécial: Une tonne de Charbon

C'EST POUR UNE BONNE OEUVRE! ENTREE GRATUITE.

Notre Vente Annuelle de 20%

Une vente par année, et cette vente est une véritable vente.



Remarquez que ce n'est pas une vente de fins de séries, d'articles démodés ou d'occasions dont nous essayons de nous débarrasser. Il s'agit de l'assortiment régulier comportant nos articles que nous tenons habituellement en magasin que vous pouvez remplacer en tout temps, et le rabais s'applique à tout article que nous vendons.



Quelques-uns de nos modèles en magasin

VAISSELLERIE

Mikado Crown Derby
Arbre Indien Coalport
Arbre Indien Aynsleys
Oiseaux du Paradis et Montreux (Limoges Haviland)
Or incrusté
Bande dorée unie (Limoges)
Rose de noces (Limoges)
Rose de noces (d'Autriche)
et plusieurs autres modèles.

Voyez notre vaste étalage de Vaisselleria à Thé et à Déjeuner

EN COULEURS UNIES

JAUNE
ROSE
BLEU
VERT
CREME
MAUVE



McIntosh & Watts
The China Hall
245-247 Bank St Near Lisgar.
Phone 4049 Queen